



Revue de Presse



Revue de Presse du 17 au 21 avril 2017. Envoi 1

A Moulins, le spleen des fonctionnaires

Greffière ou agent des routes, ils craignent les coupes dans l'emploi public que défendent certains candidats

Chaque semaine, Le Monde part à la rencontre des Françaises et des Français et raconte leurs préoccupations.



MOULINS - envoyée spéciale

Quelle lui paraît loin, l'époque où les contrabandiers lui offraient une bouteille de vin ou des chocolats parce qu'on avait pris le temps de les conseiller. Du temps, Jean-Luc Dorsit n'en a plus vraiment. « Il faut faire toujours plus vite. Et avec Moulins, la préfecture de l'Allier-Cherrie à rayures, il tire sur sa cigarette, la quatrième de suite, en fixant l'horizon de son salon, regard las. Il se souvient quand il a intégré l'administration, à 22 ans. Il était fier d'être fonctionnaire. « Fier d'être au service des usagers et de l'Etat. » Et qu'importent les remarques qui allaient devenir son lot quotidien - « planqué, nannt, payé à rien faire ».

(...)



Jean-Luc Dorsit, contrôleur au centre des finances publiques.



Un agent d'entretien de la ville de Moulins.

les autres. « *Les gens se retrouvent à devoir faire des kilomètres...* » Il faut alors essuyer les colères, apaiser ce sentiment d'abandon, alors qu'on représente soi-même cet Etat qui déserte.

Pas facile quand on a l'impression d'être devenu « *une ligne budgétaire qui coûte, plus qu'elle ne rend service* ». Dans cette course à la rationalisation, Jean-Luc Dorsit ne se fait pas d'illusions : « *Je peux parler que d'ici une dizaine d'années, notre centre n'existera plus, avalé à son tour par Clermont ou Lyon.* » Comme le bureau des douanes de Moulins, dont la fermeture est programmée.

Cette petite musique de « *la casse aux fonctionnaires* », M. Dorsit la connaît déjà trop bien. Alors quand il entend François Fillon ou Emmanuel Macron « *faire croire aux Français qu'il y en aurait encore trop* » et parler d'en supprimer 120 000 à 500 000 de plus, ça le « *fout dans tous les états* ». « *Qu'ils nous disent où ils veulent les enlever ! On est à flux tendu partout !* » Et, partout, cette même inquiétude affleure.

On la ressent peut-être plus encore dans cette France des préfectures qui vit de l'emploi public, alors que les principales industries ont disparu. A Moulins (20 000 habitants), ville administrative, les premiers employeurs sont l'hôpital, le conseil départemental, la ville, les services de l'Etat... devant Bosch, Mewa et Manitowoc, les principales entreprises de cette préfecture. « *Notre emploi public est une chance, mais je me suis toujours battu pour attirer de l'emploi privé à côté et développer le volet patrimonial et touristique* », souligne toutefois le maire, Pierre-André Périssol (LR).

Bataille pour le TGI

Reste que les fonctionnaires sont un patrimoine que chacun ici sait précieux, commerçants compris. A Moulins, personne n'a oublié la bataille menée pour le maintien du tribunal de grande instance (TGI), que Rachida Dati – alors garde des sceaux dans le gouvernement de M. Fillon – voulait fermer dans le cadre de sa réforme de la carte judiciaire. C'était en 2007. « *Un moyen déguisé, déjà, de supprimer des fonctionnaires* », estime Eliane Huguet, greffière, sa robe encore sur les épaules en cette soirée de procès aux assises. Avec des avocats, elle avait mené une grève de la faim pour protester. Sur son bureau, au-dessus duquel veille encore une peluche floquée d'un « non à la fermeture du tribunal », elle ouvre un cahier précieusement conservé : les mots de soutien de tous les justiciables. Au bout d'une bataille longue de trois ans, la fermeture avait fini par être invalidée. Dix ans plus tard, à l'aune de la présidentielle, la greffière ose mettre en garde : « *On n'est pas à l'abri du fait qu'une situation comme celle-ci se reproduise... Attention, quand on sera cassés, ce sera trop tard.* »

(...)

Vingt-cinq ans plus tard, il doit bien reconnaître que le travail « *a perdu de son sens* ». Et qu'un malaise a grandi. « *J'ai l'impression qu'on fait tout pour nous éloigner des usagers et pour les éloigner du service public...* » Ce sont ces services fusionnés et ces postes supprimés, réforme après réforme. Ces missions récupérées « *sans le fonctionnaire qui va avec* ». Cette dématérialisation « *déshumanisante* » qui rend l'administration de plus en plus virtuelle. Et laisse penser que le fonctionnaire est inutile. Ou ces petites trésoreries rurales qui ferment les unes après

« Si on supprime les petits maillons administratifs, que feront les gens face à des plates-formes téléphoniques ? »

MARION
agent du conseil départemental
de l'Allier



(...)



(...)

Jean-Paul, chef d'un des centres d'exploitation des routes du département, partage la même crainte : « *Quand tout aura été privatisé, les gens réaliseront qu'on ne coûtait pas si cher.* » Physique robuste, ce quinquagénaire qui se présente comme « *pompier des*

routes », a vu le métier changer, en vingt ans. Passe encore les insultes lancées à travers les vitres de voitures. Ce qui l'exaspère le plus, ce sont ces cadres dirigeants « *bardés de diplômes* » mais « *de plus en plus éloignés du terrain : [ils] ne se compren[nent] plus* ». Alors ça

l'agace qu'on « *mette les petits et les hauts fonctionnaires dans le même sac* ». Ce qui le rend fier, lui, « *c'est d'être au plus près des gens, au service de la collectivité* ». « *Je suis un ouvrier d'Etat* », dit-il.

Quand la plupart des fonctionnaires rencontrés racontent

(...)

(...)

**« J'ai l'impression
qu'on fait tout
pour nous éloigner
des usagers
et pour les éloigner
du service public... »**

JEAN-LUC DORSIT
contrôleur au centre des finances
publiques de Moulins

n'avoir *« jamais été aussi perdus »* et indécis que pour cette élection, et qu'ils se décideront *« au dernier moment »*, entre Hamon, Mélenchon et Macron, Jean-Paul a, lui, déjà fait son choix: cette année, il va *« essayer la Le Pen »*. Un *« vote de sanction contre la droite et la gauche »*, il l'assume. Et puis il la sent *« plus proche des petits fonctionnaires »*. Comme plusieurs de ses collègues, d'ailleurs.

Marion (le prénom a été changé) soupire en fixant son café. Petite quarantaine, visage doux, elle a donné rendez-vous à 7h30 pour pouvoir pointer à 9 heures. Pas question d'empiéter sur son travail. Vingt et un ans qu'elle s'occupe du RSA pour son département. Et ce boulot, elle *« y croit toujours autant »*. Alors ça lui fait *« peur »* d'imaginer qu'aux yeux de certains candidats à la présidentielle, son poste d'administratif dans la territoriale, *« et de catégorie C »*, fait peut-être partie de ceux qu'ils voudront voir disparaître. Elle aimerait leur dire que son travail *« est indispensable »*, *« même s'il est invisible et qu'il ne rapporte pas »*. *« Si on supprime ces petits maillons administratifs, que feront ces gens qui ignorent leurs droits face à des plates-formes téléphoniques qui ne leur répondront pas parce que leur situation ne rentre pas dans une case ? »*

(...)

(...)

Colère

Avec 1550 euros net mensuels, 9 de plus depuis que le point d'indice a été dégelé, et des heures supplémentaires qu'elle n'a « jamais comptées », Marion aimerait bien, aussi, qu'on cesse de penser qu'elle coûte cher et qu'elle ne travaille pas assez. Et ça la fatigue d'entendre les médias parler « des fonctionnaires » comme d'une masse indistincte « avec un salaire moyen de 2500 euros », sans distinguer les trois fonctions publiques ni expliquer les écarts de salaires. L'an dernier, la colère est montée parmi les agents du conseil départemental de l'Allier, qui se sont vus supprimer quatre jours de congé, au nom d'économies nécessaires.

Son pouvoir d'achat, Marion le juge « plus proche de celui des usagers » qu'elle côtoie que de celui des cadres qui dirigent son administration. « On s'en sort parce qu'on a deux salaires avec mon mari. Seule, pas sûr que j'y arriverais. » Alors elle aide autant qu'elle peut sa fille, qui vient de démarrer dans la fonction publique et espère être bientôt titularisée. Elle est bien placée pour savoir que l'échelle sera longue à escalader.

« Fonctionnaire ? » Magali Pehau marque un silence. L'assistante sociale, regard brun vif, reconnaît qu'elle ne « sait plus trop » si elle peut s'en dire « fière », « l'image est tellement dégradée... ». Pourtant, si cette trentenaire passionnée n'avait qu'un seul combat à mener, ce serait bien celui-là : « Montrer tout ce que font ces petites mains qui font tourner la société. » Profs, infirmiers, Atsem, agents techniques ou culturels... Elle aurait « tellement d'exemples » à citer autour d'elle. Et l'assure, droit dans les yeux : « Il n'en faudrait pas un de moins. » ■

CAMILLE BORDENET

« Ce ne sont pas les petits comme nous qui coûtent cher »

IL ARRIVE PARFOIS AU BALAYEUR de se dire que s'il gagnait 2000 euros net, il ne « les volerait pas », à 50 ans passés et après vingt ans au service propreté de sa ville. Puis Jean (le prénom a été changé) pense à ces hommes de son âge, de plus en plus nombreux à l'arrêter dans la rue pour savoir « si par hasard ils embauchent à la mairie, même pour nettoyer les rues ». Et à ce jeune collègue qui vient d'apprendre qu'il ne serait pas gardé, « après deux ans de petits contrats ».

Carrure de colosse, regard tendre, Jean soupire : « Les collectivités n'embauchent plus. » Ils étaient 19 titulaires quand il a commencé, ils ne sont plus que 11. Il sait que « les maires font comme ils peuvent, avec la baisse des dotations de l'Etat... ». Mais quand il entend François Fillon

dire qu'il faudrait élargir le recours aux contractuels, il se dit qu'un jour viendra peut-être où la fonction publique « ne tournera plus qu'à ça ».

Accoudé à la table du local de service, son gilet jaune fluo suspendu devant les posters de voitures et de pin-up, Jean se dit que, même s'il ne dort pas toujours bien à cause de « ces foutues fins de mois » toujours à découvert, il n'est pas si mal loti. Même en étant un « tout petit fonctionnaire ». Lui, au moins, a la sécurité de l'emploi. Et il préfère rire des échelons de la territoriale, « surtout dans la catégorie C, il y en a beaucoup. A croire que c'est fait pour qu'on mette le plus de temps possible à monter ! »

Jean a bien essayé le concours pour devenir agent de maîtrise. Raté deux fois.

Pas facile quand on a quitté l'école avec seulement un CAP en poche. Il ne jette pas la pierre à « ceux qui ont les diplômes », comme son frère qui était haut fonctionnaire. Mais il se dit que « s'il faut vraiment enlever des fonctionnaires, ce serait plutôt en haut. Ce ne sont pas les petits comme nous qui coûtent cher ».

Quelques euros de plus

En juillet, Jean a enfin obtenu un nouveau grade. Et quelques euros de plus sur son salaire, qui tourne désormais autour de 1 550 euros net. « Toujours mieux que les 5300 francs (807 euros) de mes débuts. » Son frère pensait alors qu'il s'agissait juste du montant d'un bonus, il en rit encore. Sa fiche de paie se gonfle parfois de quelques euros en fonction des primes

de technicité, des dimanches et jours fériés travaillés et des indemnités de travaux insalubres, une seule par demi-journée, 2,06 euros. Mais à dire vrai, Jean compte plutôt ce qu'il doit sortir chaque mois : 420 euros de loyer, 90 d'impôts, 160 de pension alimentaire pour ses fils, 80 de crédit à la consommation...

A l'époque des heures supplémentaires défiscalisées, sous Sarkozy, il arrivait à mettre 70 euros de côté chaque mois, la seule fois où il a pu faire quelques économies. « Et puis Hollande y a mis fin ! », s'agace-t-il. Jean a toujours voté à droite. Cette année, ce sera Nicolas Dupont-Aignan, « parce que, lui, au moins, il ne veut pas saccager le service public ». Il ajoute : « Et puis, lui n'a pas de casseroles. » ■

CA. B. (MOULINS, ENVOYÉE SPÉCIALE)

Emmanuel Macron : "Je suis favorable au développement de la rémunération au mérite"

Dans une interview exclusive à *Acteurs publics*, le candidat d'En marche I assure que son *"objectif n'est pas « d'enterrer » le statut, mais d'ouvrir la fonction publique"*. *"La révolution passe par l'individualisation du suivi RH de chaque agent, la suppression des verrous qui font obstacle à la mobilité et le renforcement de la formation professionnelle"*, juge Emmanuel Macron, qui promet de supprimer l'accès direct aux grands corps à la sortie de l'ENA.

Doit-on passer d'une organisation de la fonction publique de l'État par corps à une organisation par métiers ?

Ce n'est pas en substituant une nomenclature de métiers à la liste des corps, c'est-à-dire en remplaçant un cadre rigide par un autre, que nous répondrons aux défis de la fonction publique. Ce n'est pas d'un nouveau système dont nous avons besoin, mais d'une fonction publique plus souple et plus ouverte qui gère mieux ses agents. Ce seront mes deux priorités. Je veux d'abord simplifier l'organisation, pour lever les freins à la mobilité, y compris entre les différentes fonctions publiques et en interministériel. J'accélérerai la politique de fusion des corps et la mènerai à son terme. Je souhaite également une véritable gestion des ressources humaines dans la fonction publique, pour élargir les perspectives de carrière des agents, accompagner l'évolution des métiers et favoriser mobilités et transitions professionnelles. Cela passera notamment par un investissement massif en faveur de la formation continue.

Vous avez affirmé vouloir ouvrir le statut de l'encadrement supérieur (chefs de service, sous-directeurs, etc.). S'agit-il de l'ouvrir davantage aux fonctionnaires de grades inférieurs ou de l'ouvrir à des contractuels ? Et pourquoi ?

La réforme de l'encadrement supérieur sera guidée par deux principes : l'encouragement à la mobilité et l'ouverture à tous les talents. Les emplois de sous-directeur et de chef de service seront ainsi ouverts aux agents de catégorie A, avec des conditions d'expérience préalable allégées. Nous ouvrirons également la possibilité de recruter sur contrat des talents venus du secteur privé qui auront fait preuve d'une expérience suffisante. L'objectif est de pouvoir s'appuyer sur les meilleurs profils pour ces postes clés. D'abord en puisant dans toutes les composantes des trois fonctions publiques, sans que les corps ou cadres d'emploi d'origine ne constituent des obstacles infranchissables. Et en trouvant aussi hors des administrations les savoir-faire dont elles peuvent avoir besoin. Je pense en particulier à des dirigeants maîtrisant les méthodes de gestion développées dans d'autres organisations publiques ou privées – associations, entreprises de toutes tailles, organisations internationales...

"Ce n'est pas un nouveau système dont nous avons besoin, mais d'une fonction publique plus souple et plus ouverte qui gère mieux ses agents"

Vous avez indiqué que le recrutement sur contrat dans les fonctions non régaliennes serait développé, alors que la fonction publique de l'État est aujourd'hui composée à près de 16 % par des contractuels. N'est-ce pas une manière d'enterrer progressivement le statut sans l'assumer comme tel ? Et quelles nouvelles cibles de recrutements contractuels voulez-vous atteindre ? Visez-vous les enseignants ?

J'ai dit clairement que je n'envisageais pas de remise en cause du statut de la fonction publique, et que ma priorité était de mieux gérer les administrations, pour qu'elles s'adaptent à leurs missions nouvelles. Cela suppose d'assouplir le cadre de recours aux contractuels. L'objectif n'est pas d'"enterrer" le statut, mais d'ouvrir la fonction publique à davantage de profils, s'ils ont les compétences requises – y compris à ceux qui ont choisi de débiter leur carrière ailleurs, ou à ceux qui souhaitent la rejoindre pour un temps seulement. C'est un élément de la "société du choix" que je veux construire. Il n'y aura aucune priorité donnée au contrat par rapport au statut. Et il n'y aura pas davantage de cible chiffrée : l'objectif est que le recrutement sous contrat puisse se faire partout où le responsable local juge que cela permet de répondre au mieux aux besoins du terrain. Aujourd'hui, le contrat de droit public et le contrat de droit privé diffèrent. Je n'en vois pas la raison. Je souhaite leur convergence. Pour les enseignants, le recrutement sous statut restera la règle. Mais il faut aussi être pragmatique et efficace : nous ne laisserons pas de classes sans enseignant, si des agents contractuels peuvent être mobilisés. Le recrutement par contrat existe déjà dans l'éducation nationale pour les remplacements et les postes vacants, mais dans des conditions précaires et avec très peu d'accompagnement. L'enjeu, c'est de renforcer la formation des agents contractuels et d'améliorer leurs conditions de travail, en faisant converger leurs droits avec ceux du droit commun. J'entends par ailleurs faciliter, pour les enseignants volontaires, l'évolution vers d'autres métiers dans l'administration, après un certain nombre d'années d'activité – et je sais qu'ils sont nombreux à le souhaiter. Nous créerons de la même manière des passerelles pour que des fonctionnaires d'autres administrations, moyennant une sélection appropriée et une formation adaptée, puissent devenir enseignants. Cela ne devrait pas être fermé non plus à des salariés venant d'autres horizons que la fonction publique.

Le point d'indice doit-il rester le centre de gravité de la rémunération dans la fonction publique ?

Non. Je suis favorable à une plus grande responsabilisation des gestionnaires sectoriels ou locaux sur leur politique salariale, ainsi qu'à une meilleure rémunération des mérites individuels et collectifs. Je suis favorable au développement de la rémunération au mérite car le système de revalorisation uniforme par le point d'indice est injuste et démotivant pour les fonctionnaires, puisque l'effet est le même, que l'on s'engage peu ou beaucoup. Et il creuse les inégalités entre fonctionnaires, en

augmentant mécaniquement plus le salaire de celui qui gagne déjà plus. Par ailleurs, ce système est contraire à la politique d'autonomie et de responsabilité que je défends.

"L'objectif n'est pas « d'enterrer » le statut, mais d'ouvrir la fonction publique"

À combien la proportion de la rémunération moyenne liée à la manière de servir doit-elle se monter ? Cette part doit-elle être différenciée ou non selon la place que l'on occupe dans la chaîne hiérarchique ?

L'implication des agents doit être reconnue. La proportion de la rémunération moyenne liée à la manière de servir doit être différente selon la place que l'on occupe. Elle doit être plus importante chez les cadres supérieurs et dirigeants, sur lesquels il est légitime de faire peser une incitation, que ce qu'elle peut être dans les autres positions. De la même façon, les critères de rémunération doivent être différents : autant un cadre supérieur est directement comptable du résultat collectif de ses équipes, autant un agent d'exécution inséré dans un collectif de travail a surtout besoin de voir reconnus son implication et son professionnalisme. Cette proportion n'a par ailleurs aucune raison d'être la même dans toutes les administrations. Là aussi, il faut que les responsables publics aient la possibilité d'adapter les règles en fonction de l'évolution des besoins et des priorités, dans un cadre devant, bien évidemment, faire l'objet de négociations avec les représentants des personnels.

Les syndicats doivent-ils continuer à intervenir dans la gestion de la carrière des agents au travers des commissions administratives paritaires (CAP), où siègent les représentants du personnel et de l'administration ? Les syndicats doivent-ils être recentrés sur des questions collectives ?

Le dialogue social doit être exemplaire au sein du service public. Il doit concilier des objectifs de concertation, de représentativité et d'efficacité. L'organisation des commissions administratives paritaires est perfectible à cet égard. Je suis favorable à un recentrage progressif du dialogue social sur les questions d'intérêt collectif, plutôt que sur les questions individuelles. J'estime par ailleurs que les décisions relatives aux demandes de mobilité des agents doivent être davantage déconcentrées, pour être plus en prise avec les besoins du terrain, et faire intervenir davantage le responsable local concerné. Cette évolution est cohérente avec la politique de responsabilisation que je veux mettre en place. Elle devra concerner également le champ de l'hospitalier et les collectivités territoriales.

"Le système de revalorisation uniforme par le point d'indice est injuste et démotivant pour les fonctionnaires"

Le renforcement de la DRH de l'État doit-il être poursuivi ? Si oui, selon quels principes et dans quels objectifs ?

Tout comme il n'a pas suffi de rebaptiser "DRH" les anciens services du personnel des entreprises pour y faire progresser la gestion des ressources humaines, faire de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) la "DRH de l'État" ne sera que de l'affichage si les méthodes ne sont pas revues en profondeur. Pour passer d'une logique de gestion administrative du personnel à une véritable politique de ressources humaines, il faut d'abord renforcer la gestion de proximité, le rôle de l'encadrement local et l'accompagnement personnalisé. Cette révolution est nécessaire, pour la modernisation de l'État, le bien-être des agents et la maîtrise des dépenses publiques. Cette révolution passe par une plus grande responsabilité des ministres, comme patrons de leur administration. Des contrats pluriannuels seront établis avec chaque ministre et publiés, sur la mise en œuvre des priorités, la réalisation des cibles d'économies, en matière d'effectifs notamment, et la transformation de l'administration. La révolution passe aussi par la modernisation des procédures de recrutement : la généralisation des comités d'audition a constitué un important progrès, mais les recrutements pâtissent encore d'un fort manque de transparence. Nous instituerons une obligation de publication de l'ensemble des offres sur la bourse interministérielle de l'emploi public [BIEP, la plateforme de recrutement des employeurs publics, ndlr]. La révolution passe enfin par l'individualisation du suivi RH de chaque agent, la suppression des verrous qui font obstacle à la mobilité et le renforcement de la formation professionnelle.

Vous avez indiqué que vous souhaitiez rétablir le jour de carence dans la fonction publique. Pourquoi ?

L'absence de jour de carence dans la fonction publique est une inéquité de droit plus que de fait, car les deux tiers des salariés des entreprises bénéficient d'une prise en charge de leurs trois jours de carence par leurs mutuelles, et cette couverture est en cours d'extension pour le tiers restant. Il y a en revanche une inéquité profonde, qui concerne le contrôle du bien-fondé des absences : les salariés du privé sont soumis à un contrôle indépendant par les caisses de la Sécurité sociale, tandis que dans le public, le contrôle est fait par l'employeur lui-même, et il est moins strict. C'est à cette différence que je souhaite m'attaquer. Ma proposition est la suivante : restaurer le jour de carence dans le public tant qu'un dispositif de contrôle équivalent à celui du privé n'aura pas été mis en place. On pourra réexaminer les choses une fois un éventuel dispositif créé.

"Je ne veux pas que l'État fabrique des "castes" administratives, avec des carrières toutes tracées"

L'accès aux grands corps à la sortie de l'ENA doit-il être supprimé ? Si oui, pourquoi ?
Oui, j'y suis favorable. Pour savoir correctement évaluer, contrôler, auditer l'État, pour rendre la justice, il faut avoir une expérience professionnelle suffisante. Je ne veux pas que l'État fabrique des "castes" administratives, avec des carrières toutes tracées. Je veux renforcer la méritocratie au sein même de l'État, pour promouvoir les meilleurs et les plus engagés, et pas seulement ceux qui ont eu les qualités académiques requises à un instant "T" pour sortir bien classés. Ces évolutions

concerneront aussi les corps d'ingénieurs. Le plafond de verre qui sépare un ingénieur issu des écoles des mines des membres du corps des Mines ou un magistrat de tribunal administratif ou de chambre régionale des comptes des membres du Conseil d'État et de la Cour des comptes doit être définitivement brisé. Cela concerne un nombre limité de personnes, mais cela démontrera la capacité du service public à se réformer par le sommet.

Vous avez promis de recruter un quart au moins des directeurs d'administration centrale en dehors de la fonction publique. Pourquoi ?

Le secteur public dispose de cadres supérieurs bien formés, compétents et loyaux nécessaires à l'exercice de ses missions. Mais ils sont enclins à reproduire ce qu'ils connaissent plutôt qu'à le transformer. Je considère qu'il est indispensable d'enrichir les savoir-faire qui irriguent le secteur public, ce qui requiert notamment d'attirer au sein de l'administration des compétences et des talents différents, qu'ils soient issus d'autres horizons du secteur public, ou du secteur privé. Cette ouverture est d'ailleurs déjà à l'œuvre dans de nombreux services publics et les expériences démontrent que la capacité d'intégration de profils extérieurs ou atypiques au sein de l'administration est très forte. Il faut cependant se garder d'une posture idéologique consistant à rechercher dans le secteur privé les remèdes à tous les maux du secteur public.

"Les cabinets ministériels se concentreront sur l'accompagnement politique et stratégique, l'interaction avec le Parlement ou la gestion de la communication du ministre"

Comme beaucoup avant vous, vous avez promis de réduire la taille des cabinets ministériels pour pousser les ministres à s'appuyer davantage sur les directeurs d'administration. Quelle doit être concrètement la répartition des rôles ? Que ne doit plus faire un cabinet et combien compterait-il de membres ?

Il est indispensable que la chaîne de décision entre l'échelon politique et les services soit simplifiée et raccourcie. Peu de pays interposent autant de collaborateurs entre les ministres et les administrations, alors que celles-ci sont, en France comme ailleurs, parfaitement capables de répondre directement aux sollicitations des décideurs politiques. Je souhaite qu'une relation de confiance s'établisse entre les ministres et leurs principaux collaborateurs, que sont les directeurs d'administration centrale. Pour cela, il faut que les cabinets cessent de faire écran sur tous les sujets, ce qui est déresponsabilisant et démotivant. Les cabinets se concentreront donc sur l'accompagnement politique et stratégique, l'interaction avec le Parlement ou la gestion de la communication du ministre.

Avez-vous toujours pour objectif de remplacer ou de confirmer l'ensemble des directeurs d'administration dans les deux mois suivant votre élection ? Que cherchez-vous et est-ce faisable en un temps si court ?

Les ministres doivent être entourés de directeurs en qui ils ont confiance et qui mèneront efficacement la politique du gouvernement. C'est la condition de l'allègement des effectifs des cabinets et du retour à une responsabilité réelle des directeurs d'administration centrale. Soyons clairs : je ne recherche en aucune façon une quelconque affiliation politique qui remettrait en cause le principe d'indépendance et d'impartialité du service public. En revanche, j'attendrai de la part des cadres dirigeants du secteur public un engagement sans faille pour mettre en œuvre avec loyauté et efficacité le programme du gouvernement. Dans les premiers mois, les 250 postes pourvus en Conseil des ministres feront l'objet d'une confirmation ou d'une nouvelle nomination.

Combien de ministres et de secrétaires d'État le gouvernement comptera-t-il au total ?

La multiplication des ministères favorise les conflits, rend la coopération plus difficile et entretient une culture de défense du territoire entre administrations. Je mettrai en place une équipe gouvernementale resserrée, composée d'une quinzaine de ministres de plein exercice. C'est la condition de l'efficacité et aussi de la responsabilité vis-à-vis des Français. Lorsque la responsabilité de chacun est diluée, l'action du gouvernement se trouve entravée. Un gouvernement solidaire et responsable ne peut qu'être resserré.

Vous jugez possible de ne pas renouveler 70 000 postes dans les collectivités. Est-il prudent d'annoncer un chiffre alors que la suppression de postes dans la fonction publique territoriale dépend exclusivement du bon vouloir des collectivités (48 000 employeurs distincts) ?

La Constitution protège la libre administration des collectivités locales. Je connais l'engagement des élus locaux et des agents territoriaux pour améliorer en permanence la gestion de leurs collectivités. Je veux poursuivre le partenariat qui a été engagé avec les collectivités locales en faveur d'un secteur public plus efficace. Je proposerai donc un "pacte quinquennal" pour donner une visibilité aux employeurs territoriaux, en définissant des objectifs. J'envisage ainsi une réduction de dépense publique locale de 10 milliards d'euros, associée à une modération des effectifs de 70 000 à 75 000 postes, mais aussi des moyens pour y parvenir. Je souhaite que l'État apporte moins de contraintes et plus de solutions. Par exemple : la simplification des normes, l'amplification de la mobilité des agents, des plates-formes de mutualisation à grande échelle, la fin de la débudgétisation sauvage qui transfère aux collectivités des fardeaux trop lourds et qui relèvent de l'État.

Souhaitez-vous réviser ou clarifier les compétences des différents niveaux de collectivités ?

Des jalons importants ont été franchis pour moderniser notre organisation territoriale, mais celle-ci demeure indéniablement plus complexe que dans les pays voisins. Je me méfie des projets de "jardin à la française" qui viseraient à supprimer de manière autoritaire tel ou tel pan de collectivités. Notre maillage territorial constitue un rempart contre la montée de certains déséquilibres. Je privilégierai une méthode souple, incitative, adaptée aux besoins des territoires. Nous encouragerons le transfert des compétences des départements aux métropoles dans les zones les plus urbanisées et les fusions de départements lorsque ceux-ci le souhaitent, avec pour objectif la réduction d'un quart du nombre des

départements. Mais les départements seront préservés dans les zones rurales, où cette évolution n'aurait pas de sens et où il est plus judicieux de développer l'intercommunalité.

"J'inviterai toutes les collectivités à engager, au côté de l'État, un audit approfondi de leur dépense, qui devra permettre de documenter, sans tabou, des pistes d'économies crédibles"

Vous jugez possible de réduire la dépense publique locale à hauteur de 10 milliards d'euros. Où sont les marges de manœuvre ?

Identifier des marges de manœuvre est un exercice nécessaire mais complexe. Il reposera, pour l'État comme pour les collectivités locales, sur un examen réalisé sous la responsabilité des décideurs au plus près du terrain. Il faut en effet se garder de stigmatiser certaines catégories de dépense – par exemple la dépense de personnel ou de fonctionnement – et d'en sanctuariser d'autres – par exemple l'investissement. Il existe des investissements inappropriés et il est bien des cas où le recrutement d'un agent public est plus pertinent, y compris financièrement, que l'externalisation ou l'abandon d'une compétence. J'inviterai donc toutes les collectivités à engager, au côté de l'État, un audit approfondi de leur dépense, qui devra permettre de documenter, sans tabou, des pistes d'économies crédibles.

Que comptez-vous faire pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des agents publics ?

Je prévois un plan d'investissement massif : je consacrerai 5 milliards d'euros à la modernisation du service public (dans l'État comme dans les collectivités) pour améliorer les outils de travail des agents, alléger les procédures, libérer du temps utile et accélérer la transition numérique. La France doit devenir la référence pour les services publics en ligne : d'ici 2022, 100 % des démarches administratives doivent pouvoir être effectuées sur Internet. C'est une demande des usagers, mais c'est aussi une mesure au bénéfice des agents publics, qui seront libérés, grâce au numérique, de tâches administratives répétitives. L'amélioration des conditions de travail des agents est la grande oubliée des réformes du secteur public des dernières décennies : elle sera pour nous une priorité.

Propos recueillis par Bruno Botella et Pierre Laberrondo

Débats & Controverses

LA CHRONIQUE
ÉCONOMIQUE
DE PIERRE-
IVORRA



Vertus de l'emploi public

L'emploi public est dans le collimateur de François Fillon et d'Emmanuel Macron. L'un envisage de supprimer 500 000 postes, l'autre 120 000. Marine Le Pen, comme à son habitude, avance masquée. Elle propose de simplifier la structure administrative française et l'on peut craindre que ce soit l'occasion choisie pour tailler dans les effectifs, d'autant que le programme du Front national entend contraindre les collectivités territoriales à présenter aux préfets des départements « un plan impératif de réduction ou de stabilisation de leurs effectifs ».

Tous nos libéraux déclarés ou dissimulés chantent à l'unisson qu'il y aurait trop de dépenses et d'emplois publics, et ils chantent faux. Contrairement à ce qu'ils affirment, la France n'est pas confite dans la bureaucratie administrative même si le public gagnerait à être

**Dans la crise
que le
capitalisme
traverse,
les services
publics
ne sont pas
le problème
mais en
grande partie
la solution.**

transformé, rendu plus social, plus efficace, débarrassé de la chape de plomb de la rentabilité financière, et plus ouvert à l'intervention citoyenne. Selon les données de l'OCDE, l'organisation regroupant les pays capitalistes les plus développés, l'emploi dans le secteur public français représente en pourcentage 19,8 % de l'emploi total et il est légèrement en dessous de la moyenne (21,3 %). Il est évidemment inférieur à ceux des pays scandinaves, mais aussi à ceux du Luxembourg (26,1 %), de la Po-

logne (25,2 %), de l'Irlande (24,7 %) et même de la Grande-Bretagne (23,5 %). Pour Eurostat, l'organisme statistique européen, la part de l'emploi dans l'administration publique, la défense, l'éducation, la santé humaine et l'action sociale - soit essentiellement des emplois publics et aussi des emplois associatifs ou privés - est pour la France légèrement supérieure à celle de l'Allemagne et du Royaume-Uni : 29,5 % contre respectivement 24,4 % et 25,1 %.

Au-delà de ces données, il serait ridicule de se défendre de bénéficier d'emplois publics. Si la France a moins souffert de la récession qui a suivi la crise financière de 2008, c'est grâce à l'importance de son secteur public. Si les groupes pharmaceutiques sont moins perturbés par les cycles économiques que d'autres, c'est parce qu'ils s'appuient sur une dépense publique et sociale qui résiste aux aléas de la conjoncture. Dans la crise que le capitalisme traverse, les services publics ne sont pas le problème mais en grande partie la solution. Cela pour une raison : réformés, ils sont les seuls à pouvoir satisfaire les besoins nés de la révolution technologique en cours et qui placent au-devant de la scène le développement humain et écologique plutôt que celui de la finance. ●

Présidentielle: les candidats n'aiment pas le travail

Burn-out, harcèlement, insatisfactions, mal-être, frustration... Toutes les enquêtes soulignent la condition malheureuse des travailleurs. La plupart des prétendants ne parlent que d'emploi, mais n'abordent pas la question même du travail.

Par
DOMINIQUE MÉDA



Professeure de sociologie, université Paris-Dauphine, membre de la gouvernance citoyenne de Benoît Hamon

Disons le tout net: la question du travail n'a pas été centrale dans la campagne présidentielle. Pourtant, il est urgent de reconnaître qu'à côté de la crise de l'emploi que notre pays connaît et en partie à cause d'elle – parce que le chômage pèse sur les conditions de travail et le partage des salaires et déforme le rapport de force en faveur des employeurs – s'est développée une crise du travail. La remarquable enquête française sur les « Conditions de travail » (Dares-Insee), jamais commentée par les politiques, ou l'enquête européenne du même nom, donne des résultats édifiants qui témoignent des grandes difficultés d'exercice du travail que rencontrent nombre de nos concitoyens au quotidien.

Trop souvent les responsables politiques et/ou administratifs au pouvoir balacent ce genre de résultats d'un revers de la main: le vrai sujet, ce serait l'emploi, pas le travail. Ceux qui ont un emploi auraient déjà bien de la chance. Et pourtant, le nombre de personnes se déclarant stressées au travail, indiquant devoir se dépêcher souvent ou toujours, ne pas pouvoir apporter le soin nécessaire à une tâche, ne jamais ressentir la fierté du travail bien fait est en hausse en France, particulièrement dans la fonction publique d'Etat et plus encore la fonction publique hospitalière dont le mal-être est immédiatement discernable pour qui veut bien consacrer quelques minutes à la lecture des résultats de l'enquête française. Quant à l'enquête européenne, elle met en évidence la très grande médiocrité des conditions de travail dans notre pays relativement à nos voisins. On objectera que la grande enquête de la CFDT sur le travail a montré que 77% des personnes interrogées se disaient heureuses au travail. Sans doute. Mais 35% d'entre elles indiquent aussi que le travail nuit à leur santé; 40% des ouvriers et employés disent que « le travail délabre »; plus de la moitié des répondants soulignent que leur charge de travail est excessive; 58% indiquent ne pas pouvoir faire correctement leur travail.

Cette question doit donc bien être remise au cœur du débat et prise au sérieux. Pas seulement parce que l'amélioration des conditions de travail permettrait (aux employeurs, à l'assurance maladie, à l'Etat...) de faire des économies. Mais surtout parce que, comme l'ont rappelé successivement l'Organisation

internationale du travail (OIT) en 1919, au moment de sa création (« Il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger ») et la philosophe Simone Weil dans la *Condition ouvrière* une vingtaine d'années plus tard (« la société ne peut être stable quand toute une catégorie de travailleurs travaille tous les jours, toute la journée, avec dégoût »), la dignité du travail est l'un des piliers d'une société vraiment libre, tout autant que le plein-emploi. Il faut donc bien tenir les deux ensemble, et surtout ne pas vouloir, comme trop de candidats à la présidentielle le suggèrent, développer la quantité d'emploi au détriment de sa qualité en créant des emplois précaires, mal payés, de courte durée, instables, dont la rupture est facile, le tout pour faire croire que l'on a réussi sur le plan du chômage. Redisons-le, les résultats « spectaculaires » de l'Allemagne ou du Royaume-Uni s'expliquent, en partie, par la précarisation du travail (27% des emplois de ces pays sont des temps partiels, souvent courts, et généralement occupés par des femmes), et si l'Allemagne affiche un taux de chômage flatteur (5,9%), le taux de salariés pauvres y est près de trois fois plus élevé qu'en France (22,5% contre 8%).

Il faut donc remettre au cœur de nos programmes la double préoccupation de la quantité et de la qualité de l'emploi, ce qui exige de renforcer, comme le suggère l'OIT, les protections et les droits des travailleurs – dans chaque pays mais aussi au moyen de normes internationales dont le respect devrait être assuré (car « la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'amé-

liorer le sort des travailleurs dans leurs propres pays ») – de soutenir des rémunérations du travail décentes, de renforcer les syndicats et de lutter contre les déserts syndicaux, de ne plus laisser aux seules mains des dirigeants d'entreprise la question centrale de l'organisation du travail.

Plus de pouvoirs aux représentants des salariés, une nouvelle conception de l'entreprise, plus démocratique: c'est déjà cela que prônait, en 1936, quelques mois après les grèves de juin, la philosophe Simone Weil dans un chapitre de la *Condition ouvrière* intitulé « Principes d'un projet pour un régime intérieur nouveau dans les entreprises industrielles ». Elle suggérait notamment que la section syndicale puisse imposer le respect de la vie et de la santé des ouvriers, et que ce même respect de la vie humaine limite le pouvoir patronal de licencier parce qu'une mesure aussi grave « risque de briser une existence ». Certes, nous avons fait de ce point de vue quelques progrès. Mais des progrès toujours remis en cause au nom de la rentabilité et de la compétitivité, des progrès mangés par l'intensification du travail et des cadences: les règles permettant de rendre le travail soutenable continuent d'être dénoncées par une partie des économistes comme la cause du chômage. C'est avec tout cela qu'il nous faut rompre si nous voulons éviter que la condition malheureuse des travailleurs, qu'ils soient indépendants ou salariés, en contrats courts ou à durée indéterminée – et j'inclus ici évidemment tous ceux qui ont perdu leur emploi –, ne débouche, comme à d'autres époques ou dans d'autres lieux, sur des votes où les plus démagogues remportent la mise.

Nous devons remettre la question du travail au cœur de nos politiques. Et, plus précisément: la question de l'automatisation, qui n'est en rien un gage d'humanisation du travail et doit devenir un objet central de délibération collective; celle de l'organisation du travail et de l'extension des logiques gestionnaires dans les secteurs privés et publics; celle du contenu et du sens du travail; celle des buts de l'entreprise, qui ne peut plus, comme de nombreux chercheurs de toutes disciplines le montrent aujourd'hui, prétendre avoir pour seule vocation de faire du profit; celle de la participation des salariés et de leurs représentants à la prise de décision; celle du partage civilisé du travail et de la répartition des investissements professionnels, domestiques et familiaux entre les hommes et les femmes – sujet trop peu abordé dans cette campagne.

Adéodat Boissard, un juriste qui participait aux débats précédant la publication du premier code du travail français en 1910, écrivait dans *Contrat de travail et salariat* que, tout comme en matière politique la démocratie avait succédé à la monarchie, il était temps qu'en matière économique le régime de partage égal succède au régime de partage inégal. Ce temps est-il venu? Nous disposons, en tout cas aujourd'hui, des propositions scientifiques et politiques nécessaires pour avancer sur la voie de ce qu'un très grand nombre de nos concitoyens disent souhaiter ardemment: un travail soutenable, utile et plein de sens permettant à chacun d'exercer correctement l'ensemble de ses rôles. ◀

La question de l'automatisation du travail, qui n'est en rien un gage d'humanisation, doit devenir un objet central de délibération collective.

Présidentielle : les candidats ne veulent plus d'intercommunalités imposées

Interrogés par l'Assemblée des communautés de France, les candidats à l'élection présidentielle entendent mettre fin aux regroupements, qu'ils jugent forcés, de communes au sein des établissements intercommunaux. Le tout dans le but de défendre le rôle des communes et de favoriser la mise en place de projets communautaires concertés au niveau local.

Après les maires et les présidents de département, les représentants des intercommunalités en savent un peu plus sur le destin que leur promettent les candidats à l'élection présidentielle. L'Assemblée des communautés de France (ADCF) a rendu publiques, vendredi 14 avril, les premières réponses au questionnaire qu'elle a adressé aux prétendants à la fonction suprême.

Seuls Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière), François Asselineau (Union populaire républicaine), François Fillon (Les Républicains), Marine Le Pen (Front national), Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) et Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste) ont pour le moment transmis leurs réponses [*cliquez ici pour les consulter*]. Celles du représentant du Parti socialiste, Benoît Hamon, et du candidat du mouvement En marche !, Emmanuel Macron, sont attendues *"dans les prochains jours"*, précise-t-on du côté de l'ADCF, qui a fait le choix de s'abstenir de tout commentaire sur les retours des candidats.

Quoi qu'il en soit, une première tendance semble se dégager : la plupart des candidats à la présidence de la République ne veulent plus de regroupements *"forcés"* de communes au sein d'établissements intercommunaux. Ces regroupements ont été mis en œuvre au cours des dernières années, notamment par le biais de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe). Adoptée en 2015, celle-ci a profondément élargi, depuis le 1^{er} janvier 2017, le périmètre des intercommunalités.

Un forcing à bannir

La loi NOTRe *"a conduit à achever le processus de regroupements intercommunaux, estime le candidat d'extrême gauche Jean-Luc Mélenchon, tout en appelant à son abrogation. Achever dans le sens où la centaine des communes isolées qui subsistait a dû passer de force à l'intercommunalité, mais aussi achever l'intercommunalité en tant que regroupement libre de communes sur la base de projets partagés"*.

L'occasion, donc, pour les candidats à l'élection présidentielle de (ré)affirmer leur souhait de préserver la place des communes au sein des intercommunalités. *"Diluer, voire dissoudre les communes et les intercommunalités dans des regroupements géants conduit à priver les habitants de la proximité humaine"*, estime la représentante de Lutte ouvrière, Nathalie

Arthaud. Un constat partagé par le candidat de l'Union populaire républicaine, François Asselineau, qui souhaite *"défusionner"* les groupements qui ont été fusionnés *"de force"* et ne permettre de nouveaux regroupements *"qu'à la majorité prononcée des électeurs concernés par ces fusions"*.

Lors de l'audition des candidats par l'Association des maires de France (AMF), le 22 mars dernier, Benoît Hamon et Emmanuel Macron avaient eux aussi exprimé leur volonté de conforter la commune au sein de l'organisation territoriale. Le socialiste assimilant la commune *"à la cellule de base de la démocratie"* et le candidat du mouvement En marche ! à *"l'échelon de référence de notre organisation institutionnelle"*.

Au-delà de cette critique du caractère forcé ou non des regroupements, le candidat des Républicains, François Fillon, entend de son côté instaurer davantage de souplesse dans la constitution des intercommunalités. *"Il faut donner plus de marges de manœuvre aux collectivités pour s'associer comme elles l'entendent sur la base d'initiatives locales"*, affirme-t-il. Pour y parvenir, l'ancien Premier ministre espère *"remiser les contraintes diverses"*, notamment celle du seuil minimal de population nécessaire à la constitution des intercommunalités, fixé par la loi NOTRe à 15 000 habitants.

Au Front national, la fin totale des coopérations ?

Le sort promis aux intercommunalités par Marine Le Pen est, quant à lui, beaucoup plus radical, celle-ci souhaitant tout bonnement rayer de la carte les regroupements intercommunaux (en plus des régions). *"Je porte dans mon projet une révolution de proximité [qui] se traduit par une grande réforme de simplification de l'organisation de nos institutions resserrées autour des communes, des départements et de l'État"*, affirme-t-elle.

Néanmoins, la candidate frontiste ne semble pas encline à supprimer toute forme de coopération au niveau local. Ainsi, une fois qu'elles récupéreront les compétences déléguées aux intercommunalités jusqu'à ce jour, les communes *"pourront, le cas échéant, créer des structures intercommunales pour gérer telle ou telle compétence"*, promet-elle, sans s'épancher sur le sujet.

Quelles évolutions à prévoir pour les modes de scrutin locaux ?

Ce n'est un secret pour personne. L'Assemblée des communautés de France (ADCF) milite depuis des années en faveur de l'instauration du suffrage universel direct pour l'élection des conseillers communautaires et a donc interrogé les candidats à propos des différents scrutins locaux (élections municipales, régionales, départementales, intercommunales). Du côté des candidats, le flou demeure. Alors que le représentant des Républicains, François Fillon, entend, agir *"avec prudence"* mais en restant *"ouvert à toutes les propositions"*, la position des autres candidats interrogés par l'ADCF est beaucoup plus claire. La frontiste Marine Le Pen, comme le représentant du Nouveau Parti anticapitaliste, Philippe Poutou, souhaitent tous deux mettre en place le scrutin à la proportionnelle, et ce pour toutes les élections. Pour le candidat de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, la question du mode de scrutin dans les intercommunalités *"ne peut être abordée indistinctement de celle des compétences"*. Car aller vers l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct *"ce qui semble naturel, pose cependant une difficulté de taille si, dans le même temps, les transferts de compétences des communes vers les intercommunalités font des élus municipaux des spectateurs de la vie démocratique"*, affirme-t-il.

Bastien Scordia

50 000 policiers et gendarmes mobilisés pour l'élection

Pour sécuriser les 67 000 lieux de vote lors des deux tours de l'élection présidentielle, les 23 avril et 7 mai, *"plus de 50 000 policiers et gendarmes"* seront mobilisés, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Matthias Fekl. La Place Beauvau craint des *"débordements venant d'extrémistes de tous bords"*.

Menace terroriste, risque de débordements... Plus de 50 000 policiers et gendarmes, appuyés par les militaires de l'opération Sentinelle, seront mobilisés pour assurer la sécurité lors de l'élection présidentielle, a annoncé le ministre de l'Intérieur, Matthias Fekl, dans une interview au *Journal du dimanche*.

Outre le risque terroriste, les forces de l'ordre seront également vigilantes quant aux éventuels *"débordements venant d'extrémistes de tous bords"* entre les deux tours de scrutin, qui se tiendront les 23 avril et 7 mai. *"Aucune menace n'est écartée. Notre objectif est de permettre au suffrage universel de s'exprimer librement et sereinement"*, déclare le ministre.

La menace terroriste est actuellement *"permanente et de haut niveau, comme en atteste la multiplication des actes à Londres [5 morts et une cinquantaine de blessés le 22 mars, ndlr], Stockholm [4 morts et 15 blessés le 7 avril, ndlr] et ailleurs"*, rappelle Matthias Fekl, en affirmant que *"19 interpellations antiterroristes"* ont eu lieu en mars en France, placée sous état d'urgence depuis les attentats djihadistes de novembre 2015 (130 morts et plus de 300 blessés).

50 000 policiers et gendarmes

Pour sécuriser les 67 000 lieux de vote, *"plus de 50 000 policiers et gendarmes sont mobilisés. À quoi s'ajoutent les militaires de l'opération Sentinelle. J'ai adressé en ce sens une circulaire à l'ensemble des préfetures tant sur les mesures de prévention à prendre que sur les éventuelles interventions en cas de difficultés"*, détaille-t-il.

Face aux risques de mobilisation que pourraient susciter les résultats, comme la présence de Marine Le Pen pour le second tour, Matthias Fekl affirme que *"quel que soit le scénario, la République ne saurait tolérer des troubles à l'ordre public"*. *"Il peut y avoir des débordements venant d'extrémistes de tous bords. Mais nous envisageons aussi de fortes mobilisations citoyennes et sincères dont il faudra assurer le bon déroulement"*, explique-t-il.

La cybersécurité aussi

Pour éviter tout piratage informatique, *"nous avons renforcé la sécurisation de la transmission des résultats"*, ajoute par ailleurs le ministre. *"Nous avons travaillé avec l'Anssi [Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, ndlr] pour mettre en place un système fiable. Le 31 mars, ce système a pu être homologué. Tous les résultats seront centralisés au ministère de l'Intérieur, et authentifiés"*, assure le ministre, en rappelant que,

pour les élections législatives (les 11 et 18 juin), le vote électronique des Français de l'étranger a été annulé *"car les conditions de sécurité n'étaient pas réunies"*.

Interrogé sur la décision de ne pas distribuer la propagande électorale en Guyane, paralysée par un mouvement de grève générale depuis trois semaines, Matthias Fekl explique que c'était *"matériellement impossible"*. *"Avec les barrages, La Poste a beaucoup de difficultés à acheminer le courrier. Ne pouvant envoyer le matériel de chaque candidat partout de manière égale, il a été décidé de ne l'envoyer nulle part. Le matériel sera disponible dans les mairies et sur Internet"*, indique-t-il.

Pierre Laberrondo avec AFP

POLITIQUE

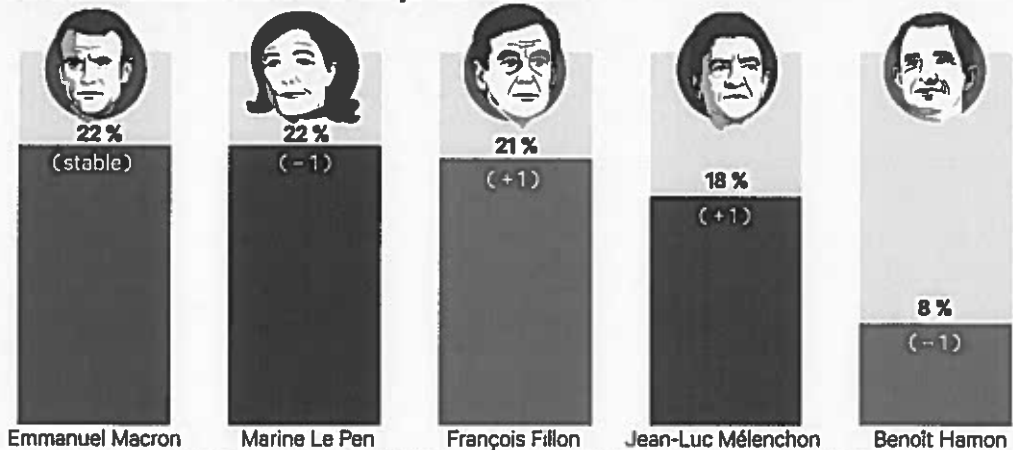
Présidentielle : un spr

- Les écarts dans les intentions de vote n'ont cessé de se resserrer depuis deux sem
- Les candidats jettent toutes leurs forces dans la bataille cette semaine dans l'espoir

« C'est la purée de pots. » Comme le reconnaît volontiers Bruno Jeanbart, le directeur général adjoint d'OpinionWay, à cinq jours du premier tour de l'élection présidentielle, les sondeurs sont dans le brouillard le plus total. Rares sont ceux qui se risquent au moindre pronostic. Les uns et les autres observent les dynamiques, mais se gardent d'en tirer trop de conclusions. Les écarts dans les intentions de vote n'ont cessé de se resserrer depuis deux semaines. Les principaux candidats sont dans un mouchoir de poche.

Dans le dernier sondage quotidien PrésiTrack d'OpinionWay-Orpi pour « Les Echos » et Radio Classique, lundi, Marine Le Pen et Emmanuel Macron sont crédités de 22 % des voix, François Fillon, de 21 % et Jean-Luc Mélenchon, de 18 %.

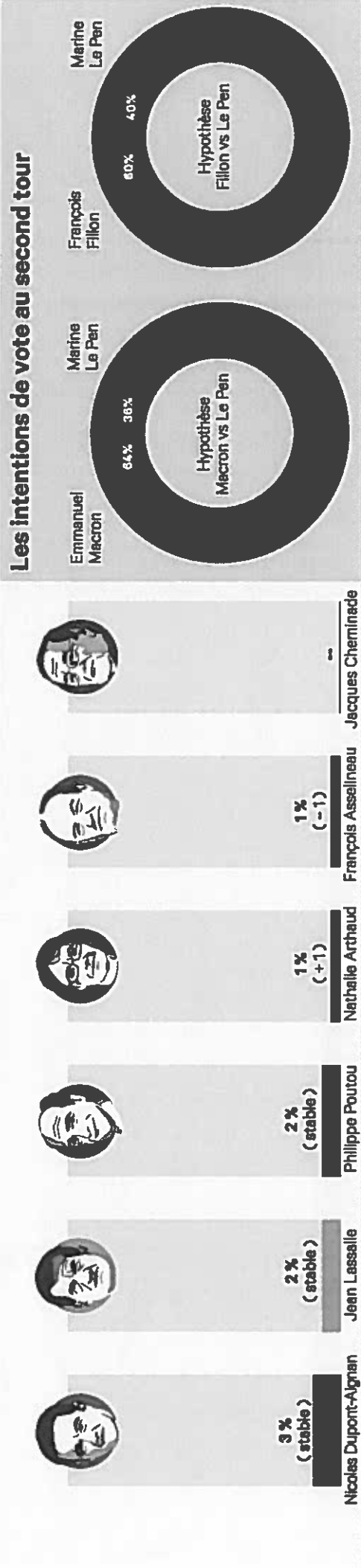
Les intentions de vote au premier tour



(VARIATION PAR RAPPORT AU SONDAGE PARU LE 14 AVRIL)

int final indécis comme jamais

aines : François Fillon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon sont au coude-à-coude. d'arracher in extremis la décision dimanche, lors du premier tour.



Aucune présidentielle sous la V^e République n'a été aussi indécise à quelques jours du vote, sauf celle de 2002 qui avait vu Jean-Marie Le Pen se qualifier sur le fil pour le second tour. Mais, à l'époque, cette surprise avait en partie résulté de la forte abstention. Rien de tel cette année. « La participation sera élevée », prédit Bruno Jeanbart. En ligne, peu ou prou, avec celle de 2007 ou de 2012.

Repères brouillés

En réalité, tous les repères sont brouillés. Depuis le renoncement de François Hollande, il n'y a pas de réel candidat sortant, et donc de véritable débat sur le bilan du quinquennat. Un élément structurant de la campagne avant chaque scrutin présidentiel. Benoît Hamon, le représentant du PS en lice, est un ancien frondeur qui a combattu les orientations du chef de l'Etat depuis son éviction du gouvernement en 2014. Il affronte un autre ancien ministre de François Hollande, Emmanuel Macron, qui lui aussi rejette l'héritage de ces cinq dernières années, mais pour des raisons diamétralement opposées. Candidat « ni de droite ni de gauche », le leader d'En Marche prétend renouveler les pratiques politiques et effacer les clivages traditionnels, compléxifiant un peu plus le jeu.

Autre élément troublant : le candidat de la droite, François Fillon, a été lâché par une partie de son camp, en raison de sa mise en examen pour les emplois présumés fictifs de sa femme et de ses enfants. Le tout dans un contexte de défiance record de l'opinion à l'égard de ses dirigeants. « La classe politique est perçue comme non empathique, corrompue, parlant de manière abstraite, ne se souciant que des riches et des puissants, n'inspirant que peu de respect et ne tenant pas ses promesses », notait le Cevipof dans son baromètre de la confiance politique en janvier, juste avant le Penelopegate (« Les Echos » du 18 janvier). Une piètre estime qui a enlevé tout scrupule. Lors des primaires, les favoris ont été battus par les outsiders, les électeurs prenant un malin plaisir à déjouer les pronostics et à faire mentir les sondages.

Selon les enquêtes d'opinion, il n'y a pas plus d'indécis à une semaine du premier tour de la présidentielle cette fois-ci que les précédentes. Mais les repères habituels se sont évanouis. Dans les états-majors politiques, les sentiments sont mêlés : l'espoir côtoie la peur. Rien n'est perdu, tout est possible, se dit-on d'un côté. Mais aucune position n'est acquise, tout le monde est vulnérable, craint-on de l'autre. Les candidats jettent cette semaine toutes leurs forces dans la bataille en espérant arracher la décision. — S. D.

Le défi de la dernière semaine pour les cinq



Jean-Luc Mélenchon, presque à jeu égal avec le trio de tête.

Mélenchon : garder le rythme

Encore des milliers de personnes dimanche à Toulouse, puis plusieurs centaines au fil d'une pérégrination en péniche sur la Seine ce lundi : le succès populaire de la campagne de Jean-Luc Mélenchon ne se dément pas. Une nouvelle étape est programmée ce mardi, avec un meeting tenu à Dijon qui sera diffusé en hologramme dans six autres villes de France, à la manière de l'expérience déjà réalisée début février. Toute la tâche du candidat de La France insoumise, cette semaine, va donc être de maintenir cette dynamique qui le place quasiment à jeu égal avec le trio de tête des sondages. Plus que jamais, il s'agit de faire oublier le « bruit et la fureur » de sa campagne de 2012, pour attirer à lui les (nombreux) indécis de l'élection. Sa référence à Jean Jaurès, ce dimanche, à Toulouse, n'était de ce point de vue pas anodine, comme une œillade aux électeurs qui restent encore fidèles à Benoît Hamon. Le candidat de La France insoumise tente également de minimiser la portée de l'adhésion qu'il propose à l'Alliance bolivarienne pour l'Amérique (Alba), limitée aux seules Antilles et Guyane françaises, mesure brocardée par tous ses adversaires, qui y voient le reflet de son admiration pour Hugo Chavez. Désormais, le candidat Jean-Luc Mélenchon refuse même de revendiquer son appartenance à la gauche, plaçant sa candidature au-delà de ce clivage traditionnel. Sur le fond, cela ne l'empêche pas de maintenir l'intégralité de son programme économique (173 milliards d'euros de dépenses nouvelles et un plan d'investissement de 100 milliards). Il a même prévenu que si le premier plan ne suffisait pas, un second de 100 autres milliards serait lancé d'ici à deux ans. — R. Ho.



Benoît Hamon, désormais crédité d'un score à un chiffre.

Hamon : éviter l'humiliation

Accéder au second tour ? « Ça fait un moment qu'on a compris... », soupire un membre du gouvernement qui lui a apporté son soutien. « Quand la fusée part de biais, c'est rare de la remettre sur la bonne trajectoire », résume un autre. Benoît Hamon achève ce mardi, à Toulouse, un périple de cinq jours dans neuf départements et tient mercredi un grand meeting en plein air sur la place de la République, à Paris. Pilonnant le candidat de La France insoumise sur l'Europe et Emmanuel Macron sur le social, l'ancien frondeur se pose en « combattant » et tente d'apparaître comme le seul candidat de gauche crédible. Mais l'enjeu de son sprint final est de fait beaucoup plus limité que celui des quatre principaux prétendants à l'Elysée : « rebondir », selon la formule d'un de ses proches, pour éviter l'humiliation promise par des sondages qui le créditent aujourd'hui d'un score à un chiffre. Dans l'espoir de « peser sur la suite des événements » au sein du PS et de la gauche, affirme l'un de ses lieutenants, quand un autre redoute de voir les idées qu'il a portées pendant la campagne (revenu universel, contribution sur les robots...) disparaître dans une déroute. Malgré sa victoire à la primaire, le socialiste, plombé par les enquêtes d'opinion, le vote utile, les critiques d'une partie des troupes et ses propres erreurs tactiques, n'est jusqu'ici jamais parvenu à insuffler une dynamique. Et, en cette fin de campagne, c'est peu dire que le resserrement des intentions de vote au sommet ne fait pas ses affaires. Mercredi, il ne lui sera déjà pas aisé de faire aussi bien que Jean-Luc Mélenchon qui avait réussi, à la mi-mars, sur cette même place de la République, une démonstration de force. — P.-A. F.



Emmanuel Macron, dont le socle électoral est le plus friable.

Macron : ne pas caler sur la fin

Les soutiens d'Emmanuel Macron ne le cachent pas : ils auraient préféré un premier tour de l'élection présidentielle dimanche dernier... Depuis janvier, le candidat d'En Marche est toujours qualifié pour le second tour, selon les enquêtes d'opinion, après avoir réussi à bousculer cette élection depuis plusieurs mois. Mais dans la dernière ligne droite, son avance s'est réduite. Pas de décrochage brutal, mais plus de progression non plus. La bonne nouvelle pour Emmanuel Macron est que Marine Le Pen a baissé dans les mêmes proportions et n'a plus aucune dynamique de fin de campagne. La moins bonne est que les quatre principaux candidats se retrouvent dans un mouchoir de poche, ce qui rend tous les scénarios de second tour possibles. Une configuration inconfortable pour Emmanuel Macron, candidat dont le socle électoral est le plus friable, compte tenu de la jeunesse de son mouvement et de son positionnement politique. Se refusant de se poser en favori, le candidat et son mouvement multiplient les mobilisations : un meeting géant à Bercy lundi, un autre mercredi à Nantes et un dernier vendredi, probablement à Arras, au terme d'une dernière journée de campagne marathon qui l'emmènera aussi en Normandie. Le tout accompagné de visites sur le terrain, comme mardi matin sur le marché de Rungis. « Je suis là pour convaincre, pas pour séduire », a déclaré Emmanuel Macron lundi matin sur RMC. Très attaqué tout au long de son ascension, le candidat d'En Marche doit aussi anticiper les boules puantes de la dernière semaine. Lundi matin, sur RMC, il s'est longuement expliqué sur son patrimoine et ses revenus. — G. P.

principaux candidats



Joel Saget/AFP

François Fillon, convaincu que tout se joue les derniers jours.

Fillon : mobiliser tout son socle

Il l'a martelé toute la campagne, l'a opposé à ceux qui lui disaient de renoncer : François Fillon est « convaincu » que tout se joue dans les derniers jours. « Convaincu », aussi, que le second tour est accessible, alors que les sondages montrent des écarts qui se resserrent et un seuil de qualification pour le second tour assez bas. Alors, pour tenter de l'emporter au finish par un dernier « coup de collier », le candidat de la droite a enclenché le sprint final comme une course contre la montre, afin de mobiliser au maximum son socle électoral, celui d'une droite conservatrice et relativement libérale, catholique aussi, attachée aux « racines ». Aussi, François Fillon a-t-il, lors du week-end pascal, multiplié les marques d'attention à cette France-là, en se rendant à une messe copte samedi ainsi qu'au Puy-en-Velay, haut lieu du catholicisme français, avec un discours sur l'identité, les racines, la culture française – raillant au passage Emmanuel Macron. Il a avancé des mesures pour défendre les chrétiens d'Orient et n'a pas fermé la porte à une entrée au gouvernement de personnalités de Sens commun, émanation de « La Manif pour tous » chez LR. Aussi, lundi, à Nice, a-t-il tenu un discours très ferme sur la sécurité, l'immigration, l'ordre, l'autorité, le terrorisme islamique, fustigeant à l'occasion le laxisme, selon lui, d'un Jean-Luc Mélenchon, cherchant également à rallier des électeurs tentés par Marine Le Pen mais effrayés par son programme économique. Et puis, pour ceux qui seraient encore troublés par les affaires et douteraient, François Fillon a voulu montrer qu'avec son projet, il est le seul à porter le « désir puissant d'alternance ». Sans doute son meilleur allié. — I. F.



Joel Saget/AFP

Marine Le Pen, une campagne en demi-teinte.

Le Pen : assurer la qualification

Marine Le Pen est sous pression. La dernière semaine est capitale pour la présidente du Front national. Les intentions de vote en faveur de la candidate se sont en effet tassées ces derniers jours. Même s'il paraît très probable qu'elle soit présente au second tour, sa qualification n'est pas absolument certaine. Les deux gros meetings de la dernière ligne droite – Paris, lundi soir, et Marseille, mercredi – vont être l'occasion de faire oublier une campagne en demi-teinte, marquée par les affaires du FN au Parlement européen. Celles-ci ont empêché Marine Le Pen de tenir le discours « tous pourris », classique du FN. La candidate n'a pas réussi à imposer ses thèmes de prédilection – l'immigration et l'insécurité – dans une campagne marquée par les affaires Fillon, le phénomène Macron et l'effondrement du candidat du PS, éclipsé par Jean-Luc Mélenchon. Elle a aussi subi la concurrence des autres candidats souverainistes – François Asselineau et Nicolas Dupont-Aignan – ainsi que des autres « dégaïstes », tels que Philippe Poutou. Cette dernière semaine devrait donc voir Marine Le Pen marteler ses priorités en matière de sécurité et d'identité. Nul doute qu'elle insistera dans son discours à Marseille sur le terrorisme et la délinquance, et qu'elle attaquera ses trois grands concurrents qu'elle juge responsables de l'état actuel du pays. « cette université des djihadistes ». A Perpignan, samedi, la candidate du Front national est revenue sur les classiques du parti d'extrême droite. Avec Emmanuel Macron à l'Élysée, « ça sera l'islamisme en marche, le communautarisme en marche ». Voilà qui donne le ton de cette dernière semaine. — G. de C.



Affaires

Les affaires ont incontestablement dominé la campagne. Ecrasé même. Pollué, se sont agacés des candidats comme Benoît Hamon, déplorant de ne pas arriver à parler de leur projet. Il y eut d'abord l'irruption comme un coup de tonnerre dans la campagne de François Fillon, fin janvier, de ce qui a été baptisé le « Penelopegate », après les révélations du « Canard enchaîné » sur les emplois supposés fictifs de son épouse à l'Assemblée nationale et à la « Revue des deux mondes », suivies de l'enquête du Parquet national financier et des mises en examen. Puis, il y a les multiples affaires touchant le FN et

sa présidente Marine Le Pen : soupçons d'emplois fictifs d'assistants du FN au Parlement européen, enquête sur le financement des campagnes de 2012... « Cabinet noir », « complot », « assassinat politique », a répliqué le candidat de la droite, fracturant un peu plus son camp. Quant à Marine Le Pen, qui a refusé de répondre à la convocation des juges, elle vient de les voir demander la levée de son immunité parlementaire. Une immunité qui lui avait valu l'une des plus cinglantes répliques des débats télévisés avec un Philippe Poutou lui envoyant : « Nous, on n'a pas d'immunité ouvrière ! » — I. F.



« Dégagisme »

« Dégagisme » : ce néologisme né lors de l'insurrection de 2011 en Tunisie, qui s'était soldée par la démission de Ben Ali, est omniprésent dans la bouche de Jean-Luc Mélenchon. Manière pour le candidat de La France insoumise de célébrer la révolte du « peuple », auquel il promet de redonner « tout le pouvoir », face aux élites. « C'est la cour de Versailles qui s'amuse pendant que le peuple meurt de faim. Le "dégagisme" est une vague énorme de gens excédés », résume-t-il, dans une déclinaison du célèbre slogan du populiste Pierre Poujade dans les années 1950 : « Sortez les sortants ». Marine Le Pen, qui n'a jamais eu le pouvoir, surfe sur le même thème.

Jamais, il est vrai, la propension des électeurs à changer les têtes et à déjouer les pronostics n'a été aussi forte qu'à ce scrutin présidentiel. Les Français ne voulaient pas revoir le match de 2012 entre Nicolas Sarkozy et François Hollande ? Ils ont éliminé le premier lors de la primaire de la droite et ont empêché le second, plombé par son impopularité record, de briguer un nouveau mandat. Mais le « dégagisme » ne s'est pas arrêté là. Dans leur soif de renouvellement, ils ont barré la route à l'écologiste Cécile Duflot, ont finalement sorti celui qui était le grand favori, Alain Juppé, comme ils ont balayé le Premier ministre sortant, Manuel Valls. — P.-A. F.



Gaulliste

Invoquer le Général de Gaulle, s'en réclamer, est devenu un grand classique des campagnes électorales. Plus encore quand les candidats sont en quête de souffle et de grandeur. Celle-ci n'a pas échappé à la règle, mais la référence s'est parfois retournée contre celui qui l'a utilisée. « Qui imagine un instant le général de Gaulle mis en examen ? » avait asséné François Fillon à Nicolas Sarkozy pendant la primaire de la droite. Une sortie que le candidat, désormais mis en examen, a portée avec le Penelopegate comme une croix. « Vous imaginez le général de Gaulle employer tante Yvonne à l'Élysée ? » avait ironisé, comme d'autres à gauche, Manuel Valls. Emmanuel

Macron, lui, a maladroitement paraphrasé le « Je vous ai compris » du général de Gaulle, peu prisé des rapatriés, pour tenter de rattraper sa déclaration en Algérie sur la colonisation, « crime contre l'humanité », qui a choqué, en particulier dans ces milieux. Et puis à droite, Nicolas Dupont-Aignan revendique d'être le seul véritable candidat gaulliste, enjoignant aux électeurs de le soutenir plutôt que François Fillon. Dans le sprint final, l'ex-Premier ministre, vantant la « remise en ordre » de 1958 avec le général de Gaulle, lâche désormais en meeting : « Il est plus que temps d'avoir à la tête de notre pays un gaulliste. » — I. F.

Les mots de la campagne

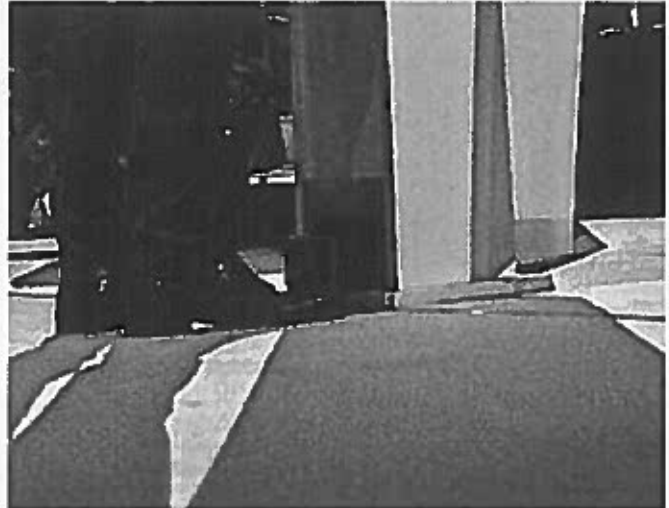




Héritage

Comment se dépêtrer de l'héritage de quinquennats impopulaires ? Pendant la primaire de la droite, François Fillon a promis, sans que cela ne conduise à son élimination, d'aller plus loin que le mandat de Nicolas Sarkozy, dont il a reconnu les insuffisances. Mais l'ex-locataire de Matignon a eu le temps (cinq ans) pour se dissocier du bilan de l'ancien président dans l'opinion, sa chance étant aussi qu'il n'en avait été, selon la cruelle formule de Nicolas Sarkozy, que le « collaborateur ». Même si c'est un ancien frondeur, Benoît Hamon est, lui, emporté par le rejet du quinquennat de François Hollande, qui, à son grand dam,

« pèse incontestablement ». Le bilan est à ce point embarrassant pour l'ex-éphémère ministre de l'Éducation qu'il le subit de plein fouet dans l'opinion et, en même temps, se voit accusé (par une partie du PS, en particulier les hollandais) de ne pas suffisamment le porter. Emmanuel Macron ne ménage pas non plus sa peine pour ne pas apparaître comme l'« héritier » ou le « protégé » du président sortant, étiquette que lui accole François Fillon, qui l'a d'ailleurs rebaptisé « Emmanuel Hollande ». Dans l'espoir de réactiver le ressort, toujours efficace, de l'anti-hollandisme dans l'électorat de droite. — P.-A. F.



Sorti vainqueur de la primaire à gauche, Benoît Hamon fait les frais du vote utile qui voit les électeurs PS sembler lui préférer Emmanuel Macron. Photo RGA/REA



Quelle majorité pour le président élu ? C'est une question posée à tous les candidats tant cette présidentielle est inédite et le paysage politique morcelé. Elle est même devenue un argument de campagne. Contre Emmanuel Macron d'abord. Ses adversaires, et en tête François Fillon, martèlent que le candidat d'En marche, mouvement qui vient de fêter sa première année, n'aurait pas de majorité

pour gouverner et serait condamné à « l'immobilisme » et l'instabilité de coalitions fragiles. A droite, en cas de victoire d'Emmanuel Macron, certains misent encore sur une cohabitation. Le candidat d'En marche, lui, espère rassurer en répétant inlassablement qu'il aurait une majorité. Ses soutiens veulent croire que les électeurs, comme par le passé, voudront donner une majorité au président qu'ils

viennent d'élire. A l'inverse, François Fillon veut convaincre que, avec LR et l'UDI, il serait le seul à pouvoir obtenir une majorité pour réformer. Mais elle aurait, sans aucun doute, comme à gauche, ses frondeurs. Quant à Marine Le Pen, difficile, même en cas de victoire, d'imaginer qu'elle arrive à faire élire une majorité, tant la formation de ses cadres et candidats reste l'une des grandes faiblesses du FN. — I. F.

Majorité



Plan B

Très vite murmuré dans les coulisses dès le début du Penelopegate, le « plan B » a agité et divisé la droite pendant plus d'un mois. Il y eut des appels à Nicolas Sarkozy et Alain Juppé pour régler la crise, des parainages pour la candidature d'Alain Juppé, d'autres pour François Baroin. Il y eut encore une semaine de tension maximale avec les départs de la campagne de François Fillon de Bruno Le Maire, des juppéistes, de l'UDI, de son directeur de campagne, Patrick Stefanini, de son porte-parole, Thierry Solère, d'une partie des sarkozystes... Le vainqueur de la primaire a fini par enterrer tout « plan B » avec

son rassemblement du Trocadéro début mars, et la présence remarquée de François Baroin, opposé à une candidature Juppé. « *Trop tard* » et « *quel gâchis !* », avait lâché Alain Juppé en jetant définitivement l'éponge. Un autre « plan B » a aussi agité la gauche et les échanges entre Jean-Luc Mélenchon et Benoit Hamon sur l'Europe. Le candidat du PS ne croit pas au « plan A » de celui de La France Insoumise, qui propose de renégocier les traités européens, tant ses exigences, dit-il, sont élevées. Il l'accuse de vouloir directement passer au « plan B » : la sortie de l'Union européenne. Comme Marine Le Pen. — L.F.



Poutine

L'ombre du président russe n'a cessé de planer sur cette campagne. La présence en filigrane de Vladimir Poutine a été ressentie sur deux plans. D'abord, évidemment, en ce qui concerne la politique étrangère. L'ancien espion du KGB dispose de trois soutiens : Marine Le Pen, qui l'a même rencontré à Moscou fin mars, Jean-Luc Mélenchon et François Fillon. L'attraction qu'exerce Vladimir Poutine s'explique par son refus du diktat américain et sa méthode forte pour lutter contre le terrorisme islamiste, comme le prouve l'intervention militaire russe en Syrie. Ce qui pousse ces trois candidats à exiger un dialogue avec la Russie sur le dossier syrien. Sur ce

point, Emmanuel Macron et Benoit Hamon sont en parfait désaccord avec leurs trois adversaires et les ont accusés de s'aligner sur la politique de Moscou. La présence de l'« ogre russe » s'est aussi manifestée par la crainte de cyberattaques pendant l'élection pour tenter d'en influencer le cours. Les Russes sont ainsi accusés d'avoir piraté la boîte mail d'Hillary Clinton, jouant sur le résultat final. Pour parer à toute tentative de fraude, aux législatives de juin, les Français de l'étranger ne pourront pas voter par Internet, le Quai d'Orsay estimant que « *les matériels et les logiciels ne permettent pas de garantir le secret du vote et la sincérité du scrutin* ». — G. C.



Système

Dans un climat de défiance sans précédent qui pousse au « dégoûtisme », aucun candidat ne veut apparaître comme le représentant du « système », terme fourre-tout désignant (non sans fantasme) la classe politique, les milieux économiques comme les médias, « élites » accusées de vouloir garder l'ordre établi et donc que rien ne change. « *Fillon ou Macron, c'est la même chose. C'est le système* », clame Marine Le Pen, fidèle au discours de l'extrême droite contre l'« *establishement* ». Jean-Luc Mélenchon fustige, lui, aussi bien un « système » politique qui ne représenterait pas la population qu'un « système » économique libéral « *de rapacité, de cupidité* ».

Enarque, ancien banquier d'affaires et ancien ministre de l'Économie, Emmanuel Macron se réclame, lui aussi, hors « système » en surfant sur sa jeunesse, le fait qu'il n'a jamais été élu et sa promesse de dépasser les traditionnels clivages politiques, dont il dénonce la « *vacuité* ». « *Il est la créature du système !* », a corrigé Benoit Hamon. Même l'ancien Premier ministre François Fillon, dans la vie politique depuis plus de trente-cinq ans, se pose, sans ciller, pour tenter de se dépeêtrer des affaires, en « *rebelle que le système n'arrêtera pas* ». Et, comme Nicolas Sarkozy en 2012, critique systématiquement la presse, lui reprochant de « *déverser de la boue* ». — P.-A. F.



Vote utile

Traditionnellement, dans le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours qui est celui de la présidentielle, « *au premier tour on choisit ; au second, on élimine* ». Ce n'est plus aussi simple. François Mitterrand appelait déjà au vote utile (le renoncement au vote de conviction) en 1981 pour siphonner les voix du PCF. Mais c'est surtout la place prise par le Front national qui, en mettant fin au bipartisme, a changé la donne. Depuis la qualification de Jean-Marie Le Pen au second tour en 2002, l'appel au vote utile dès le premier tour est devenu monnaie courante. Au détriment des petits candidats, qui y voient un

moyen pour verrouiller le « système ». « *Le vote utile est utile aux politiciens cramois, corrompus, incapables* », s'emporte Nicolas Dupont-Aignan. Cette fois, Benoit Hamon en fait aussi les frais. Les yeux rivés sur les sondages, l'électorat PS voit en Emmanuel Macron un candidat susceptible d'éviter d'avoir à choisir, au second tour, entre Marine Le Pen et François Fillon. Jean-Luc Mélenchon revenant à son tour le vote utile de gauche que Benoit Hamon a échoué à utiliser contre lui. Quant à François Fillon, il appelle, lui aussi, à un vote utile. Pour faire gagner, plaide-t-il, la véritable alternance. — P.-A. F.

Les trois sujets qui

Les thématiques qui ont dominé la campagne présidentielle n'étaient pas attendues à l'origine.

Marie Bellan
@mbellan1
Pierre-Alain Furbury
@paFurbury
Renaud Honoré
@r_honore

● LA MORALISATION DE LA VIE POLITIQUE

Un candidat – François Fillon – mis en examen pour « détournement de fonds publics, complicité et recel d'abus de biens sociaux et manquements aux obligations de déclaration à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ». Une autre – Marine Le Pen – confrontée à la demande de levée de son immunité d'eurodéputée après avoir refusé de se rendre à la convocation des juges. Un ministre – Bruno Le Roux – contraint de démissionner. C'est peu dire que les affaires, qui portent toutes sur des embauches présumées fictives d'assistants parlementaires, ont défrayé la chronique ces derniers mois. Elles ont littéralement plombé la campagne, empêchant les candidats d'être très audibles sur leurs programmes. Et imposé dans le débat la thématique de la moralisation de la vie politique, l'honnêteté et la probité étant désormais les qualités les plus importantes dans l'opinion pour devenir président. Selon un sondage Ipsos, 74 % des Français sont convaincus que les hommes politiques sont corrompus et 85 % pensent qu'ils agissent d'abord pour leurs intérêts personnels.

Sengouffrant dans la brèche, la plupart des candidats ont dévoilé des propositions sur le sujet. Pour « récurer les écuries d'Augias », Jean-Luc Mélenchon veut rendre inéligible à vie toute personne condamnée pour corruption, supprimer la réserve parlementaire, interdire l'entrée des lobbyistes dans l'enceinte du Parlement et les cadeaux faits aux parlementaires. Il promet aussi la nomination d'un haut-commissaire chargé de la lutte contre la corruption. « Le mal est bien plus grand que ce qu'on en voit », assure-t-il, comme pour mieux insister sur l'état de délabrement du « système ». Benoît Hamon entend accroître la transparence sur la

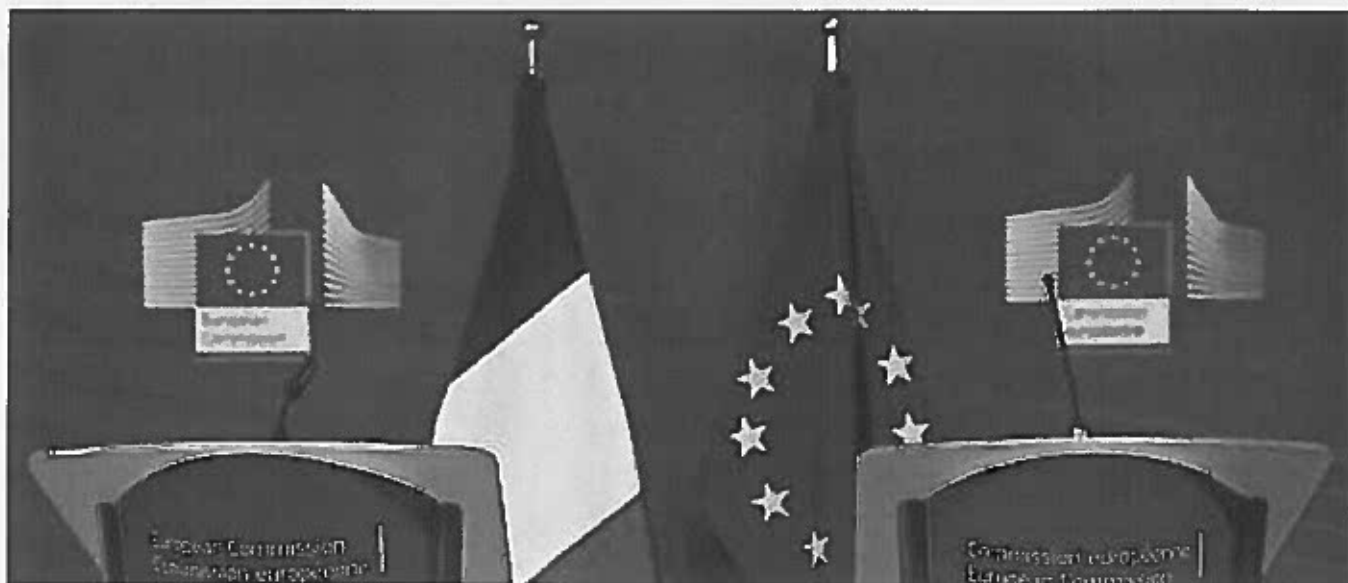
situation des élus comme sur les dons pendant les campagnes et augmenter la durée d'inéligibilité en cas d'infraction. Quant à Emmanuel Macron, il promet d'interdire aux parlementaires toute activité de conseil, de mettre fin à leur régime spécial de retraite et de fiscaliser l'intégralité de leur rémunération. Tous trois s'engagent à interdire aux élus d'embaucher des membres de leur famille. Paradoxalement, ce sont les candidats embourbés dans les affaires qui sont les moins allants. Marine Le Pen n'a pas une seule proposition sur ce sujet. Et François Fillon se contente de promettre la création d'une commission chargée de faire des propositions. Ce qu'avait proposé le vice-président du Conseil d'Etat, Jean-Marc Sauvé, dans un rapport rendu en 2011 au gouvernement... Fillon, a rappelé l'ONG Transparency International.

● LA SORTIE OU NON DE L'EURO ET DE L'EUROPE

Après le Grexit et le Brexit, c'est au tour du « Frexit » d'émerger dans les discussions. L'apparition de ce néologisme dans la campagne illustre la place qu'a prise une Europe en crise dans la structuration du débat politique. Et évoquer la directive des travailleurs détachés suffit à provoquer une empoignade dans un débat entre prétendants. Il paraît loin le temps où le sujet occupait la dernière page du programme des candidats, généralement avec des formules creuses sur la nécessaire réforme de l'Europe. Désormais l'enjeu est d'une simplicité limpide : stop ou encore ?

Inenvisageable il y a encore deux ans, la sortie de la zone euro et de l'Union européenne est une menace agitée par deux des quatre principaux candidats à l'Élysée. Marine Le Pen veut se débarrasser de l'euro pour retrouver le franc et une prétendue souveraineté monétaire, et ce malgré le coût jugé exorbitant de cette mesure par l'écrasante majorité des économistes. Officiellement, Jean-Luc Mélenchon se dit prêt, pour sa part, à rester dans l'Union. Mais « l'Europe, tu la changes ou tu la quittes », comme il l'a expliqué, et l'ampleur des réformes qu'il réclame laisse penser qu'il penche assez nettement vers la sortie. A ce duo, on pourrait ajouter les philippiques anti-UE de Nicolas Dupont-Aignan, Jacques Chemi-

Qui se sont imposés dans les débats



Inenvisageable il y a encore deux ans, la sortie de la zone euro et de l'Union européenne est une menace agitée par deux des quatre principaux candidats à l'Élysée. Photo Alexandre Michailidis/Sooc/AFP

nade ou François Asselineau, le plus radical de tous. Face à eux, les partisans de l'Europe ne campent pas sur la même ligne. François Fillon a une approche plutôt souverainiste, proposant une gouvernance intergouvernementale de la zone euro pour la relancer. Benoît Hamon et Emmanuel Macron ont des visées fédéralistes, même si leurs objectifs divergent : le premier veut doter la zone euro d'un parlement pour la démocratiser et la réorienter contre l'austérité. Emmanuel Macron entend, pour sa part, donner des gages en matière de réformes à Berlin, pour aller vers une révision concertée de la monnaie unique qui serait alors dotée d'un budget, d'un ministre des Finances et d'un parlement propre. Ces débats intenses font que toute l'Europe se passionne pour la présidentielle française, où se joue sans doute une partie de l'avenir de l'Union. En témoignent aussi les fameux « spreads » – les écarts de taux entre les emprunts français et allemands – qui ont épousé la courbe des sondages.

● LE POUVOIR D'ACHAT

Le pouvoir d'achat par unité de consommation, tel que le mesure l'Insee, n'a pas baissé dans le pays mais aurait plutôt stagné durant la dernière décennie. Mais le sentiment de perte de pouvoir d'achat est pourtant très fort dans l'opinion. Parce que le quinquennat a été marqué par des hausses d'impôt impor-

tantes pour les ménages, même si elles ont largement été compensées pour les classes populaires. Par ailleurs, les dépenses contraintes telles que le logement, mais aussi les assurances diverses, ont, elles, eu tendance à augmenter. Tous les candidats ont donc bien compris la nécessité d'être présents sur le sujet. Le plus précoce a été Benoît Hamon, qui a fait, dès la primaire de la gauche, du revenu universel sa mesure phare. Il a été obligé à plusieurs reprises d'en modifier les contours pour en limiter le coût. Ce dernier est estimé à 35 milliards d'euros. Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen proposent, quant à eux, des mesures plus classiques.

Le candidat de La France insoumise prévoit d'augmenter le SMIC net mensuel de 16 % dès son arrivée au pouvoir, ce qui le ferait passer de 1.150 euros net par mois à 1.326. Marine Le Pen, elle, prévoit une prime de pouvoir d'achat de 80 euros par mois en moyenne pour les revenus jusqu'à 1.500 euros mensuels. L'Institut Montaigne a chiffré vendredi le coût de cette mesure à 14,8 milliards d'euros par an, si elle était versée à 15,5 millions de personnes. Chez Emmanuel Macron, il est prévu d'exonérer de cotisations sociales les heures supplémentaires, de doubler la prime d'activité ou encore toutes les cotisations salariales au niveau du

SMIC (soit 20 euros de gain mensuel pour les travailleurs à ce niveau de salaire). Mais sa mesure la plus visible sur le pouvoir d'achat reste la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, avec un coût de 10 milliards d'euros pour l'Etat, selon le candidat.

Enfin, François Fillon promet un abattement forfaitaire généralisé de cotisations sociales salariées de 350 euros par an et par salarié. Le candidat Les Républicains a également ajouté plus tardivement à sa liste un coup de pouce aux petites retraites, pressé par ses alliés sarkozystes de faire un geste vers cet électorat stratégique pour la droite. ■

La politique de l'emploi passe à la trappe

C'est sans doute le grand paradoxe de la campagne 2017. On y parle de l'Europe, de la fin du travail, des effectifs de fonctionnaires ou – affaire Penelope oblige – de moralité publique. Mais d'emploi, au fond, très peu, alors que cela reste la préoccupation numéro un des Français, selon les sondages, au moment où le chômage touche 3,7 millions de personnes, pour ne compter que ceux sans aucune activité.

La promesse d'inverser la fameuse courbe ayant eu raison du quinquennat Hollande, on peut comprendre que les candidats aient opté pour une certaine mesure, sauf François Fillon, qui a toujours promis le retour au plein-emploi. Mais aucun n'en a fait son slogan de campagne à l'image du « travailler plus pour gagner plus », de Sarkozy en 2007, ou de « la réduction de la fracture sociale », façon Chirac en 1995. Benoît Hamon assure créer un million d'emplois (avec une précision « décoiffante » : 4.000 dans les transports ou 109.000 dans la petite enfance, par exemple). Mais le candidat socialiste a préféré mettre l'accent sur le revenu universel. Jean-Luc Mélenchon en promet trois fois plus mais ses messages vont surtout au social et à l'environnement, et à un Etat dominant. Emmanuel Macron vise

ANALYSE par Alain Ruello

bien 7 % de taux de chômage en 2022, mais ne le claironne pas. Marine Le Pen, comme souvent dans ses engagements, n'avance aucun chiffre.

Au-delà de cette retenue tactique face à des électeurs désabusés par des années d'échecs, quelle que soit la couleur du gouvernement, la vraie rupture est ailleurs. Car, s'il y a bien quelque chose qui ressort de cette campagne, c'est la quasi-disparition des politiques d'emploi traditionnelles à la française, dirigistes, à base de contrats aidés conçus et imposés d'en haut.

Nulle trace de formules magiques dans les programmes.

En l'espèce, la France est plutôt surdotée, du contrat unique d'insertion, le CUI, et ses deux variantes (CIE pour le secteur marchand, CAE pour le non marchand) aux contrats starter, en passant par les emplois d'avenir. La logique pousse davantage à rationaliser plutôt qu'à continuer à empiler les

dispositifs. Mais le fiasco du contrat de génération, l'un des engagements phares de François Hollande en 2012, est passé par là.

De manière déjà étonnante, les candidats à la primaire de la gauche n'avaient quasiment pas évoqué la lutte contre le chômage, lui préférant la défense du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, hormis Jean-Luc Mélenchon qui promet que l'Etat garantira un poste aux chômeurs de longue durée, ou Emmanuel Macron qui offre 15.000 euros pour toute embauche d'un habitant de quartier prioritaire de la ville, nulle trace de formules magiques dans les programmes. Un peu comme une prise de conscience non avouée que ces dispositifs ont montré leurs limites, non pas dans leur concept – ils sont pour beaucoup un moyen de rester en contact avec le travail – mais dans l'ampleur de leur usage.

En lieu et place, les promesses d'emplois des candidats font la part belle aux grands clivages de politiques économiques : mesures de compétitivité (baisse des charges, de l'impôt sur les sociétés, flexibilité...) pour LR et En marche ; protectionnisme et retour au franc pour le FN ; relance massive, droit de veto suspensif des comités d'entreprise sur les plans de licenciement pour La France insoumise... La fin d'une époque. ■

Fin du surarmortissement fiscal : seul François Fillon veut le réintroduire

Ce dispositif, stoppé samedi, avait été largement salué par les chefs d'entreprise lors de son lancement en avril 2015.

Marie Bellan
@mbellan1

La mesure s'inscrivait parfaitement dans la politique de l'offre mise en place par le gouvernement. Le surarmortissement fiscal a pourtant pris fin ce samedi. De tous les candidats à la présidentielle, seul François Fillon s'est engagé à réintroduire la mesure jusqu'en 2019. Emmanuel Macron, qui avait pourtant été à l'origine du dispositif en avril 2015 quand il était ministre de l'Économie, n'a pas prévu d'y revenir.

Le surarmortissement a été applaudi des deux mains par les chefs d'entreprise, notamment dans le secteur de l'industrie, et ce dès son lancement. Il permettait en effet de déduire de son bénéfice fiscal 40 % des sommes engagées sur des investissements productifs. Qu'il s'agisse de machines-outils, de chariots-élévateurs, d'ascenseurs, ou encore d'un four à pain pour un boulanger par exemple. Depuis ce week-end, seules les entreprises qui ont versé au moins 10 % d'acompte sur leurs achats pourront en déduire les sommes de leurs impôts, et ce à condition qu'elles acquièrent le bien dans les vingt-trois mois. Pour les autres, le dispositif disparaît.

Cette décision est d'autant plus mal vécue par les chefs d'entreprise que ce n'est pas le calendrier qu'avait annoncé le gouvernement initiale-

ment. La mesure a été prolongée une première fois en avril 2016, au bout d'un an d'existence. Et le chef de l'État s'était engagé à ce qu'elle se poursuive jusqu'à la fin 2017. Mais le relèvement du Crédit impôt compétitivité et emploi (CICE) de 6 à 7 % de la masse salariale de même que la baisse programmée de l'impôt sur les sociétés ont poussé le gouvernement à faire machine arrière sur le prolongement du surarmortissement. « En matière fiscale, c'est toujours, un pas en avant, deux pas en arrière », regrette François Asselineau, président de la CPME. Il faut dire que la mesure est coûteuse : 500 millions en année pleine et 5 milliards au total, jusqu'à extinction des derniers amortissements.

Cet investissement public est défendu par le patronat, car il a permis aux entreprises de rattraper une partie de leur retard en termes

de robotisation. Selon la Fédération des industries mécaniques (FIM), l'année 2016 a représenté la plus forte progression de leurs investissements productifs depuis 2011 : +15 % pour les robots, +40 % pour les nacelles par exemple. « La mesure de surarmortissement a eu un effet catalyseur sur les investissements, donnant le coup de pouce nécessaire aux chefs d'entreprise pour se lancer », souligne Bruno Grandjean, président de la FIM.

D'autres facteurs déterminants

Ces bons chiffres d'investissements sont toutefois la conséquence de plusieurs autres facteurs tout aussi déterminants, voire beaucoup plus. A savoir : des taux d'intérêts bas, et un CICE qui a permis de restaurer les marges des entreprises, et ce faisant leur a permis d'investir. Il n'empêche, les ventes de machines-outils ont bel et bien augmenté de 6,1 % en 2016 et les fournitures et équipements industriels divers de 5,4 %. On ne connaîtra toutefois qu'en juillet (une fois les déclarations d'impôt sur les sociétés traitées) le nombre exact d'entreprises qui ont bénéficié du dispositif.

Pour les chefs d'entreprise, le surarmortissement n'a pas suffi à compenser le retard français en termes de modernisation des outils de production. Il faut donc le relancer. « Cela fait partie de ces mesures bien ciblées qui n'ont des effets structurels que si elles s'inscrivent dans la durée », estime Alexandre Saubot, président de la Fédération de la métallurgie. ■

Les chiffres clefs

+5 %
D'INVESTISSEMENTS
PRODUCTIFS EN 2016

500
MILLIONS D'EUROS
C'est le coût de la mesure
de surarmortissement fiscal
en année pleine.

Au Royaume-Uni, l'élection française est vue à travers le prisme du Brexit



Jamais un scrutin en Europe n'a suscité autant de paris chez les bookmakers que la présidentielle de cette année.

Vincent Collen

@VincentCollen

— Correspondant à Londres

De mémoire de bookmaker, jamais une élection européenne n'avait suscité autant d'intérêt en Grande-Bretagne. Les Britanniques ont déjà misé plus de un million de livres sur le résultat de la présidentielle française, et la tendance devrait s'accroître dans les derniers jours avant le second tour. « C'est du jamais-vu. Hormis les élections américaines, on n'a jamais enregistré de tels chiffres pour un scrutin non britannique », indique Graham Sharpe, porte-parole de William Hill, le numéro un du marché outre-Manche. Le profil sans précédent des candidats – « Fillon et Le Pen très controversés, Macron l'outsider » – est selon lui, responsable de cet intérêt soudain.

Pour Anand Menon, professeur de politique européenne au King's College de Londres, cet engouement s'explique plutôt par le contexte politique britannique. « Depuis le référendum sur l'Union européenne, nous voyons tout à travers du prisme du Brexit », avance-t-il. Le succès ou l'échec de Marine Le Pen est analysé à l'aune de la vague populiste qui a touché le Royaume-Uni l'an dernier, juge cet expert. Plus prosaïquement, les Britanniques veulent savoir comment



Les Britanniques veulent surtout savoir comment le nouveau président négociera le Brexit avec Londres. Photo Justin Tallis/AFP

le nouveau président négociera le Brexit avec Londres au cours des deux prochaines années. Lors de son déplacement outre-Manche en février, Emmanuel Macron a affiché sa fermeté, sur une ligne proche de celle de François Hollande. Il n'est pas question que la Grande-Bretagne bénéficie de conditions aussi favorables que si elle restait membre de l'Union, a-t-il dit, avant d'appeler « les banquiers, les talents, les universitaires, les chercheurs » du pays à venir s'installer en France.

Aucune déclaration après la rencontre May-Macron

La classe politique britannique est restée à l'écart des débats pour l'instant. La Première ministre, Theresa May, a reçu Emmanuel Macron à Downing Street en février, mais elle n'a fait aucune déclaration à l'issue de leur rencontre à huis clos. De tels entretiens, avec un candidat à la présidentielle, sont rares, mais il existe des précédents. Tony Blair

avait reçu le candidat Nicolas Sarkozy en 2007. La Première ministre n'a pas exclu de rencontrer d'autres candidats, à l'exception de Marine Le Pen. « Nous avons une longue tradition de ne pas entretenir de relation avec le Front national », a souligné son porte-parole. A gauche, aucun contact n'a été publiquement annoncé entre Benoît Hamon et le leader du Parti travailliste, Jeremy Corbyn, qui est au plus bas dans les sondages. « Aucun candidat français n'a intérêt à être vu avec lui », estime Anand Menon.

En attendant les résultats, les Britanniques font leurs jeux. La cote d'Emmanuel Macron est de 8 contre 11 chez William Hill. Cela signifie qu'un parieur misant 11 livres en gagnera 19 (huit de plus que sa mise, donc) en cas de victoire de l'ancien ministre de l'Economie. Celle de Marine Le Pen est de 11 contre 4 : sa victoire étant moins probable, elle rapporterait plus à un parieur. ■

Aux Etats-Unis, le scrutin est jugé plus dangereux que la victoire de Trump

Avec l'élection française se joue l'avenir de l'Union européenne, alertent les grands quotidiens outre-Atlantique.

Lucie Robequain
@robequain
— Bureau de New York

Les Américains ne connaissent que deux courants politiques, républicain et démocrate. Que les deux plus grands partis français puissent être éliminés au premier tour de la présidentielle suffit donc déjà à les émouvoir. Le magazine « Foreign Affairs », une référence chez les diplomates, parle de l'élection « la plus extraordinaire de la V^e République ». Le « Wall Street Journal », qui incarne la droite libérale, n'y voit rien de bon. Il dénonce une campagne qui oscille entre « farce et tragédie », avec un François Fillon plombé par les affaires et un Benoît Hamon incarnant les « pires instincts étatistes » du Parti socialiste. Le quotidien anticipe ni plus ni moins qu'un « tremblement de terre ». « Si les sondages se confirment, deux partis n'ayant jamais exercé le pouvoir s'affronteront au second tour », en la personne de Marine Le Pen et d'Emmanuel Macron, remarque-t-il. Les journaux multiplient les parallèles avec l'élection américaine : le rejet des partis en place, la peur des immigrants, les scandales qui frappent François Fillon et Marine Le Pen sont autant d'éléments qui nourrissent le populisme. Le site Breitbart News – la référence de l'extrême droite – veut croire que le « patriotisme économique » de Marine Le Pen remportera le même succès



« Si les sondages se confirment, deux partis n'ayant jamais exercé le pouvoir s'affronteront au second tour », en la personne de Le Pen et Macron, remarque le « Washington Post ». Photo AFP

que le « nationalisme économique » de Donald Trump.

« Quelque chose de pourri »
L'élection de Marine Le Pen serait bien plus grave, note le « Wall Street Journal », car c'est la survie de l'euro qui est en jeu. « Cela fait de l'élection française le plus important combat jamais observé entre nationalistes et mondialistes », fait-il valoir. C'est même l'avenir de l'Union européenne toute entière qui se joue ces prochaines semaines, si l'on en croit le « Washington Post » : « Exciser la France de l'Europe reviendrait à prélever la moitié d'un cœur – le reste de l'organisme n'y survivrait pas longtemps. » Les journaux transatlantiques s'étonnent aussi de la bienveillance française à l'égard de l'extrême gauche. Le « New York Magazine » ne voit guère de différence entre Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon, qu'il décrit comme un « rêveur utopique ». Des pages entières ont été accordées récem-

ment à Philippe Poutou, un « héros du peuple [...] en tee-shirt, mal rasé » selon le « New York Times ».

Les développements de l'affaire Fillon ont donné lieu à quelques articles assassins sur la classe politique française. Plutôt francophile, le « New York Times » s'est fendu d'un éditorial intitulé : « Il y a quelque chose de pourri dans la politique française ». Il évoque une « culture politique de l'immunité et des privilèges [...] héritage de la culture monarchique du pays ». Le magazine « Foreign Policy » titre lui aussi : « Pourquoi la France est-elle si corrompue ? » : il y rappelle que la loi américaine interdit aux élus d'embaucher leurs proches, ce qui n'est pas le cas en France. Les Etats-Unis sont certes mal placés pour dénoncer le népotisme, le président ayant embauché sa fille et son gendre à la Maison-Blanche. Mais ceux-ci ne reçoivent aucun salaire, s'empressent d'ajouter les médias américains. ■

Il est temps d'en finir

Par Dominique Seux

Il est temps que cette campagne s'arrête. Cela fait plus d'un an que la course à la présidentielle a commencé et ce « temps suspendu » commence à peser à beaucoup de Français. Si la vie économique ne s'est pas arrêtée, un attentisme s'est installé et les responsables publics sont mobilisés à temps plein par l'échéance du 7 mai. Combien, d'ici là, y aura-t-il encore de rebondissements ? Au printemps 2016, le match Sarkozy-Juppé occupait la scène et l'Élysée paraissait acquis au second. Trois mois plus tard, c'est François Fillon qui est sorti gagnant de la primaire de la droite... avant de basculer dans « l'affaire ». A l'automne, Emmanuel Macron était vu comme un gentil perturbateur, mais pas plus : aujourd'hui, il est en tête dans plusieurs sondages. A gauche, personne n'aurait parié le euro sur la victoire de Benoît Hamon en janvier. Enfin, il y a encore un mois, on aurait crié au fou si quelqu'un avait imaginé un second tour Mélenchon-Le Pen, hypothèse affolante depuis quelques jours. Il reste six jours pour éviter ce pire-là, mais cette campagne a brouillé toutes les cartes et sera restée incertaine jusqu'au bout – comme l'issue du vote sur le Brexit et l'élection de Donald Trump. Des peuples fatigués par des crises qui n'en finissent pas (financière, économique, morale, politique) déjouent les pronostics, les populistes usent des ficelles les plus grossières pour l'emporter et les représentants de la société civile restent abasourdis. Pendant plusieurs mois, le projet du Front national a été moins critiqué, pour ne prendre qu'un seul exemple, que celui de Fillon ou que le « flou » supposé de celui de Macron. Où étaient les belles consciences, les intellectuels, les artistes, toujours prompts à pétitionner ? Nulle part. Quant au projet Mélenchon, il a fallu attendre la semaine dernière pour qu'un syndicat, en l'occurrence la CFDT, le premier du secteur privé en France, en dénonce la folie. Il est décidément temps que cela se termine.



Lire nos informations
Pages 2 à 5

Mélenchon, agent électoral de Fillon

La percée du leader de La France insoumise dans les sondages ramène vers le candidat des Républicains certains électeurs de droite qui s'en étaient éloignés.

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE

Stéphane Dupont



Je suis le bruit et la fureur, le tumulte et le fracas. » Cette année, Jean-Luc Mélenchon a remis ce genre de formule qui avait marqué sa course à l'Élysée en 2012. Le candidat de La France insoumise a lissé son image, dompté son caractère éruptif et adouci ses slogans, bref, s'est présidentialisé, dans l'espoir de séduire un électorat plus large. Il n'en fait pas moins toujours peur à de larges pans de la population. Et commence à donner des frayeurs aux marchés financiers, à l'instar de Marine Le Pen. Non sans quelques raisons : l'ex-sénateur PS projette la sortie de l'euro et de l'Europe, du nucléaire et du diesel, promet des hausses d'impôt massives pour tous ceux gagnant plus de 4.000 euros par mois, un programme de nationalisations sans précédent depuis 1981 et près de 200 milliards de dépenses nouvelles. En cette fin de campagne, l'eurodéputé est porté par une réelle dynamique qui le conduit, dans les sondages, aux portes du second tour. De quoi alarmer l'électorat de droite

Fabien Clairefond pour Les Echos

et... donner un coup de « boost » à François Fillon. La perspective d'une finale Le Pen-Mélenchon n'est désormais pas impossible. Certains électeurs, qui s'étaient éloignés du candidat des Républicains en raison des affaires, mettent de côté leurs états d'âme, reviennent au bercail et resserrent les rangs face à ce danger. Alors qu'Emmanuel Macron avait brouillé les repères traditionnels, Jean-Luc Mélenchon recrée du clivage droite-gauche, incite les électeurs à regagner leur famille politique habituelle. Une aubaine pour François Fillon. Depuis dix jours, l'ex-Premier ministre agit d'ailleurs méthodiquement le chiffon rouge que représente, aux yeux de beaucoup, l'ascension du champion de La France insoumise dans les intentions de vote, allant jusqu'à évoquer une menace « communiste ». Le propos est un peu « vintage » mais très efficace dans la dernière ligne droite auprès d'électeurs déboussolés. Il colle, en outre, parfaitement à la stratégie qui est celle de François Fillon depuis le Penelopegate : consolider son socle d'électeurs de la droite traditionnelle en présentant les autres candidats comme autant de repoussoirs. Et se qualifier sur le fil pour le second tour. Un défi aujourd'hui à sa portée. [@DupontEchos](#)

François Asselineau. Joël Saget/AFP



Nathalie Arthaud Saget/AFP



Élection présidentielle

À la suite des programmes des cinq principaux candidats à la présidentielle, « La Croix » présente ce week-end ceux des six autres, auxquels les sondages attribuent des intentions de vote moins flatteuses. À l'approche d'un scrutin encore lourd d'incertitudes, ces candidats trouvent l'occasion de faire entendre leur différence.

« Petits candidats », demandez le programme !

Nathalie Arthaud, 1 800 € de salaire minimum

Comme l'autre candidat d'extrême gauche Philippe Poutou, la porte-parole de Lutte ouvrière veut interdire les licenciements. Et l'autre « mesure indispensable » mise en avant de son programme est l'augmentation du pouvoir d'achat. « Le patronat, relayé par le monde politique, explique que les entreprises ne peuvent augmenter le smic. Et pour cause, cela voudrait dire faire passer les besoins vitaux des travailleurs avant leurs profits, avant la fortune personnelle... », argumente la candidate. Cette professeur d'écono-

mie de 47 ans veut un minimum de 1 800 € net par mois (contre 1 153 € aujourd'hui) pour les salaires et les pensions et une augmentation de 300 € de tous les salaires. « Cela ne représenterait qu'un rattrapage après des années de blocage », explique celle qui était déjà la candidate de Lutte ouvrière il y a cinq ans (0,56 %) après avoir succédé à Ariette Laguiller.

La « candidate communiste », qui reproche à la gauche d'avoir oublié la classe ouvrière, se défend de faire de cette mesure une simple promesse électorale. Pour

se donner vraiment les moyens de cette hausse du pouvoir d'achat, d'autres mesures s'imposeront en cas de victoire : il s'agira notamment d'imposer la « transparence des comptes des entreprises » et de lever « le secret bancaire et le secret des affaires », qui permettent aux dirigeants de sacrifier les emplois à la distribution des dividendes aux actionnaires.

Elle prend l'exemple du groupe Vivarte (André...) où les salaires sont faibles mais qui va être détruit par les « manœuvres financières » des fonds de pension. Et, pour que le rattrapage salarial ne

soit pas réduit à rien par l'augmentation des prix, « il faut imposer l'indexation des salaires et des pensions sur le coût de la vie ». L'enseignante d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), qui fut conseillère municipale à Vaulx-en-Velin (Rhône) entre 2008 et 2014, rappelle que les salaires des PDG « ont augmenté de 65 % en dix ans pendant que le smic progressait de 15 % seulement ». Quant aux allocations et aux minima sociaux, « ils doivent être transformés en salaire », estime Lutte ouvrière. Bernard Gorce

Nicolas Dupont-Aignan Saget/AFP



Jacques Cheminade, Saget/AFP



François Asselineau, le Frexit éclair

Sortir au plus vite de l'Union européenne, de l'euro et de l'Otan. Contre ceux qui entendent renégocier les traités, François Asselineau s'est positionné en candidat d'un Frexit immédiat, « respectueux du droit et du bon sens ». Héritier du ségularisme, passé par divers cabinets ministériels, l'inspecteur des finances s'est fait connaître du grand public par les conférences marathons qu'il dispense un peu partout en France avant de les diffuser sur Internet. Celle qui s'intitule « Le jour d'après » détaille son plan pour « rendre à la France sa liberté ».

Le président nouvellement élu amorce la sortie de l'Union européenne en utilisant l'article 50 du traité européen – prévoyant une sortie dans les deux ans maximum suivant la notification du retrait – et celle de l'Otan en se fondant sur l'article 13 – qui spécifie que toute partie peut se retirer un an après avoir informé ses partenaires de sa volonté. Pour cela, une réforme constitutionnelle s'impose, validée par référendum, ainsi qu'une majorité à l'Assemblée, aisément acquise selon le candidat grâce à « l'ef-

fet de souffle » provoqué par son élection. Dans les deux premiers mois, il compte ainsi pouvoir informer les partenaires de la France de ce double retrait. Et dans les sept mois, mettre en circulation le nouveau franc, appelé à présent « le libre », avec un taux de change garanti pendant un mois maximum.

Afin que le « divorce » se passe au mieux, il entend ensuite examiner les 521 traités liant la France à l'Union européenne. Avec trois hypothèses : sortie pure et simple, substitution d'un traité bilatéral, négocia-

tion du maintien avec l'Union européenne. François Asselineau en est convaincu, « le monde européen ne nous mettra pas de bâtons dans les roues car ils ont horreur de l'incertitude avant tout ». Même optimisme quant aux « détails techniques », comme le solde des comptes ou le devenir des fonctionnaires européens : la résolution de la plupart d'entre eux dès la première année du quinquennat devrait nous permettre de « rester en bons termes avec nos voisins ».

Béatrice Bouniol

Jacques Cheminade, son ennemie, c'est la finance

Libérer la France de l'occupation financière. C'est le combat de Jacques Cheminade, énarque dissident, depuis quarante ans et trois campagnes présidentielles. Son « projet de combat » contre le monde de l'argent s'articule autour de trois fronts.

Il s'agit tout d'abord de réaliser vraiment la réforme bancaire promise par François Hollande en séparant les secteurs de dépôt et d'investissement. Dans le même temps, le candidat entend exiger une conférence internationale afin d'examiner la légitimité des dettes et de réformer le système monétaire international. « Aucun autre candidat, déclare-t-il, ne propose de remettre en question notre dette illégitime, par où devrait pourtant commencer toute politique française, européenne et internationale. »

À la financiarisation de l'économie, il veut substituer un développement porté par une politique nationale de grands projets et un crédit public, comme après guerre. Jacques Cheminade milite ainsi pour tripler les moyens de la Banque publique d'investissement afin qu'elle puisse

injecter 100 milliards d'euros par an dans les sciences et technologies, notamment dans les trois domaines porteurs identifiés par le candidat : la mer – le nettoyage des océans –, l'espace – l'exploitation de la Lune – et l'Afrique – la remise en eau du lac Tchad. Un crédit d'impôt « industrie région » permettra en outre de relayer les projets nationaux sur tout le territoire.

Au niveau européen, il faut substituer au « système monétariste » actuel une « Europe des peuples et des patries, fondées sur de grands projets d'intérêt mu-

tuel ». Cela suppose de sortir de l'Union européenne et de l'euro, devenu le « relais de la mondialisation financière ». À présent, la France doit s'unir avec les pays européens « attachés aux mêmes valeurs », coopérer avec les membres des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), autour d'ambitieux chantiers sur le modèle de la « nouvelle route de la soie » développée par la Chine et, au-delà, avec « tous ceux qui sont disposés à briser le garrat financier mondial ».

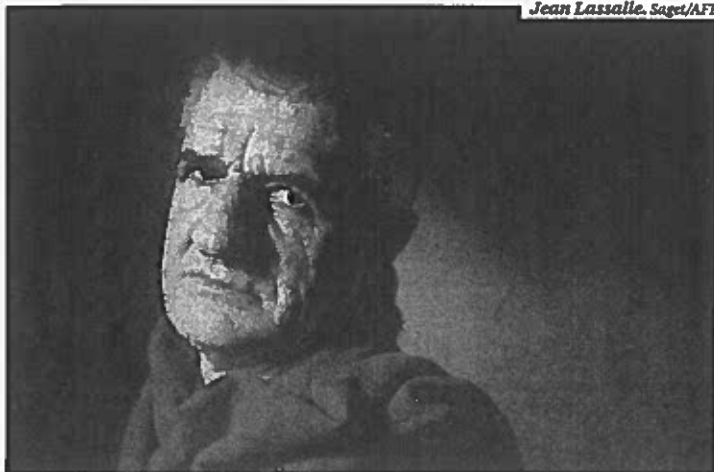
Béatrice Bouniol

Nicolas Dupont-Aignan, pour une Europe des nations et des projets

« Je n'accepte pas que l'Union européenne défigure l'idéal européen », scande régulièrement Nicolas Dupont-Aignan au cours de ses meetings. Le candidat souverainiste de Debout la France a fait du changement de politique européenne son combat majeur. Il souhaite « dénoncer les traités européens pour retrouver la maîtrise de nos lois, de nos frontières et de notre budget ». Le chantre de l'« indépendance nationale », qui s'inscrit dans la filiation gaulliste, entend promouvoir une « Europe des nations et des projets ».

S'il est élu, il proposera un traité alternatif qui préserverait la pleine souveraineté des membres de la Communauté des États européens, succédant ainsi à l'UE. La Communauté, une « association d'États souverains », agirait dans les « seuls domaines de compétence qui lui seront délégués par les États membres et sur un mode confédéral ». Et les Parlements nationaux pourraient s'opposer aux décisions de la Communauté

Suite page 10. ●●●



Jean Lassalle, Ségol/AFP



Philippe Poutou, Ségol/AFP

●●● Suite de la page 9.
si elles dépassent son champ de compétence.

Nicolas Dupont-Aignan compare le projet européen qu'il appelle de ses vœux à un « *syndic de copropriété* ». Filant la métaphore, il explique que ce dernier a pour mission de gérer des parties communes, de s'occuper de ce que les copropriétaires ne peuvent pas faire seuls. Le député de l'Essonne et maire d'Yerres souhaite ainsi que l'Europe se concentre sur des grands projets d'avenir comme la lutte contre le cancer, la révolution numérique ou la recherche sur les énergies du futur.

« Retrouver la maîtrise de nos lois. »

Concernant l'euro, l'énarque de 56 ans assure avoir évolué et entend désormais passer d'une monnaie unique à une monnaie commune où l'euro deviendrait une monnaie de réserve et d'échanges qui cohabiterait avec des monnaies nationales comme l'euro-franc. Le candidat, qui assure ne pas être contre l'Europe mais vouloir la « *réorienter* », souhaite défendre son traité alternatif auprès des parlementaires européens dans un « *esprit constructif* ». Mais, en cas d'échec des négociations, il s'engage à proposer par référendum aux Français la sortie de l'Union européenne.

Arnaud Bevilacqua

Jean Lassalle, le territoire au cœur

Jean Lassalle n'a pas oublié d'où il vient. « *Je suis fils de berger, frère de berger, je l'ai été moi-même* », déclarait-il lors du débat télévisé le 4 avril comme pour mieux rappeler son attachement viscéral à son territoire, les Pyrénées-Atlantiques. Le député, qui avait fait une grève de la faim en 2006 pour protester contre la délocalisation d'une usine de sa circonscription 65 km plus loin dans le bassin industriel de Lacq, se pose en défenseur de l'échelon local. Il souhaite ainsi que les communes retrouvent leur liberté

de « *s'associer ou non en intercommunalités à taille humaine* ». « *On se retrouve avec (...) des espaces intercommunaux tellement vastes qu'il faut des hélicoptères pour en faire le tour!* », écrit-il dans son projet. Sans surprise, celui qui est maire de Lourdes-Ichère (162 habitants) reviendra sur la loi pour la nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) qui a notamment renforcé les intercommunalités. « *Après tant de petits artisans, de petits commerces disparus. Après tant de pharmacies fermées, tant de ma-*

ternités aussi et les médecins qui s'en sont allés. Après les instituteurs et les curés et les précepteurs, maintenant c'est les maires. Je ne peux pas l'accepter, c'est la raison pour laquelle de toutes mes forces, j'abrogerai ce texte », déclarait-il lors de son passage devant l'Association des maires de France, le 22 mars. De même, Jean Lassalle dénoncera la loi qui a conduit à la création de quinze métropoles puis vingt-deux. Le candidat dénonce aussi le redécoupage des régions entrepris par François Hollande. « *Ces régions n'ont pas*

connu d'histoire commune. Elles n'ont aucun présent à partager », déplorait-il dans l'émission « *Face aux chrétiens* » le 23 mars. Il conservera les départements qui verront, tout comme les communes, les dotations de l'État revues « *à hauteur du financement perdu en 2017 soit 1 milliard d'euros* ». Enfin, celui qui se définit comme le « *candidat de la ruralité* » proclamera dès son élection les campagnes « *grande cause nationale* » et y consacra un budget de 3 milliards d'euros. Alban de Montigny

Philippe Poutou, interdire les licenciements et les suppressions de poste

Se présentant comme le défenseur des salariés et des classes populaires, le candidat du Nouveau parti anticapitaliste (NPA), qui a pris le relais de la LCR et d'Olivier Besancenot, défend avant tout l'interdiction des licenciements par les entreprises mais aussi les suppressions de postes dans le secteur public. C'est la seule solution, selon lui, pour mettre fin au problème du chômage de masse, à la précarité et au recul des services publics. Une mesure logique pour cette formation marxiste qui défend la

socialisation des moyens de production et une économie planifiée. Les entreprises qui suppriment des emplois seront donc réquisitionnées et placées sous le contrôle de ses salariés. Tout comme les secteurs clés de l'économie : les banques, les entreprises de l'énergie, du transport, de la communication, ou encore l'industrie pharmaceutique. « *Ces activités doivent sortir des logiques marchandes, parce qu'elles sont vitales pour la population mais aussi parce que c'est une condition indispensable pour répondre à la crise climatique* »,

explique le candidat dans un programme où la lutte contre le changement climatique justifie de lutter contre un capitalisme « *qui détruit la planète* ». Dans cette logique, il est donc possible pour Philippe Poutou de proposer un CDI à tous, un smic à 1 700 € et une augmentation de 300 € de tous les salaires, le passage aux 32 heures sur quatre jours sans perte de salaire et la création d'un million d'emplois dans les services publics. « *Nous ne voulons pas d'un "revenu universel" de quelques centaines d'euros qui*

maintiendra des millions de personnes au niveau du seuil de pauvreté, mais d'un salaire qui permette à chacun de vivre dignement », justifie-t-il en référence à la proposition phare de Benoît Hamon. Avec un programme de gauche, en rupture avec le système capitaliste, Philippe Poutou entend néanmoins se distinguer d'un Jean-Luc Mélenchon qui défend le repli dans les frontières nationales ou d'une Nathalie Arthaud qui rejette selon lui « *la nécessité d'un mouvement unitaire* ». Céline Rouden

Sondage Cevipof : plus d'un quart des électeurs ne sont pas sûrs de leur choix pour la présidentielle

L'enquête réalisée auprès de 11 600 personnes confirme l'érosion des favoris, Le Pen et Macron, et la progression des challengers, Mélenchon et Fillon.

La dernière vague de l'enquête électorale du centre de recherche de Sciences Po (Cevipof) a été réalisée les 16 et 17 avril par Ipsos-Sopra Steria auprès d'un panel de 11 601 personnes inscrites sur les listes électorales. A moins d'une semaine de la fin de la campagne officielle pour l'élection présidentielle, elle confirme la compétition extrêmement serrée – et sans précédent – engagée entre quatre candidats : François Fillon (Les Républicains), Marine Le Pen (Front national), Emmanuel Macron (En marche !) et Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise).

• Une indétermination inédite

C'est, depuis des semaines, l'une des caractéristiques de cette campagne : bon nombre de Français ne sont pas sûrs d'aller voter et, parmi ceux qui le sont, un pourcentage important n'est pas encore sûr de son choix.

Ainsi, sur les 11 601 personnes de l'échantillon, 8 274 se déclarent certaines d'aller voter et expriment une intention de vote. Certes, cet indice de participation de 72 % est en hausse sensible (+ 6 points) depuis la précédente enquête réalisée entre le 31 mars et le 2 avril. Mais il préfigure un niveau d'abstention de 28 %, similaire à celui, record, de 2002.

Quant à la sûreté du choix, elle s'est nettement consolidée depuis le début du mois d'avril (72 %, en hausse de 8 points). Il n'empêche, plus d'un quart des électeurs sont toujours hésitants et ne se détermineront que dans les derniers jours. Compte tenu de l'écart très serré entre les quatre principaux candidats, c'est dire la marge d'incertitude importante qui demeure sur l'issue du scrutin.

• L'érosion des « favoris »

Depuis plusieurs semaines, la candidate du Front national et celui d'En marche ! étaient au coude-à-coude et devançaient nettement leurs concurrents. L'érosion qu'ils ont enregistrée durant la dernière quinzaine est sensible et presque identique.

Avec 22,5 % des intentions de vote, Marine Le Pen perd 2,5 points par rapport au début du mois d'avril, dont 1,5 point résultant d'une moindre mobilisation en sa faveur et traduisant le léger flottement de sa campagne dans la période récente. La position de la candidate du FN s'effrite, y compris parmi ses électeurs de 2012 qui ne sont plus que 77 % (- 3 points) à

vouloir revoter pour elle ; en revanche, elle est la candidate qui bénéficie des intentions de vote les plus déterminées : 84 % (+ 2 points) de ses électeurs se disent sûrs de leur choix.

On notera enfin que, si elle se qualifie pour le second tour, M^{me} Le Pen ne semble pas en mesure de remporter l'élection dans aucun des cas de figure qui pourrait se présenter : elle est largement devancée par M. Macron (61 % contre 39 %), par M. Mélenchon (57 % contre 43 %) et par M. Fillon (55 % contre 45 %). Mais ceci est une autre histoire qui ne s'écrira réellement qu'au lendemain du 23 avril.

De son côté, avec 23 % des intentions de vote, Emmanuel Macron est également en recul de 2 points. Il ne souffre guère d'une démobilisation de ses électeurs, d'autant qu'ils sont de plus en plus nombreux à être désormais sûrs de leur choix : ils sont 74 % à l'affirmer, soit une forte progression de 13 points en quinze jours et de 21 points en un mois.

Le candidat d'En marche ! est en passe de gommer ce qui apparaissait jusqu'à présent comme un sérieux point de faiblesse. Il subit, en revanche, de légers transferts d'intentions de vote en faveur de Jean-Luc Mélenchon (1 point) et de François Fillon (0,5 point).

• La progression des challengers

La progression la plus spectaculaire est enregistrée par le candidat de La France insoumise. Avec 19 % des intentions de vote, Jean-Luc Mélenchon confirme sa percée spectaculaire : en seulement un mois, il a progressé de 7,5 points et se retrouve pratiquement à égalité avec François Fillon.

Le candidat du parti Les Républicains, de son côté, ne cède rien, au contraire. Avec 19,5 % des intentions de vote, il engrange un gain de 2 points depuis le début du mois d'avril. Et cet électorat est solide : 81 % des électeurs qui veulent voter pour lui sont sûrs de leur choix.

Cette progression est essentiellement due à des transferts d'intentions de vote en sa faveur en provenance d'électeurs de M. Macron (0,5 point), de M^{me} Le Pen (0,5 point) et du président de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan (0,5 point).

M. Fillon apparaît plus que jamais comme le candidat des plus de 65 ans, dont il recueille 36 % des suffrages, en progression de 3 points. Il consolide aussi le soutien dont il bénéficie chez les cadres supérieurs (28 %) et chez les électeurs les plus aisés (foyers ayant un revenu mensuel de 6 000 euros et plus) où il recueille 34 % des intentions de vote, en hausse de 5 points. Enfin, il reconquiert peu à peu le soutien des électeurs qui avaient voté pour Nicolas Sarkozy en 2012 : 59 % d'entre eux entendent voter pour lui, soit 5 points de plus qu'il y a deux semaines.

Si l'on tient compte de la marge d'erreur de l'ordre de 1 % pour un échantillon de 8 000 personnes, MM. Mélenchon et Fillon talonnent donc de très près M. Macron et M^{me} Le Pen. Leur qualification pour le second tour reste tout à fait possible, surtout si l'on garde en mémoire les quelque 28 % d'électeurs qui n'ont pas encore définitivement fait leur choix.

Parmi les autres candidats, celui des socialistes, Benoît Hamon, confirme son décrochage depuis la fin mars. Devancé par Jean-Luc Mélenchon depuis cette date, il a glissé nettement

sous la barre des 10 % : avec 8 % des intentions de vote (et 19 % seulement de celles des électeurs de François Hollande en 2012), il est irrémédiablement écarté du second tour.

De son côté, M. Dupont-Aignan ne parvient pas à décoller des 4 % dont il est crédité depuis un mois. Enfin, Philippe Poutou (Nouveau Parti anticapitaliste) a manifestement bénéficié de sa prestation remarquée lors du débat télévisé du 4 avril : avec 1,5 % d'intentions de vote, il double son score.

Gérard Courtois

POURQUOI UNE TELLE DEROUTE DE LA SOCIAL DEMOCRATIE ?

OLIVIER PASSET, XERFI



La Tribune publie chaque jour des extraits issus des analyses diffusées sur Xerfi Canal. Aujourd'hui, pourquoi une telle déroute de la social démocratie ?

Le séisme politique de l'élection présidentielle française risque bien de marquer l'implosion du parti socialiste. Un PS qui comme dans beaucoup d'autres pays traverse une crise d'ampleur inédite, ne parvenant plus à faire la grande synthèse entre le centre droit et la gauche.

LA GRANDE SYNTHÈSE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE-LIBÉRALE A DU PLOMB DANS L'AILE

Comme le parti travailliste britannique, qui sous le leadership contesté de Jeremy Corbyn a tourné le dos au blairisme, comme le SPD allemand, laminé électoralement et qui ne reprend du poil de la bête que sous la houlette d'un Schulz qui le repositionne sur sa gauche. Tout cela fait encore écho à la défaite historique du parti social-démocrate finlandais, qui a vu la présidence lui échapper pour la première fois depuis 30 ans en 2012 ; ou encore au débordement du parti socialiste espagnol sur sa gauche, par Podemos ; à la quasi disparition du Pasok en Grèce, balayé par Syriza. Idem plus récemment en Autriche, et aux Pays-Bas, où les sociaux-démocrates ont été mis hors-jeu. Sans parler des déboires de Renzi en Italie... La liste est longue encore.

La grande synthèse de l'économie sociale de marché, qui devait fédérer les pays européens, a du plomb dans l'aile. Pourquoi la grande contestation de la mondialisation qui monte dans tous les pays ébranle-t-elle davantage la gauche de gouvernement que les partis qui s'étaient faits les champions de l'ultra-libéralisme et de l'orthodoxie financière ?

Il y a d'abord quelques grandes raisons de fond, communes à tous ces partis à travers l'Europe.

UN ESPACE POLITIQUE RÉDUIT COMME PEAU DE CHAGRIN

D'abord, l'impact de l'effondrement des régimes communistes. La social-démocratie perd alors son aura de contre-feu idéologique, d'alternative sociale et régulée crédible face aux pays du bloc de l'Est. L'ère de la mondialisation néo-libérale qui s'ouvre a pour pendant tout le discours sur l'archaïsme de la gauche, tout à coup ringardisée comme appartenant aux reliques de l'histoire.

Face à cela, la social-démocratie se repositionne. Ce faisant elle bascule de la stratégie offensive à la stratégie défensive ou adaptative. Cherchant à intégrer le choc néolibéral tout en préservant a minima les acquis sociaux. L'espace politique de la gauche gouvernementale n'est plus alors que celui de la correction des failles du « grand vilain marché » : c'est le libéralisme plus une dose allégée de redistribution et de sécurisation des parcours + le principe de précaution en matière d'environnement, de risque bancaire ou de gestion des déficits. C'est en somme la guerre économique, mais avec plus de contraintes pour les agents privés.

L'ère de la mondialisation néolibérale, soi-disant dérèglementée, finit paradoxalement par accoucher d'économies ultra-judicialisées, ultra-codées, ultra-assurées, faisant peu à peu l'objet de toutes les détestations.

IMPUISSANTS FACE AU DÉLITEMENT DES CLASSES MOYENNES

Il y a ensuite le positionnement pro-européen des partis sociaux-démocrates, coincés par des règles qu'ils ont eux-mêmes contribué à édicter. Des règles qui empêchent ces partis de réaliser des projets de transformation sociale. Et ce statu quo européen, qui refuse la sortie de l'euro d'un côté et bute sur l'impossibilité politique du saut fédéral, les condamne à l'impuissance.

Avec la crise, c'est finalement la crédibilité des partis sociaux-démocrates qui est la plus atteinte. Leur incapacité à corriger de façon incrémentale les failles du système apparaît de façon patente.

La crise accélère aussi le délitement de leur socle électoral. Pour une classe moyenne de plus en plus déclassée, qui se range dans les perdants de la grande synthèse social-libérale, les logiciens ultra-libéral pur, ou à l'inverse anti-mondialisation, sont finalement plus audibles que celui de la réparation sociale.

Face au délitement de leur électoral, les avancées sociétales que proposent les partis sociaux-démocrates sont-elles mêmes suspectées d'être les cache-misère de leur impuissance économique et sociale, destinées à flatter une poignée de citoyens de grandes métropoles, seuls gagnants de la mondialisation.

L'IMPRÉPARATION IDÉOLOGIQUE DE LA GAUCHE FRANÇAISE

Mais il faut aussi parler de l'impréparation idéologique de la gauche française. Face à la crise de 2008 et à la remise en cause profonde du système qu'elle provoque, quel a été le travail programmatique du parti socialiste ? On est loin de tout le travail qui avait précédé l'élection de 1981. Qu'on le veuille ou non, toute la réflexion sur les nationalisations, sur le renforcement des filières, avait servi de socle à l'action. Avec une véritable implication des corps intermédiaires.

Au lieu de cela que voit-on ? L'entre soi de l'expertise en petit comité qui tient lieu de mode d'élaboration de la pensée. Hors sol, hors concertation. Et c'est ainsi que la gauche de gouvernement égraine des catalogues de réformes, adoubees par le monde académique. Mais cela ne procure ni vision, ni vrai programme.

Et c'est de la sorte que la social-démocratie est devenue emblématique de la défaite du politique face à la technostructure et à l'économisme tout puissant.

>> Plus de vidéos sur le site Xerfi Canal, le médiateur du monde économique

Objectif respecté pour les dépenses de santé en 2016

- En 2016, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) a été globalement respecté malgré un dérapage du coût des soins de ville. Celui-ci risque même de se reporter sur l'année 2017, s'inquiète le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie.

Les dépenses de santé sont estimées à 185,2 milliards d'euros pour 2016, un montant "très proche" de l'objectif du gouvernement mais qui recouvre un dérapage des soins de ville, a constaté jeudi 13 avril le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie.

Pour 2016, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam), fixé par le gouvernement à 1,8% d'une croissance par rapport à 2015, devrait donc être respecté. Une annonce dont se sont félicités les ministres respectivement en charge de l'Economie et des Finances, Michel Sapin, des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, ainsi que le secrétaire d'Etat au Budget, Christian Eckert. L'Ondam a connu « son plus faible taux de progression depuis 1997 » ont-ils affirmé dans un communiqué commun.

Dérapage des soins de ville

Mais il cache une "situation très contrastée", note le comité d'alerte. Ainsi, les dépenses de soins de ville (c'est-à-dire l'ensemble des soins dispensés en dehors de l'hôpital) "s'établiraient à 85,1 milliards d'euros, supérieures de 500 millions à l'objectif rectifié fixé pour 2016" dans le budget de la sécu pour 2017, et "de 743 millions par rapport" à ce que prévoyait le précédent budget. Celles-ci augmentent en raison du vieillissement de la population, de l'accroissement des maladies chroniques ou encore du progrès technique.

Les honoraires médicaux et dentaires en particulier, mais aussi les honoraires paramédicaux, les dépenses d'indemnités journalières ou encore de transports sanitaires ont notamment été plus élevés qu'attendu.

Du côté des établissements de santé, les dépenses ont atteint 77,6 milliards d'euros, un montant inférieur de 370 millions d'euros à l'objectif fixé, notamment grâce à l'annulation de crédits mis en réserve pour les hôpitaux, débloqués ou gelés en fonction des contraintes budgétaires.

Report coûteux sur 2017 ?

Le dernier budget de la sécu prévoit 190,7 milliards d'euros de dépenses pour 2017, en progression de 2,1% par rapport à 2016. Dès octobre, le comité d'alerte avait estimé que cet objectif, même relevé, serait soumis à "de fortes tensions". Il avait également critiqué les méthodes comptables retenues dans son élaboration.

Or, le dérapage des dépenses de soins de ville en 2016, notamment, se reporte "en grande partie sur 2017", créant "un effet de base défavorable de 400 [millions d'euros]", tandis que "des aléas négatifs" pèsent sur la réalisation du plan d'économies.

Mais la revalorisation de certains soins dentaires prévue dans le dernier budget de la sécu n'interviendra finalement pas avant 2018, engendrant des *"dépenses moins importantes que prévu"*. Et *"les crédits mis en réserve en début d'année 2017 (602 millions d'euros), plus élevés qu'en 2016 (558 millions) devraient permettre de faire face aux risques de dépassement"*. Des risques que le comité évaluera à nouveau fin mai.

(Avec AFP)



Faut-il réformer l'allocation chômage ?

PRÉSIDENTIELLE 2017

En fin de droits

Une caisse d'assurance chômage en faillite, un actif sur quatre sans travail : le bilan du système français d'aide aux demandeurs d'emploi est calamiteux. Les dispositifs actuels, créés quand le chômage n'était pas encore de masse, sont en fin de droits, ils doivent être revus en profondeur. Mais toucher aux allocations permettrait juste de gagner du temps. Rien ne sera possible sans une reprise de l'activité économique et une réforme de notre système de formation. Selon le Conseil d'orientation pour l'emploi, il y aurait en effet en France quelque 500 000 postes non pourvus. Souvent faute de candidats bien formés.

L'ÉDITO DE FRÉDÉRIC VEZARD
@FVEZARD

L'AIDE AUX CHÔMEURS EN QUESTION

Faut-il durcir les règles d'indemnisation du chômage ? Le débat a surgi dans la campagne. Normal : la France a l'un des systèmes les plus généreux d'Europe.

PAR MARCLOMAZZI

LES CHÔMEURS seraient-ils en France trop bien traités ? Le sujet a été mis sur la table par deux des prétendants sérieux à l'Élysée, François Fillon et Emmanuel Macron. Le premier

défend la dégressivité des allocations, supprimée en 2001, tandis que le second veut que les chômeurs ne puissent refuser plus d'une offre d'emploi. Un peu sur le modèle anglais (lire ci-contre).

5,515 MILLIONS DE CHÔMEURS EN FÉVRIER

Ce débat a surgi sur fond de bilan accablant du quinquennat. En 2012, la France comptait 4,627 millions de chômeurs, dont 3,132 millions en catégorie A (sans aucune activité). Les derniers chiffres, publiés fin mars, montrent que leur nombre a grimpé en février à 5,515 millions, dont 3,464 millions en catégorie A. Soit près de 900 000 chômeurs de plus en cinq ans !

Certes, sur les douze derniers mois, 113 000 chômeurs de catégorie A ont retrouvé du travail et le recul est de 8 % pour les moins de 25 ans. Fin 2016, la fameuse inversion de la courbe, promise par François Hollande pour 2013, a même pris forme. Mais trop tard, de l'aveu même du chef de l'État.

Plus inquiétant, si l'économie a recommencé à créer des emplois, la

France est l'un des pays qui ont le moins profité de la reprise, avec un taux de chômage de 10 %, supérieur à la moyenne de l'UE (voir infographie). Et les comptes de l'Assurance chômage, gérés par syndicats et patronat, sont plombés par un déficit de 4 Mds€ et une dette de 30 Mds€.

Il est vrai que notre pays a l'un des systèmes parmi les plus généreux en Europe (lire ci-contre). « Prenez le plafond d'indemnisation, il est à

plus de 6 000 € par mois en France, c'est trois fois plus qu'en Allemagne, pointe Michel Gire, expert du monde du travail au cabinet de conseil GMBaker Tilly. De hauts revenus profitent pour faire un break de six mois. » Autre problème, « avec la rupture conventionnelle, l'Assurance chômage finance aussi ceux qui veulent changer de vie ou créer leur entreprise. Ce n'est pas vraiment le but ».

Pour résorber le déficit de l'Unédic, patronat et syndicats ont trouvé en mars un accord sur un plan annuel de 900 M€ d'économies qui durcit l'indemnisation des chômeurs de plus de 50 ans. « Un accord à la marge », tacle Michel Gire. Une réforme ambitieuse passerait, selon lui, par la révision à la baisse du plafond d'indemnisation et la création d'un plancher correspondant à l'unification des minima sociaux, comme le suggère Benoît Hamon. Entre les deux, il prône « un système dégressif plus incitatif » et une prise en charge initiale axée sur l'apprentissage et la formation en alternance. « Nous avons, conclut-il, un énorme retard sur l'Allemagne. »

4,2 Mds€

C'est le déficit attendu de l'Unédic, organisme paritaire qui gère l'assurance chômage, en 2016. Et la dette atteindrait 30 Mds€. Pourtant, le taux de cotisation est en France assez élevé. Il est de 8,4 %, dont 4 % à la charge de l'employeur et 2,4 % pour le salarié, contre 3 % en Allemagne.



Dereon

LES PROPOSITIONS DES CANDIDATS

PAR LOUIS GOACOLDU



JEAN-LUC MÉLENCHON

Le candidat de la France insoumise promet une « Sécurité sociale intégrale » indemnisant les chômeurs « dès le premier jour ». L'allocation serait versée jusqu'au retour à l'emploi ou l'attribution par l'État d'une mission d'intérêt général dans le cadre du « droit opposable à l'emploi ». Il veut refonder Pôle emploi et donner le choix aux artisans, commerçants, autoentrepreneurs, chefs d'entreprise, etc. de s'affilier au régime général plutôt qu'au RSL.



BENOÎT HAMON

Le candidat PS, qui ne prévoit pas de toucher au système actuel d'indemnisation du chômage, mise sur son revenu universel d'existence pour augmenter le revenu des chômeurs. Il « s'ajouterait aux allocations », qui entreraient « dans la base de calcul du revenu universel », expliquent ses conseillers économiques. Il propose d'étendre l'allocation aux travailleurs indépendants, c'est-à-dire d'instaurer « un droit à l'échec ».



EMMANUEL MACRON

Le candidat d'En Marche ! veut ouvrir l'assurance chômage aux travailleurs indépendants et aux salariés démissionnaires. En contrepartie de ces nouveaux droits, le contrôle de la recherche d'emploi sera accru. Le chômeur ne pourra pas refuser deux offres d'emploi « décentes », selon des critères de salaire et de qualification. Il veut aussi que l'État reprenne la main sur la gestion de l'Unédic.



FRANÇOIS FILLON

Le candidat LR vise le retour au plein-emploi. Dans ce but, il propose de réformer en profondeur le régime de l'assurance chômage. Ainsi, il veut stimuler la reprise d'une activité en instaurant la dégressivité des allocations. Il propose aussi de rendre obligatoire la motivation des refus d'emploi et de sanctionner un deuxième refus insuffisamment motivé. Il prévoit enfin un retour à l'équilibre de l'Unédic en 2022, à défaut l'État reprendrait la main.



MARINE LE PEN

La candidate FN n'envisage pas de modifier le système actuel de l'assurance chômage. Son programme, dont l'une des mesures phares est la « priorité nationale à l'emploi des Français », indique simplement que le produit de la « taxe additionnelle », qu'elle veut instaurer sur l'embauche d'un salarié étranger, viendra financer l'assurance chômage. Elle veut, enfin, un « bouclier social pour les indépendants ».

THÈMES DE CAMPAGNE SÉRIE 9/9

A six jours du premier tour de l'élection présidentielle, notre journal achève aujourd'hui, avec ce dossier sur l'assurance

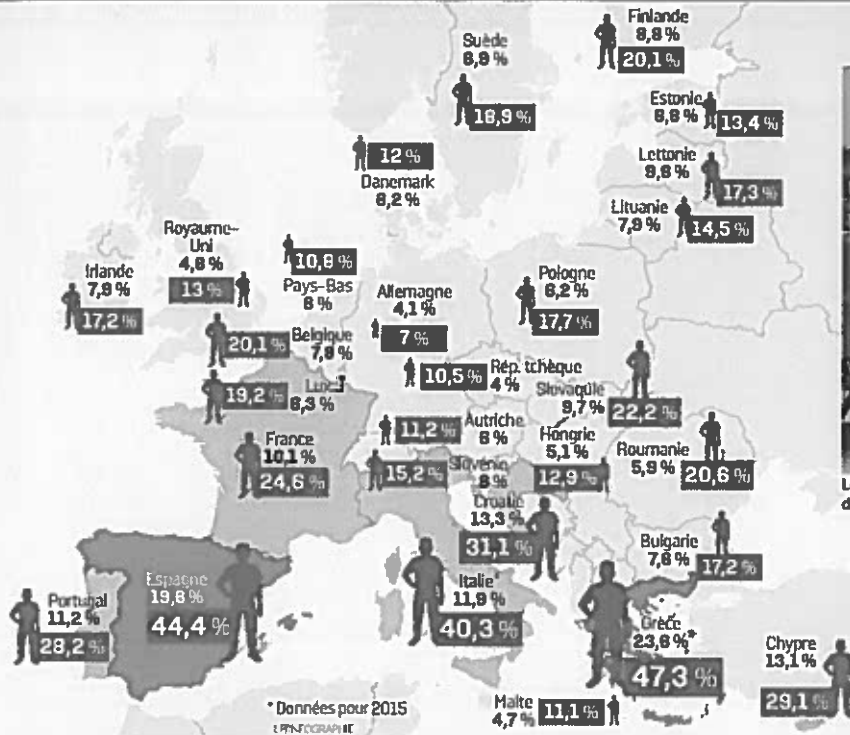
chômage, sa série sur les grands enjeux de la campagne et les préoccupations des Français. Chaque lundi, nous avons tenté de

répondre aux questions suivantes : paie-t-on trop d'impôts ? Faut-il légaliser le cannabis ? Doit-on construire des places de prison ?

Comment garantir l'honnêteté des politiques ? Le nucléaire est-il écologique ? Qui va s'occuper de nos anciens ?

NOTRE DOSSIER

INTERACTIF Comparez les programmes des candidats



Le Jobcentre Plus est l'équivalent britannique de Pôle emploi. Les conditions d'indemnisation des chômeurs y sont bien moins avantageuses qu'en France.

Le régime anglais bien plus dur

PAR ILLIAS APOLLONIA FOURNIER

IMAGINEZ Brian, 32 ans, serveur dans un pub londonien depuis cinq ans. Du jour au lendemain, il est licencié. Il va alors suivre le parcours de tout chômeur britannique. Dans les deux jours, il décroche un premier rendez-vous au Jobcentre Plus, l'équivalent de Pôle emploi. Dans la salle d'attente, un ingénieur patiente. Ils toucheront tous deux la même allocation de 400 € par mois pendant six mois. Car en Angleterre, un cadre et un ouvrier touchent la même « prime ». En France, elle est fonction du dernier salaire. Retour au Jobcentre où Brian est arrivé pile à l'heure. Heureusement, car dix minutes de retard et ses allocations auraient pu être coupées ! « A la première entrevue, le chômeur s'engage à chercher du travail, explique Len Shackleton, professeur d'économie à l'université de Buckingham. Toutes les deux semaines, il doit prouver qu'il prospecte activement 35 heures par semaine ou qu'il s'est rendu à un entretien d'embauche. » Sur le site du Pôle emploi anglais, les connexions et les clics sont d'ailleurs enregistrés.

Pendant trois mois, Brian doit postuler à des offres cor-

respondant à son ancien job. « Les allocations peuvent être suspendues, jusqu'à trois ans, si la personne refuse une annonce adéquate ou si elle n'assiste pas à une formation obligatoire », explique Len Shackleton.

A partir de la treizième semaine, on plonge dans l'ambiance du film de Ken Loach primé à Cannes « Moi, Daniel Blake », dans lequel un chômeur subit les méthodes inhumaines d'un opérateur du Jobcentre. Ce dernier peut « exercer une pression sur Brian afin qu'il accepte n'importe quel job dit approprié », confirme le professeur d'économie. En France, même après plus d'un an, Pôle emploi laisse encore le chômeur chercher dans son secteur.

Très strict, le régime anglais semble aussi plus efficace. Mais si, côté face, le Royaume-Uni connaît un taux de chômage de 4,7 % contre 10 % en France, côté pile, le marché de l'emploi y est synonyme d'emplois précaires. Aujourd'hui, plus d'un million de travailleurs sont employés sans garantie d'un nombre d'heures minimal et au salaire le plus bas de 730 € de l'heure, au lieu d'un smic horaire de 9,80 € de ce côté-ci de la Manche.

La France parmi les pays les plus généreux en Europe

PAR COCILE PUCHON

LE SYSTÈME FRANÇAIS d'assurance chômage est-il plus généreux que chez nos voisins européens ? Pas toujours facile de comparer. Ainsi, en Grande-Bretagne, pas tendre avec ses demandeurs d'emploi, « l'Etat prend en charge leur loyer, ce qui change notablement leur situation », relève Gérard Cornilleau, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Mais, globalement, si l'on prend les critères principaux – conditions d'accès, durée et montant de l'allocation –, la France se situe dans la moyenne haute.

QUAND UN CHÔMEUR PEUT-IL ÊTRE INDEMNISÉ ? En France, dès qu'un salarié a travaillé 4 mois (ou 610 heures) au cours des 28 derniers mois, il bénéficie de 4 mois d'indemnisation. « Avec ce système, la France a su tenir compte des évolutions du marché du travail », indique-t-on à l'Unédic. Façon pudique d'évoquer la multiplication des contrats courts de moins de trois mois plus nombreux chez nous qu'en Allemagne, par exemple. Ailleurs en Europe, il n'y a guère que l'Ita-

lie qui fait mieux (3 mois), la norme se situant entre 6 mois (Suède, Finlande, Pays-Bas) et 12 mois (Espagne, Allemagne).

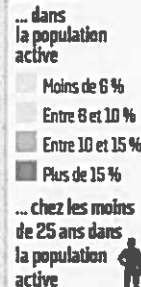
QUELLE EST LA DURÉE D'INDEMNISATION ? La Belgique est une exception avec une indemnisation en principe illimitée. En France, elle varie de 4 à 24 mois et même 36 mois pour les plus de 55 ans (à partir du 1^{er} septembre), ce qui situe la France dans la fourchette haute. Ailleurs, l'indemnisation varie de 9 à 24 mois en Suisse, 6 à 12 mois au Luxembourg, et s'arrête dès 9 mois en Irlande et après 6 mois en Grande-Bretagne.

À COMBIEN SE MONTENT LES ALLOCATIONS ? L'indemnisation est fonction de l'ancien salaire (sauf en Grande-Bretagne, Irlande, Finlande et Suède, où elle est forfaitaire). La part de son ancien salaire que garde le chô-

meur – le « taux de remplacement » – est comprise en France entre 57 % et 75 % de son salaire brut (contre 60 % à 67 % outre-Rhin et 90 % au Danemark) avec une particularité : la France a le plafond le plus élevé d'Europe. Alors que les chômeurs touchent en moyenne 1 100 € par mois, le plafond est fixé à 6 357 € net contre 3 751 € en Espagne, 2 620 € en Allemagne et 1 655 € en Belgique.

LES INDEMNITÉS SONT-ELLES DÉGRESSIVES ? En France, elles sont fixes toute la durée de l'indemnisation. C'est aussi le cas en Allemagne, au Luxembourg ou en Finlande. Elles sont dégressives en Espagne (70 % puis 50 % à partir du septième mois), en Italie (75 % puis 3 % de moins par mois à partir du quatrième mois) ou au Portugal (65 % du salaire puis 55 % après 6 mois).

Part de chômeurs en 2016... dans la population active



... chez les moins de 25 ans dans la population active

Evolution de la part de chômeurs dans la population active

— France
— Union européenne
— Zone euro



TOUTES LES DEUX SEMAINES, LE CHÔMEUR DOIT PROUVER QU'IL PROSPECTE 35 HEURES PAR SEMAINE OU QU'IL S'EST RENDU À UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE ?
LEN SHACKLETON, PROFESSEUR D'ÉCONOMIE À L'UNIVERSITÉ DE BUCKINGHAM

SOCIAL // Dans les entreprises privées, quelles sont les limites légales à l'embauche d'un parent ?

Entre bénévolat et emploi fictif, les risques du travail en famille

Valérie Talmon
@vtalmon

Embaucher votre enfant, même pour l'été, au sein de votre commerce, confier à votre conjoint la comptabilité de votre petite entreprise de menuiserie, ou lui demander d'assurer des missions commerciales pour votre activité de vente de textile... Ce sont autant de cas de figure qui peuvent couramment se présenter dans la vie d'un chef d'entreprise. Mais qu'est-il vraiment possible de faire ? Que dit la loi au sujet de ces emplois « familiaux » ? En fait, pas grand-chose. Frédéric Filippi, directeur technique droit social (Fidal), explique : « En droit du travail, aucun texte n'interdit l'emploi d'un proche dès qu'il y a une prestation de travail, c'est-à-dire une activité rémunérée contre une intervention régulière et effective. » Evacuons donc d'entrée le cas où un proche exerce une activité régulière et rémunérée. La question qui peut alors se poser est celle de son statut : salarié ou indépendant.



Si la relation de travail est régulière, l'employeur ne peut pas faire travailler bénévolement un membre de sa famille. Photo Shutterstock

Concernant le conjoint, il existe toutefois des dispositions particulières, nous y reviendrons dans un prochain article.

De fait, le cas le plus fréquent est plutôt celui de l'entraide familiale, c'est-à-dire l'intervention d'un membre de la famille de manière volontaire et ponctuelle, et donc une dérogation au principe du salariat. « C'est d'ailleurs dans ce cas d'entraide que le contentieux est le plus fréquent, avec des personnes qui tentent a posteriori de faire reconnaître leurs droits, relève Frédéric Filippi. On note des

actions assez régulières d'enfants qui estiment avoir exercé une activité régulière dans l'entreprise de leurs parents sans contrepartie. » Si la relation de travail est régulière, un employeur ne peut pas faire travailler un membre de sa famille, même l'un de ses enfants, dans le cadre du bénévolat. Le risque ? « Tout salaire étant soumis à cotisations sociales, l'Urssaf peut estimer que faire travailler un membre de sa famille sans salaire est une fraude, explique Bastien Ottaviani, avocat associé en droit du travail chez Vau-

ghan Avocats. Cela peut conduire à un redressement, voire même aller jusqu'à une présomption de travail dissimulé. »

Risque d'abus de bien social
Il existe un autre cas litigieux et répréhensible, celui de conférer des droits et un statut social à un conjoint ou un autre membre de sa famille qui n'intervient pas réellement dans l'entreprise. « Il faut bien sûr que les tâches soient réelles, que le poste soit bien déterminé, que le contrat de travail soit effectif, avertit Bastien Ottaviani. Si cela n'est pas respecté, c'est alors considéré comme un acte anormal de gestion, pouvant avoir une qualification pénale d'abus de bien social. » Certes, le Code du travail n'aborde pas la problématique du travail fictif, c'est-à-dire le fait de déclarer une rémunération sans travail effectif. « Cependant, le Code du travail et le Code pénal sanctionnent le fait de conférer un statut dans le but de créer des droits, précise Frédéric Filippi. Ainsi l'article L5124-1 du Code du travail sanctionne le fait de bénéficier frauduleusement des allocations

chômage, ou de tenter de faire obtenir frauduleusement ces mêmes droits. Cela a été le cas, par exemple, pour les fameux packs Assedic, où des sociétés sans objet étaient créées de toutes pièces pour fournir des bulletins de salaire sans travail effectif, une arnaque pour obtenir des indemnités chômage. Mais aujourd'hui, cette situation est quasi impossible grâce à la DSN [déclaration sociale nominative, NDLR]. »

Dernier risque pour l'employeur qui embauche un proche, celui de se voir attaquer pour favoritisme. « Lorsqu'un employeur recrute un membre de sa famille, d'autres candidats pourraient l'attaquer pour discrimination, estime Bastien Ottaviani. Mais c'est difficile à prouver dès lors que le recruté possède les compétences requises. Pour écarter tout risque, le chef d'entreprise doit être capable d'expliquer les raisons de son choix. » Ainsi, embaucher votre petit-neveu étudiant en première année de droit comme directeur financier serait de fait pour le moins hasardeux ! La prudence reste donc de mise. ■

Le Figaro - mardi 18 avril 2017

Les internes en grève... illimitée

Les futurs médecins protestent contre la réforme de leur 3^e cycle d'études. Ils viennent grossir la fronde des professions de santé contre le gouvernement.

Cette réduction du temps réel de formation aura, à terme, un impact sur la prise en charge des patients

CSMF (CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX FRANÇAIS)

MARIE-CÉCILE RENAULT
@irenaul

SANTÉ Après les infirmières, les dentistes, les radiologues, c'est au tour des internes d'arrêter le travail. L'Intersyndicat national des internes (Isni), plus grande inter-syndicale d'internes regroupant près de 12 000 personnes, a déposé un préavis de grève... illimitée à partir de ce mardi 18 avril. Les futurs médecins protestent contre la réforme du 3^e cycle des études de médecine, souvent appelé « internat », qui doit entrer en application en novembre prochain. L'enjeu officiel est « de renforcer la formation profession-

nalissante et de fonder la diplomation sur la validation de compétences professionnelles », avait indiqué Marisol Touraine, la ministre de la Santé, en novembre dernier.

Les internes condamnent une réforme qu'ils jugent « technocratique » sur le fond et l'attitude du gouvernement qui ne les a pas entendus après plusieurs mois de négociation. Si elle est mise en œuvre, la durée de leur formation baissera. Dans de nombreuses spécialités, elle était de quatre ans, période à l'issue de laquelle l'interne passait sa thèse et pouvait accéder à un poste d'assistant chef de clinique. Or plusieurs spécialités - cardiologie, hépato-

gastroentérologie, néphrologie, anesthésie, etc. - vont voir à partir de novembre prochain leur temps de formation raboté, au profit d'une année qui ressemble à une année de préassistanat.

Soutien des médecins libéraux

« Nous refusons que notre formation soit raccourcie et craignons une médecine low-cost ! », affirme Olivier Le Pennefier, président de l'Isni. Derrière des arguments pédagogiques, cette réforme cache une volonté de faire des économies. Nous ne voulons pas faire une médecine au rabais, nous voulons continuer à prendre en charge les Français en pratiquant des soins de

qualité ! » Cette colère des internes est comprise et soutenue par leurs pairs... « Cette réduction du temps réel de formation ne permettra pas de maintenir la qualité de l'apprentissage dans les spécialités concernées et aura donc, à terme, un impact sur la prise en charge des patients », dénonce ainsi la CSMF. L'un des principaux syndicats de médecins libéraux, qui appelle les praticiens à s'associer au mécontentement de leurs jeunes collègues.

Les internes de médecine générale, eux, ne suivront pas le mouvement. « Nous comprenons les problématiques soulevées dans certaines spécialités, mais en ce qui concerne la médecine générale,

Bouyoum. ■

Ces millions de travailleurs invisibles du

L'envers du monde digital: 45 à 90 millions de petites mains précaries construisent, alimentent et corrigent le

INTERNET Ils likent des pages Facebook par milliers, s'abonnent en chaîne à des comptes Twitter ou laissent des commentaires mirifiques pour des restaurants où ils ne mettront sans doute jamais les pieds. Ce ne sont ni des robots ni des internautes tout à fait comme les autres, mais plutôt des travailleurs d'un genre nouveau. On estime aujourd'hui qu'entre 45 et 90 millions de personnes dans le monde sont des « ouvriers du clic » réguliers, c'est-à-dire une main-d'œuvre invisible et pourtant essentielle au fonctionnement de l'économie numérique. Dominé à

80 % par MTurk et CrowdFlower, deux plateformes qui mettent en relation les pourvoyeurs de tâches et les exécutants, ce marché s'élevait déjà à 2 milliards de dollars en 2013, selon la Banque mondiale. Il atteindra entre 15 de 25 milliards de dollars en 2020, selon l'institution. Il a fallu inventer un nouveau concept pour désigner ces activités qui mobilisent quelques heures par semaine l'internaute moyen, l'étudiant français ou le chômeur, comme des ouvriers à temps plein en Malaisie ou au Nigeria: le « digital labor ». Les chercheurs franco-

ne pas traduire le terme. « Travail numérique » pourrait en effet faire penser aux ingénieurs ou aux travailleurs spécialisés dans le numérique. Le digital labor concerne en fait les activités sur Internet de tous les usagers des plateformes sociales, d'objets connectés ou d'applications mobiles, qui sont des « formes d'activités assimilables au travail car productrices de valeur, faisant l'objet d'un encadrement contractuel et soumises à des métriques de performance », explique le sociologue Antonio Casilli dans *Qui est-ce que le digital labor ?*. En ce sens, même un utilisateur de Facebook est un tra-

vailleur qui s'ignore: après tout, quand il aime des contenus, ne crée-t-il pas des données revendues jusqu'à 15 euros sur le florissant marché publicitaire ?

Amazon, Google et Microsoft

Sur Mechanical Turk (MTurk), dévolu par Amazon, les « travailleurs du clic » sont payés à la pièce. Une fois inscrit, on y réalise des *Hits* (Human Intelligence Tasks) qui ressemblent souvent à ce que l'on peut faire sur Facebook dans son temps libre: écrire des courts commentaires, cliquer, regarder des

photos et des vidéos... Tous ces clics rendent des services très utiles aux entreprises et sont autant de tâches très peu qualifiées, chronophages et qui n'ont aucune intelligence artificielle: le n'est en mesure de réaliser. Plutôt que de faire relire un million de lignes d'un tableur Excel à un ingénieur de la Silicon Valley, les entreprises en appellent aux « turkers » pour des raisons de rentabilité.

C'est d'ailleurs ce qui explique le nom d'Amazon Mechanical Turk au XVIII^e siècle. Le « Turc mécanique » était présenté comme un automate joueur d'échecs dans les foires. En réalité, c'était un humain

numérique

Web mondial.

caché derrière les mécanismes qui activent le faux robot. Amazon a ainsi encore recours à des millions d'opérateurs humains pour alder ses intelligences artificielles. D'autres géants du Web ont créé leur propre système de Turcs mécaniques, de façon plus ou moins assumée. Google passe par EWOX, Microsoft se sert de l'UHRS, et IBM s'appuie sur la plateforme Mighty AI. La main-d'œuvre a beau être dispersée entre différentes plateformes, Internet est devenu, avec le travail du clic, la plus grosse usine du monde. ■

É.B.

11

ENQUÊTE

ÉLISA BRAUN @ElisaBraun

Des générations d'étudiants se sont succédé dans les restaurants McDo pour financer leurs études. Désormais, derrière un smartphone ou leur ordinateur, certains choisissent d'effectuer des « microtâches » sur le Web. Ces étudiants sont en France parmi les premiers à rejoindre les rangs des travailleurs du clic. Sur des plateformes de « digital labor » comme Crème de la Crème, Side ou Foule Factory, ils passent des nuits à créer des sites Internet ou à corriger les noms de modèles de voitures mal écrits dans des bases de données.

Mélanie, 22 ans, travaille via Crème de la Crème, une plateforme qui met en relation les étudiants avec des entreprises et compte plus de 20 000 inscrits. « En général, j'écris des articles pour des start-up et je peux gagner 100 euros, alors que ça ne me prend qu'une journée. Je crée aussi des pages Wikipédia pour des marques parfois », raconte au Figaro l'étudiante en communication. Il y a trois ans, elle est devenue auto-entrepreneuse, condition indispensable pour remplir des « missions ». « Mes parents n'ont pas du tout apprécié de recevoir le courrier de l'Urssaf sans que j'écrive en aie parlé ! » « L'inconvénient, c'est qu'il faut enlever les 25 % de charges à la fin de l'année et la commission de 20 % de la plateforme », nuance Thomas, âgé de 25 ans. À la fin de ses journées d'alternance, l'apprenti chef de projet Web commence son second travail. Il réalise pour une agence de communication parisienne une dizaine de bannières publicitaires Facebook, à moins de 300 euros. « C'est peu payé, quand on connaît les tarifs en agence de publicité, mais c'est toujours mieux que de se faire exploiter dans la restauration ou les grandes surfaces. »

Couteaux suisses

Crème de la Crème s'inscrit dans une réalité déjà attestée aux États-Unis : de plus en plus de travailleurs passent au travail en free-lance, à la tâche, et ces profils de couteaux suisses se développent aussi en France. « On cherche des gens qui en ont dans le cerveau et qui ne se retrouvent pas dans les jobs étudiants classiques », explique Grégory Beck, marketing manager du site. Rares sont les voix discordantes chez les étudiants plutôt ravis de ce nouveau modèle. Crème de la Crème est même un moyen d'approcher ce qu'ils appellent leurs « clients ». Air France, Axa, EDF comptent parmi les références très courtes de la plateforme. « C'est en partie grâce à cela que j'ai trouvé mon premier job », se réjouit Camélia, diplômée de Sciences Po et community manager d'un hôtel de luxe pour seulement 200 euros nets mensuels.

La start-up ne se voit pas du tout comme un nouveau Uber, dont les prix trop bas dévalueraient l'ensemble d'un secteur : « C'est un travail beaucoup plus qualifié que ceux qu'on propose d'habitude aux étudiants. Ils peuvent eux-mêmes négocier les tarifs ou refuser les missions », fait valoir Grégory Beck. « Sauf que là, on voit des entreprises ne plus du tout faire appel à des agences ou des free-lances

classiques, car cela devient beaucoup plus rentable de le proposer à ces milliers de travailleurs en ligne qui le font volontiers pour moins cher », nuance Aude*, ancienne étudiante de HEC et connaisseuse de ces plateformes.

Cyberprolétaires

D'autres acteurs comme Side se sont engouffrés dans la brèche et offrent un modèle plus souple encore. Parmi les listes de missions, les étudiants peuvent servir des toasts à un cocktail d'investisseurs ou réviser des business plans pour 12 euros de l'heure. « J'y cherche du travail que je peux faire plusieurs heures d'affilée, quand je ne travaille pas », raconte Boubakar*, diplômé de l'Edhec. Pour Drivy, une célèbre start-up de location de voitures entre particuliers, il s'occupe de nettoyer des bases de données informatiques. « Souvent les loueurs mettent la marque et le modèle du véhicule dans la même case ou font des fautes. Les algorithmes n'arrivent pas à les lire, donc il faut tout réécrire », raconte le jeune entrepreneur. Les entreprises, qui ont tant besoin de voir ces tâches chronophages complétées au plus vite à faible coût, prennent parfois le risque de transmettre des documents avec des données sensibles ou de livrer une partie des secrets de leur fonctionnement. C'est pourquoi Side appelle systématiquement les nouveaux membres pour un entretien, afin de limiter l'espionnage industriel.

Sur Foule Factory, le relationnel est inexistant. Cette plateforme discrète rémunère non pas à l'heure, mais à la pièce. Rémi*, 25 ans et une L2 de sciences informatiques en poche, s'y est essayé. « En tant que personne lourdement handicapée, l'ordinateur est l'une des rares activités que je peux faire seul, donc je voyais en ce site un moyen d'exercer une activité et gagner un peu d'argent. Au final, ce n'est pas du tout rentable : j'ai rempli 60 missions pour un total de 11,24 euros. » Une trentaine de ces missions n'ont jamais été payées, sans qu'il puisse obtenir un quelconque recours.

Pendant les primaires de la droite, j'ai dû dire si des tweets sur François Hollande étaient positifs ou négatifs. J'en avais une centaine à évaluer, à hauteur de 8 centimes pièce

RÉMI

de pages Wikipédia... Ces nouveaux jobs des étudiants français

La nature des tâches a aussi gêné le jeune homme. « On nous a de plus en plus demandé d'aller voter sur des sondages, de mal noter un restaurant sur Trip Advisor ou bien de créer des comptes sur tel ou tel site et de donner nos adresses et nos mots de passe... Ce qui est grave, c'est que ce sont ces tâches malhonnêtes qui payent le mieux. » Pour un célèbre site de référencement de médecins généralistes en ligne, Rémi a obtenu 8 centimes par adresse mail de docteur débusquée. « Pendant les primaires de la droite, j'ai aussi dû dire si des tweets sur François Hollande étaient

positifs ou négatifs. J'en avais une centaine à évaluer, à hauteur de 8 centimes pièce », se souvient-il. Une rémunération dérisoire, qui ne tient pas compte du temps de recherche de mission. « Ce système ne marche que s'il y a beaucoup de tâches. Là, ils balancent des miettes et nous nous battons pour en récupérer quelques-unes », insiste Rémi.

Amaury d'Everlange, cofondateur de StaffMe, est conscient des limites du système. « Notre métier, c'est la délégation de tâches chronophages pour les entreprises. » Le site revendique 13 000 inscrits, tous jeunes,

dont 3 500 autoentrepreneurs actifs payés 15 euros par les entreprises, moins 20 % reversés à la start-up. « L'autoentrepreneur n'a pas d'obligation d'être assuré et nous ne couvrons pas les missions, or la plupart du temps les étudiants ne s'assurent pas », souligne l'ancien avocat.

Les risques existent pourtant, explique Ambroise Fargere, responsable des partenariats start-up et économie collaborative pour Axa France : « Même sur un simple travail en ligne, si l'étudiant qui programme introduit un virus involontairement

du côté de l'entreprise cliente, il risque de devoir des dizaines de milliers d'euros, voire plus, de responsabilité civile à sa charge ». L'assureur, qui s'essaye à la construction de nouveaux modèles de protection avec Crème de la Crème, reste cependant confiant : « Les plateformes doivent progressivement s'adapter aux législations en vigueur. En théorie, la récente loi travail les obligera à contribuer à la protection sociale de leurs utilisateurs indépendants ». En attendant, le « digital labor » turbine. ■

* Les prénoms ont été modifiés.

Un centre de formation aux plateformes de microtravail de la société Samasource. SAMASOURCE.

Pour leur développement économique, la Malaisie et le Nigeria de

viennent de véritables usines à clic

Nous observons aujourd'hui un marché du « digital labor » mondial mais inégalitaire avec un déséquilibre significatif entre l'offre et la demande de travail

MARK GRAHAM

Si le vivier d'ouvriers du clic est mondial, les travailleurs les plus réguliers se concentrent dans les économies émergentes. Certains États misent clairement sur le secteur du « digital labor » pour soutenir leur économie. C'est le cas de la Malaisie, où il s'agit d'une priorité publique depuis 2012 avec le programme « Digital Malaysia ». L'un de ses objectifs prévoit de générer, grâce à 340 000 ouvriers du clic, une contribution à l'économie de 2,23 milliards de MYR (environ 0,5 milliard de dollars) par an d'ici à 2020. Même objectif au Nigeria, où le ministère des Technologies de communication a lancé l'initiative « Microwork for Job Creation-Najiacloud » en 2013. Soutenu par la Banque mondiale et la Fondation Rockefeller, le gouvernement nigérian a organisé des ateliers pour familiariser des milliers de citoyens aux grandes pla-

formes de micro-travail : Samasource, Crowdflower, MobileWorks (ou Lead Genius), oDesk et Elance. Pour la Banque mondiale comme beaucoup d'ONG, le digital labor est vu comme un moyen de lutter contre la pauvreté. Des scientifiques dénoncent à l'inverse l'avènement d'une masse de travailleurs précaires.

La plupart de ces plateformes de digital labor ne se présentent ainsi jamais comme des employeurs. Samasource se définit tantôt comme une « start-up philanthropique » ou comme une association à but non lucratif, selon les interviewés de sa fondatrice Leha Janah. Crowdflower choisit le terme de « communauté au service de l'intelligence artificielle ». MobileWorks préfère celui de simple « outil ». Cette posture d'intermédiaire réduit la part de responsabilité à l'égard des travailleurs.

« L'Internet que nous utilisons est en fait conçu pour rendre ce travail humain temporaire et invivable, même s'il est totalement indispensable », juge Mary L. Gray, spécialiste du digital labor.

Surveillance étroite

Les conditions de travail des usagers des plateformes de digital labor sont pourtant bien celles d'ouvriers précaires. Mark Graham, géographe de l'Internet à l'université d'Oxford, et ses confrères ont dirigé une importante étude du côté des « ouvriers du clic » d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est. Selon leur enquête, 72 % d'entre eux se privent de sommeil pour s'adapter aux horaires des entreprises qui font appel à leurs services et se situent majoritairement du côté des pays du Nord. En moyenne, ils passent 18 heures par semaine à rechercher des missions sur les

plateformes de micro-travail. Certaines tâches les obligent à accomplir une surveillance de contre-maître : toutes les 5 minutes, leurs écrans sont ainsi photographiés pour vérifier qu'ils accomplissent bien leur ouvrage. Chez les populations les plus précaires, comme les jeunes mères célibataires non diplômées ou encore les femmes jugées trop âgées pour le marché du travail, l'anxiété est permanente. À tout moment, un employeur peut quitter une plateforme et laisser des milliers d'utilisateurs sans missions. « Nous observons aujourd'hui un marché du digital labor mondial mais inégalitaire avec un déséquilibre significatif entre l'offre et la demande de travail », estime ainsi Mark Graham. L'absence de régulation empêche selon lui de rendre le système réellement pérenne dans la lutte contre la pauvreté. ■

E.R.

Comment se répartissent ces nouveaux travailleurs

REPARTITION DU NOMBRE D'OUVRIERS DU CLIC * PAR PAYS



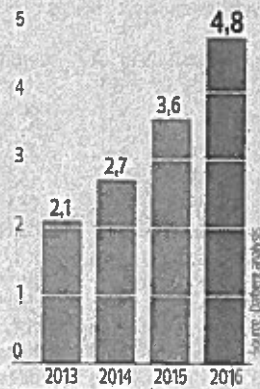
Source : Datacenter Intelligence

Page 120 - LE FIGARO

4

77%
des micro-travailleurs
des pays du Sud
ont au moins une
licence universitaire

25%
de demandes
en plus par an
pour recourir
aux services de ces
microtravailleurs



**CROISSANCE PRÉVUE
DU DIGITAL LABOR,
en milliards de dollars**



social-chômage-syndicats-patronat

Assurance chômage: la convention transmise à l'Etat pour agrément

Paris, 14 avr 2017 (AFP) - Les partenaires sociaux ont formellement validé vendredi la future convention d'assurance chômage, qui va être transférée dans l'après-midi au ministère du Travail en vue d'un agrément avant l'arrivée du prochain président de la République.

Sans surprise, le patronat (Medef, CPME et U2P) et quatre syndicats (CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC), qui avaient déjà signé l'accord trouvé le 28 mars, ont cette fois paraphé la convention, qui en est la transcription juridique permettant son application par Pôle emploi et les Urssaf, a-t-on appris auprès de l'Unédic.

La convention sera "déposée dans l'après-midi à la DGT", la direction générale du Travail, a-t-on ajouté de même source.

Seule la CGT a refusé d'approuver la convention qui, selon la centrale, attaque violemment "les femmes, les travailleurs précaires et les seniors".

D'une durée de trois ans, la convention modifie plusieurs paramètres de l'assurance chômage, comme le niveau de cotisations patronales, les conditions d'affiliation au régime, la formule de calcul des allocations et les règles d'indemnisation des seniors. La hausse des cotisations doit entrer en vigueur au 1er octobre (au lieu du 1er septembre prévu initialement), les autres mesures le 1er novembre.

La procédure d'agrément par le ministère du Travail va désormais s'enclencher. La convention sera soumise pour avis au Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop). En cas d'opposition de deux organisations patronales ou de deux syndicats, une seconde réunion sera nécessaire. Mais in fine, le Cnefop ne pourra pas bloquer l'agrément, ses avis n'étant que consultatifs.

La procédure devrait durer trois semaines maximum, selon le cabinet de Myriam El Khomri.

La ministre pourrait donc agréer la convention le 5 mai, soit deux jours avant le second tour de la présidentielle. Une proximité avec l'élection qui ne pose aucun problème, selon le ministère: "Tant qu'on est en poste, on peut signer la convention", assurait-on récemment rue de Grenelle.

Le gouvernement a déjà exprimé sa volonté d'agréer ce qu'il considère comme un "accord responsable".

jah/ao/m

2017/04/14 13:18:53 GMT+02:00
#528926 DGTE 0700 FAH43 (4) AFP (324 words)

IMPOTS A LA SOURCE : TROIS SYNDICATS BRANDISSENT LE RISQUE D'UN "ACCIDENT INDUSTRIEL"

LATRIBUNE.FR



Dénonçant une "usine à gaz", Solidaires Finances Publiques, CGT et FO affirment que cette réforme "va alourdir les charges de travail sans que pour autant la simplification attendue par les contribuables soit au rendez-vous" et réclament "l'abandon" du projet.

Le prélèvement à la source rend toujours sceptiques les syndicats Solidaires Finances Publiques, CGT et FO. Qui le font savoir. Dans un communiqué commun, les trois organisations mettent en garde contre des "risques d'accident industriel susceptibles de se produire tant sur le niveau des recettes fiscales de l'État que sur le consentement à l'impôt, les conditions d'accueil des contribuables ou encore les conditions de travail des personnels de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP)".

Lire aussi : Impôts 2018 : la dernière campagne avant le prélèvement à la source est lancée

"L'ouverture de la campagne de dépôt des déclarations de revenus risque, au regard des éléments qui nous ont été communiqués, de drainer vers les services de la DGFIP de nombreux contribuables déboussolés et en recherche de réponses précises", soulignent-elles. "Or, la DGFIP fait face depuis de nombreuses années à une réduction de moyens tant budgétaires qu'humains (37.600 suppressions d'emplois depuis 2002) ainsi qu'à une frénésie de restructurations qui désorganisent les services et les éloignent significativement des contribuables."

UNE POTENTIELLE BAISSÉ DES RECETTES DE L'ÉTAT ?

Par ailleurs, les syndicats jugent que *"l'intervention de tiers collecteurs et d'organismes tiers dans la chaîne de recouvrement de l'impôt sur le revenu est de nature à engendrer une potentielle baisse des recettes de l'État"*. Dénonçant encore une *"usine à gaz"*, ils affirment que cette réforme *"va alourdir les charges de travail sans que pour autant la simplification attendue par les contribuables soit au rendez-vous"* et réclament *"l'abandon"* du projet.

Lire aussi : Prélèvement à la source: une baisse de revenu dès janvier 2018

Le prélèvement à la source prévoit que l'impôt sur le revenu soit collecté à partir du 1er janvier 2018 lors du versement du salaire, et non plus un an après comme c'est le cas actuellement. Chez les salariés, l'impôt sera prélevé par l'employeur, sur la base d'un taux d'imposition calculé et transmis par l'administration fiscale. Pour les retraités, la caisse de retraite se chargera de la collecte.

(Avec AFP)

Formation et suivi : la boîte à outils des fonctionnaires pour s'expatrier

Dans une circulaire, la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, appelle ses homologues à valoriser la mobilité européenne et internationale des agents de l'Etat. Le renforcement de l'accompagnement et de la formation de ces personnels "expatriés" fait partie des pistes avancées.

La mobilité européenne et internationale des agents des ministères et de leurs administrations doit être améliorée et valorisée. C'est le souhait formulé par la ministre de la Fonction publique, Annick Girardin, dans une circulaire mise en ligne le 12 avril.

Qu'il s'agisse de missions au sein des organisations internationales, des institutions européennes ou d'échanges de fonctionnaires dans le cadre de jumelages avec des administrations étrangères, l'expatriation *"doit être mieux préparée, mieux accompagnée et mieux prise en compte au retour des agents dans les services"*, souligne Annick Girardin, dans sa circulaire adressée à ses homologues ministériels. Et ce dans le but *"d'ouvrir les administrations aux enjeux internationaux" et "d'enrichir les compétences des agents publics."*

Une formation renforcée

Pour y parvenir, le gouvernement suggère ni plus ni moins la diffusion d'une véritable culture de l'expatriation au sein des administrations mais aussi des écoles de service public. L'Europe et l'internationale *"ne peuvent être des sujets ignorés des agents publics dans leur champ de compétence et leur sphère d'intervention"*, précise la circulaire.

Outre une meilleure information sur les procédures liées aux expatriations, le renforcement des dispositifs de formation y est notamment préconisé. Une circulaire d'octobre 2016, relative aux priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat, avait elle aussi identifié la formation aux questions européennes comme une priorité pour l'année 2017.

Les écoles de service publics, ayant *"un rôle important à jouer pour mieux sensibiliser les agents"*, sont ainsi invitées à développer leurs modules de formation dédiés aux enjeux européens et internationaux mais aussi à faire le choix d'intervenants européens ou étrangers.

Une attention particulière est aussi portée au renforcement de l'offre de formation linguistique dans le cadre des formations initiales et continues des agents publics. Cette compétence est, en effet, souvent considérée comme le premier frein à un projet de mobilité dans une institution européenne ou à l'international.

Des agents mieux accompagnés et valorisés

Les employeurs publics sont également priés d'améliorer le suivi de leurs agents, aussi bien pendant leur expatriation qu'au moment du retour dans leur administration d'origine. *"L'éloignement géographique conduit souvent à distendre la communication entre les différents acteurs de la mobilité et les conséquences s'en font sentir lors de la réaffectation de l'agent à son retour"*, affirme la ministre dans sa circulaire.

Ainsi, chaque ministère est invité à désigner un *"réfèrent RH"* que chaque fonctionnaire expatrié pourra consulter, *"en tant que de besoin"* pendant sa période de mobilité. Celui-ci, en plus d'être le point de contact du service des ressources humaines homologie, sera chargé d'organiser, le cas échéant, le retour de l'agent dans son service d'origine.

Un accompagnement *"essentiel"* selon le gouvernement pour *"capitaliser au mieux l'expérience acquise"* mais aussi pour valoriser l'expatriation dans les parcours professionnels. Sur ce point la ministre de la Fonction publique préconise de mieux prendre en compte les expériences européennes ou internationales pour les nominations aux emplois fonctionnels d'encadrement supérieur. Des mobilités qui sont, aujourd'hui, *"insuffisamment valorisées, faute d'objectivation des compétences acquises auprès de la structure d'accueil"*, affirme-t-elle.

Bastien Scordia

PUBLIC-PRIVÉ la guerre scolaire se prépare

Jean-Luc Mélenchon veut supprimer les financements publics des écoles privées, tandis que François Fillon pourrait les augmenter. Les autres candidats jouent la prudence.



Par
MARIE PIQUEMAL
Photo **YOHANNE
LAMOULÈRE. TRANSIT**

Il shoote dedans d'un coup de pied sec, sans ménagement. Et tant pis s'il rouvre la guerre scolaire, entre le public et le privé. Dans son programme, Jean-Luc Mélenchon annonce vouloir «réserver les fonds publics à l'école publique». Le candidat de La France insoumise propose notamment d'abroger d'un coup de gomme la célèbre loi Debré de 1959 qui régit les rapports entre l'Etat et l'enseignement privé. En vertu de cette loi,

les 7600 établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat reçoivent des financements publics pour leurs dépenses de fonctionnement (salaires des profs, entretien des bâtiments...), puisqu'ils répondent à «un besoin scolaire reconnu», stipule la loi. En échange, ils se plient aux programmes scolaires et appliquent les réformes, comme dans le public. Pour Mélenchon, «il est urgent de mettre fin au détournement de fonds publics attribués à l'enseignement confessionnel privé: il en a coûté 7 milliards d'euros au budget de l'Education en 2013. Par ces financements, la République favorise ceux qui choisissent de déro-

ger aux outils collectifs de l'école publique». Aujourd'hui, le privé sous contrat (à 95% catholique) scolarise 2,1 millions d'élèves, soit 17% des élèves scolarisés en France. Leur nombre progresse un peu, notamment dans le secondaire: au collège, le public a «perdu» l'année dernière 9 000 élèves tandis que le privé en a accueilli 6 400 supplémentaires, selon une note publiée en décembre par le ministère de l'Education.

Accord tacite

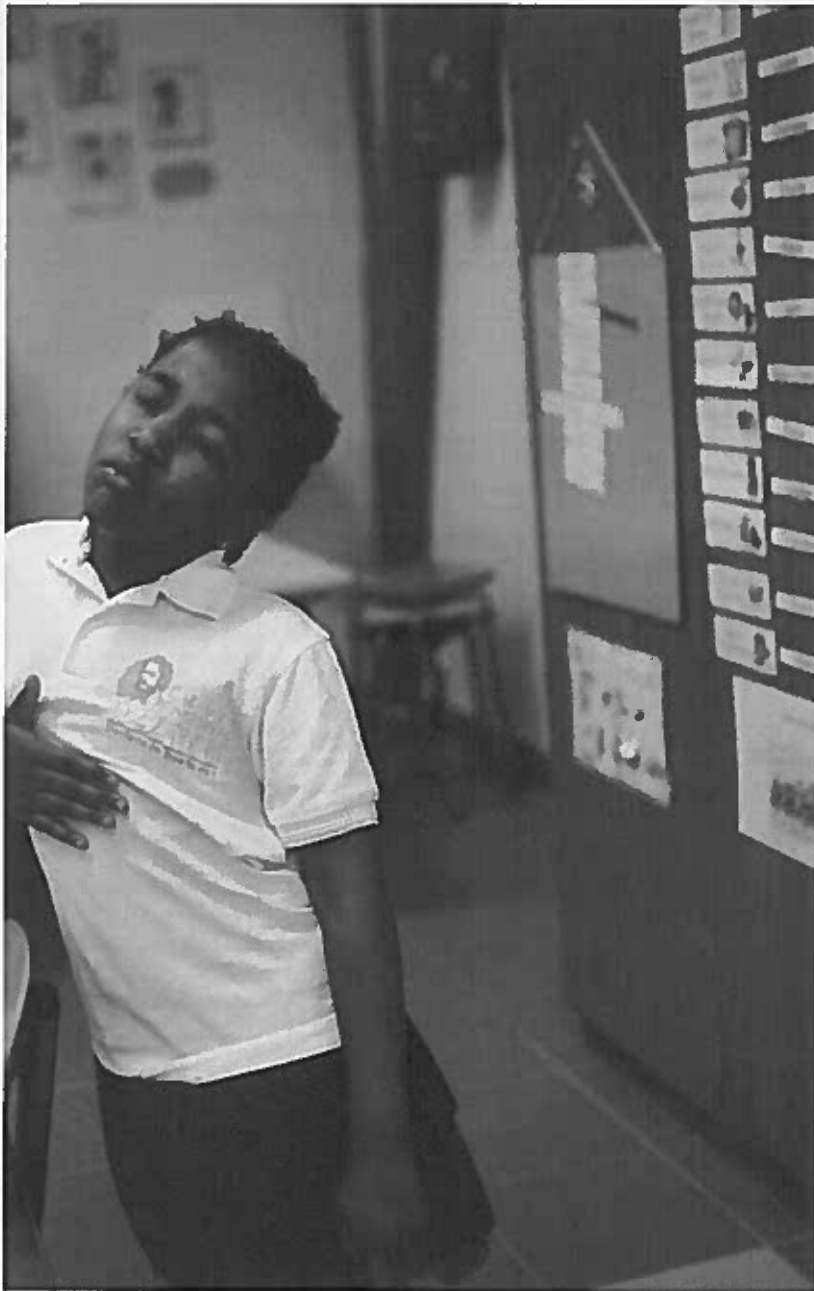
Deux mois après cette note, le secrétariat général à l'enseignement catholique (SGEC) demandait plus de

moyens pour répondre à la hausse des demandes d'inscriptions. Dans sa «contribution pour l'école», présentée fin février, Pascal Balmand, à la tête du SGEC, avançait à pas mesurés, conscient de la fenêtre politique ouverte avec la présidentielle, mais soucieux de ne pas brusquer. «Ce sont des pistes de réflexion et non une liste de revendications», avait-il insisté, ne voulant surtout pas «rallumer une guerre scolaire résolue» mais «vérifier que les équilibres en place correspondent encore à la réalité». Il demandait de revenir sur cet accord tacite, remontant à 1992, selon lequel 80% des moyens financiers consacrés à

l'éducation sont réservés à l'enseignement public, et les 20% restant dévolus au privé sous contrat. Ce ratio du 80-20 «n'est inscrit dans aucune loi ou décret, c'est un usage», rappelait Pascal Balmand pour dire combien il est donc facile à modifier.

Contre-pied radical

Mélenchon, on l'a compris, balaie d'un revers la demande: lui veut au contraire que «progressivement» les fonds publics ne soient plus alloués au privé. C'est le seul candidat qui tienne un discours si tranché. Tous les autres semblent hantés par le souvenir des manifestations mons-



Les écoles hors contrat votent Fillon

Confessionnels, Espérance Banlieues, Montessori... Les établissements sans lien avec l'Education nationale, aujourd'hui peu encadrés, pourraient connaître un essor avec le candidat LR.

Si l'on s'en tient aux chiffres, c'est à n'y rien comprendre : les écoles hors contrat ne concernent qu'une minuscule part d'élèves (0,5%) et pourtant, elles se retrouvent au cœur d'une bataille politique et d'influence au cours de cette présidentielle. Si certains candidats restent flous sur leurs intentions (Emmanuel Macron ou Marine Le Pen), François Fillon est le seul à se dire ouvertement prêt à soutenir le développement de ces écoles qui n'ont aucun lien avec l'Education nationale.

«L'Etat ne devra plus s'opposer à cette nouvelle offre éducative issue de la société civile; il devra leur faciliter la tâche et les aider», a clamé le candidat LR à Besançon, le 9 mars. A la différence du privé sous contrat classique, dont les profs sont formés et payés par l'Etat, ces établissements hors contrat (il en existe 1208 aujourd'hui) ne reçoivent pas un centime d'argent public, embauchent n'importe qui en guise d'enseignant, sans condition de diplôme, et ne sont pas tenus de suivre les programmes officiels. En France, la liberté d'enseignement - celle-là même qui permet aussi d'instruire son enfant à domicile - est tout en haut de la hiérarchie des normes, érigée au rang de liberté fondamentale. L'Etat a seulement le pouvoir de vérifier que les milliers d'élèves inscrits dans ces écoles (ou à domicile) acquièrent le socle mini-

mal de connaissances et qu'il n'y a pas de trouble porté à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En juin dernier, la ministre de l'Education, Najat Vallaud-Belkacem, avait annoncé un renforcement des contrôles, expliquant être «préoccupée»: «Je reçois de plus en plus de signalements. Des citoyens, des élus locaux inquiets de voir se développer en France des embrigadelements idéologiques ou confessionnels hostiles aux valeurs républicaines», disait-elle. Elle publiait dans la foulée une circulaire pour systématiser les inspections et annonçait son intention de modifier le mode d'ouverture de ces établissements. L'idée était de passer d'un régime de déclaration simple à un système d'autorisation préalable, pour permettre aux autorités d'empêcher une école d'ouvrir si son objet s'avère contraire aux valeurs de la République. C'était le premier acte (visible) de la

ENQUÊTE

bataille politique. Il n'a pas fallu longtemps au camp adverse pour riposter: des parlementaires de droite ont saisi le Conseil constitutionnel... qui a censuré le texte en janvier: le régime d'ouverture reste donc inchangé. Car la droite tente de défendre une position paradoxale, et pour le coup peu lisible: elle est à la fois la première à dénoncer les ouvertures d'écoles musulmanes et à souhaiter les encadrer au maximum au nom de la lutte contre le radicalisme, et la première à souhaiter plus de liberté (et de moyens) pour les écoles alternatives, notamment catholiques. Dans son programme, Marine Le Pen, elle, est plus claire: elle vise les écoles confessionnelles musulmanes, en souhaitant «contrôler plus strictement la compatibilité avec les valeurs de la République des enseignements dispensés dans le privé hors contrat.»

En coulisses, des réseaux s'activent depuis un bout de

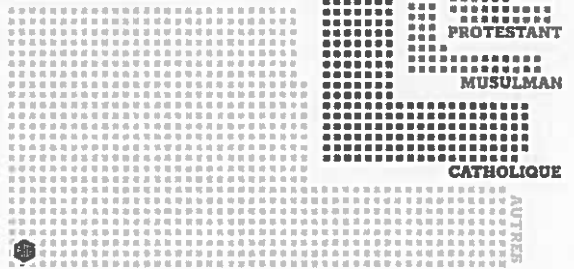
Suite page 16

tres de 1984 contre le projet de loi Savary, qui visait, comme le souhaite de fait Mélenchon, à rapprocher les établissements publics et privés. Macron (En marche) ne dit pas un mot du privé dans son programme, Hamon (PS) s'en tient à ouvrir le «dialogue» avec le privé pour bâtir une carte scolaire plus mixte - les établissements privés gèrent à leur guise les inscriptions d'élèves. Pas question pour Le Pen non plus de revenir sur ce ratio 80-20, même si la candidate FN écrit dans son programme son attachement à «la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix». Seul Fillon (LR) prend le contre-pied ra-

dicale de Mélenchon en souhaitant faire sauter le fameux verrou du 80-20. Et encore. Au fil des semaines, les propos en la matière d'Annie Genevard, chargée de l'éducation dans l'écurie LR, ont évolué. Fin mars, elle nous expliquait prudemment: «La question se pose aujourd'hui car le privé croque sous les demandes. Mais nous ne sommes pas entrés dans ce débat, car il suffit de prononcer les mots pour soulever les conservatismes.» Une autre revendication, soutenue par d'autres lobbys, l'occupe davantage: soutenir le privé hors contrat, c'est-à-dire sans lien aucun avec l'Education nationale. ◀

Dans le Cours Frédéric-Ozanam, une école Espérance Banlieues, implantée à Marseille, le 9 juin 2016.

1208 établissements hors contrat
en France en 2016...



Suite de la page 15 temps. Une bagarre de fond, idéologique, qui pourrait remettre en cause le système éducatif en le privatisant. Sur le champ de bataille, on trouve d'abord les armes bien affûtées: la Fondation pour l'école, créée en 2006 et dont l'objet social est de promouvoir le hors-contrat. Elle a été reconnue d'utilité publique sous Nicolas Sarkozy, et les dons qu'elle reçoit sont défiscalisés. La déléguée générale, Anne Coffinier, est une énarque, passée par la rue d'Ulm. «*pur produit de l'école publique*», comme elle se définit elle-même. Ce qui ne l'empêche pas, dans la phrase qui suit, de mettre au bûcher le système éducatif français: «*il est totalement sclérosé, au bord de l'explosion*». Anne Coffinier aime répéter qu'il faut «*adérer le système*». Ou

encore: «*Permettre une respiration en rendant la liberté de choix aux familles*». Dans son argumentaire, elle trouve «*honteux*» que ces établissements hors contrat ne reçoivent pas de financement public: «*Aujourd'hui, les parents se retrouvent à payer plusieurs fois pour l'éducation de leurs enfants: les impôts comme tout le monde, puis les frais de scolarité quand ils veulent offrir une instruction différente de celle que propose le système actuel*». Le privé sous contrat s'est, dit-elle, «*trop souvent normalisé*», au point de ne plus être une alternative pour les familles.

«PRIVÉ CONVENTIONNÉ»
Le remède politique de cette libérale décomplexée? Là encore, tout est bien ficelé: créer un nouveau

«*Il y a ce sentiment que l'école publique est en difficulté. Les parents recherchent donc des alternatives.*»

Patrick Roux de la Fneap

secteur qu'on appellerait «privé conventionné», et qui serait une forme de contrat allégé avec la puissance publique. L'Etat accorderait des financements tout en laissant une large autonomie aux établissements: ils seraient libres de recruter ceux qu'ils souhaitent (des profs détachés de l'Education nationale ou des personnes de tout autre hori-

zon). Ils ne seraient pas tenus non plus de respecter les programmes, juste s'accorderait-on sur une liste «*simple et courte*» de connaissances qui doivent être acquises à tel et tel âge. En contrepartie de cette liberté, les établissements auraient une obligation de résultat. Dans la tête d'Anne Coffinier, le contrôle ne serait plus du ressort des inspecteurs de l'Education nationale («*Juges et parties*», selon elle) mais externalisé à des cabinets d'audit. Dans son programme politique, elle propose dans un premier temps d'ouvrir ces écoles «*là où les besoins sont les plus importants, notamment dans les zones prioritaires*». Comme les écoles Espérance Banlieues soutenues par une brochette de personnalités comme Jean-Louis Borloo, Mélissa Theurliau ou Jamei Debbouze? La

Fondation pour l'école «*abrite*» juridiquement, et aide financièrement (2,75 millions d'euros versés l'année dernière) une myriade de petites fondations, dont Espérance Banlieues, qui compte huit écoles. Dans une enquête du 24 février, le magazine *Causette* montrait les liens entre ces écoles Espérance Banlieues et la droite conservatrice de Fillon, très active depuis la Manif pour tous. Anne Coffinier s'en défend, furieuse: «*Ce n'est pas vrai, je n'ai aucun positionnement politique. Il y a toujours ce primat idéologique de la gauche qui stérilise le débat et empêche d'avancer*». Annie Genevard, députée LR chargée du programme éducation de Fillon, reprend pourtant mot pour mot la proposition de Coffinier: «*Notre idée est d'apporter*» ●●●

«Toutes les écoles hors contrat ne défendent pas leur statut»

Le professeur d'histoire de l'éducation Bruno Poucet revient sur la genèse et la diversité de ces établissements qui ne représentent que 0,5% des élèves.

Bruno Poucet est professeur d'histoire de l'éducation à l'université de Picardie-Jules Verne.

Quel regard portez-vous sur le développement des écoles hors contrat?

Il faut dégonfler la baudruche et remettre les choses à leur juste proportion. Les écoles hors contrat ne scolarisent aujourd'hui qu'un petit nombre d'élèves: en primaire et secondaire, ils sont 60 000 tout au plus, sur les 12,5 millions d'élèves scolarisés en France. Ce qui ne représente que 0,5% des effectifs. Certes, il y a une progression réelle du nombre d'établissements au cours des dix dernières années, mais elle reste peu visible dans le paysage éducatif. D'autant que le hors-contrat est un tout très disparate. C'est une sorte de patch-

Et les écoles Espérance Banlieues dont on entend beaucoup parler ces temps-ci? Les lobbys doivent être puissants car, en effet, les médias donnent beaucoup de visibilité à ces écoles, qui sont pourtant peu nombreuses (8 sur le territoire, ndr). Elles jouent sur les difficultés de l'enseignement public, en voulant capter les meilleurs élèves des quartiers populaires pour leur donner plus de chances de réussite en les sortant du circuit classique. Derrière Espérance Banlieues, on retrouve un courant de pensée ultralibéral qui voudrait la dérégulation de l'Education nationale.

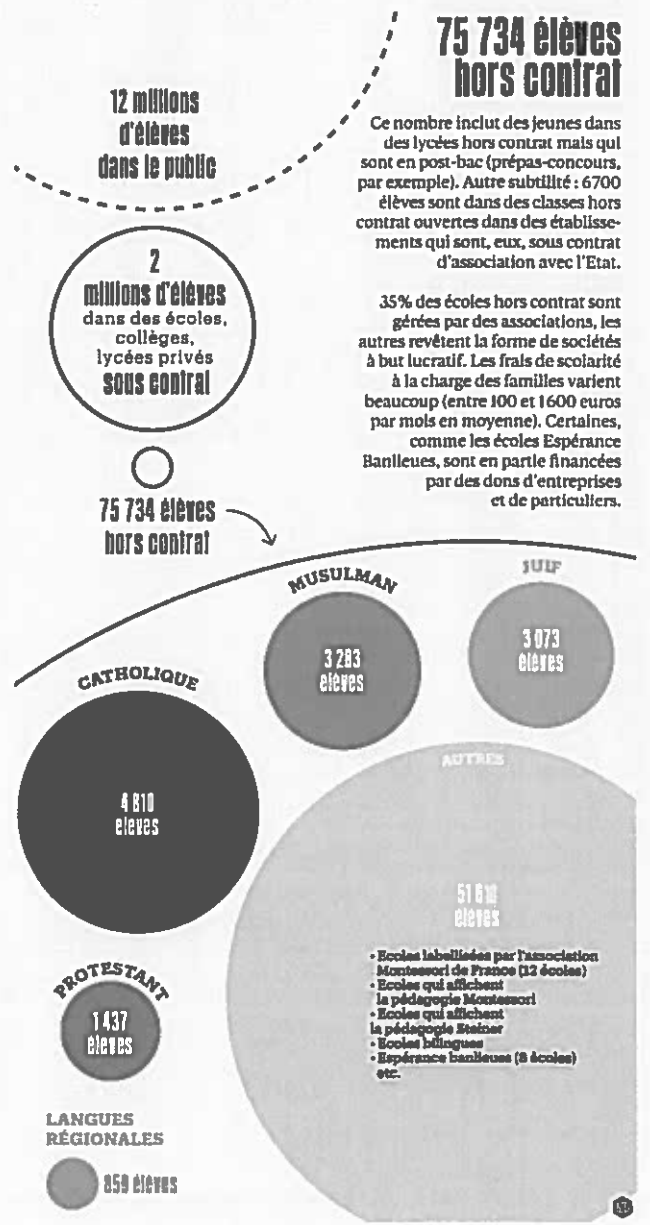
Est-ce la première offensive de ce type que la France connaît dans son histoire? Non, il y a régulièrement des tentatives depuis une vingtaine d'années. Je me souviens notamment quand, en 1993, François Bayrou, alors ministre de l'Education, avait annoncé sa volonté de revoir la loi Falloux pour permettre d'accroître la part du financement public dans la construction de écoles privées. Cette disposition concernait les établissements sous contrat mais aussi hors contrat! A la manœuvre, il y avait déjà ce courant-là, très libéral, s'ins-

pirant d'ailleurs de la Grande-Bretagne, où beaucoup d'élèves du primaire et du secondaire sont dans des écoles payantes.

Dans le modèle anglo-saxon, il y a notamment ces «chèques éducation» distribués aux parents. Ils les utilisent ensuite comme ils veulent pour financer l'inscription de leur enfant.

Une vieille affaire! En France, cette idée était déjà dans les débats dans les années 20. On parlait de «répartition proportionnelle scolaire» à l'époque, mais la philosophie était la même: accorder une somme aux parents pour qu'ils éduquent leur enfant dans l'école de leur choix. L'Eglise ne voyait pas ce projet d'un très bon œil: elle craignait de perdre le contrôle. Cette proposition est tombée dans l'oubli. Avant de ressortir dans les années 90, sans aboutir depuis.

Recueilli par M.Pi.



INTERVIEW

●●● un appui matériel aux écoles hors contrat dans les territoires à besoin éducatif particuliers», dit la députée. «Il est normal en campagne présidentielle de faire passer nos idées aux candidats! rétorque Anne Coffinier. Nous avons aussi nos entrées chez Macron. Il tenait la plume du rapport Attali de 2008 qui préconise le chèque éducation», existant notamment dans les pays anglo-saxons. Il s'agit de verser aux familles une somme d'argent à dépenser à leur guise dans un établissement public ou privé de leur choix. Pour autant, le candidat d'En marche reste, dans son programme, silencieux sur la question.

«OREILLE ATTENTIVE»

La Fédération nationale de l'enseignement privé (Fnep), seule organisation représentative des directeurs du hors-contrat, frétille. Jamais des candidats à la présidentielle n'avaient prêté une «oreille aussi attentive» aux hors-contrat, s'enthousiasme son président, Patrick Roux. Il ne tient pas à s'étendre sur l'influence d'Anne Coffinier, avec la vitrine médiatique d'Espérance Banlieues. Pour lui, si les candidats sont à l'écoute, c'est «peut-être parce qu'ils prennent conscience que, malgré tous les efforts financiers qui sont faits, des élèves sortent aujourd'hui de l'école primaire sans savoir lire». Il se veut mesuré dans ses propos: «Je ne sais si c'est réel ou fantasmé, mais il y a ce sentiment, diffusé dans la société, que l'école publique est en difficulté. Les parents recherchent donc des alternatives.»

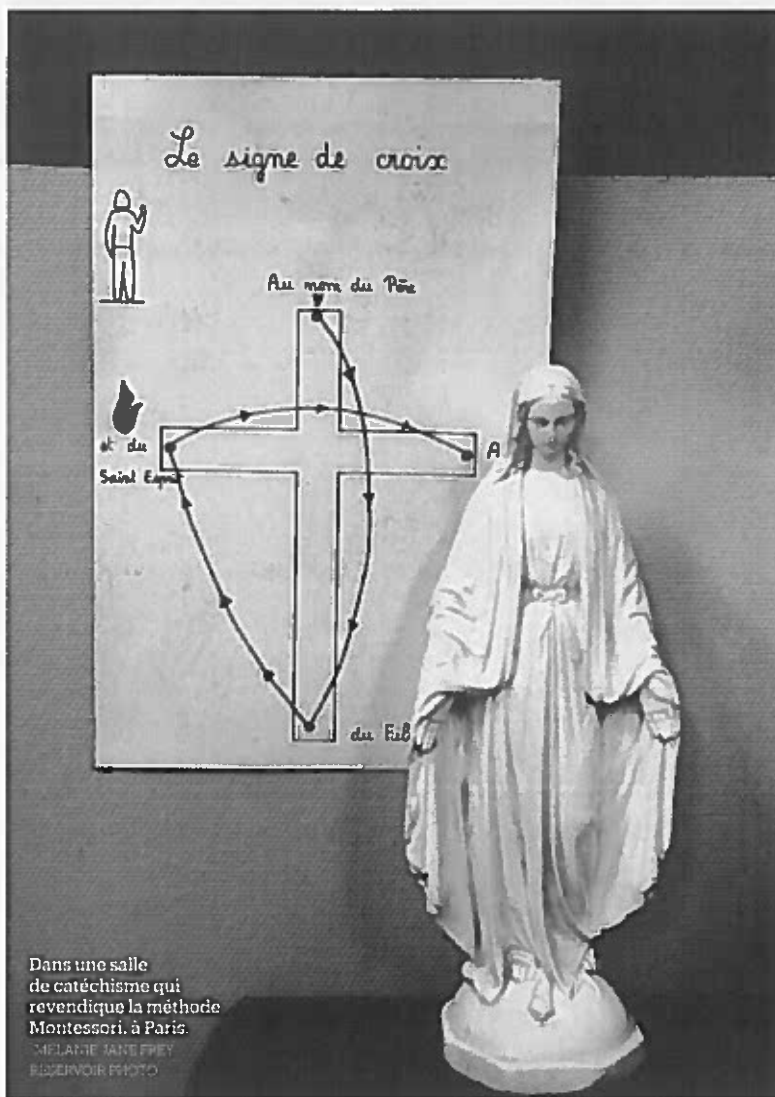
Le ministère chiffre à 178 établissements ouverts l'an dernier, sans que l'on sache combien ont fermé dans l'intervalle. L'équilibre financier est souvent précaire. Danièle Duvivier, membre du bureau de l'association Montessori de France, acquiesce. «Ce n'est pas le monde des Biscounours. Une école a vite fait d'être au bord de la fermeture. Allez

savoir pourquoi, à la différence des fondations comme Espérance Banlieues, la fondation Montessori ne reçoit pas beaucoup de dons», lance-t-elle ironiquement. L'association Montessori se retrouve de fait – et malgré elle – dans cette bataille d'influence pour le hors-contrat. «Nous ne sommes pas dans ce combat, nous sommes apolitiques. Notre seule revendication, c'est de pouvoir pratiquer la pédagogie telle que Maria Montessori la définissait. Et si cela était possible au sein de l'Éducation nationale, nous ne serions pas contre!» explique Danièle Duvivier. Mais une autre chose l'inquiète: le hors-contrat, vu comme un nouvel eldorado financier possible. «C'est un secteur à la mode aujourd'hui», décrypte Martine Depas, qui travaille pour le cabinet de conseil la Financière de Courcelles. Elle conseille depuis dix ans les investisseurs qui s'intéressent à l'éducation. Au début, son activité était centrée sur le supérieur, mais s'étend depuis trois ou quatre ans au primaire et secondaire. «On est encore au tout début, le marché intéresse pour l'instant des jeunes sortis d'écoles de commerce, sous la forme de start-up. Mais il va vite se développer, comme dans le domaine de la santé avec les cliniques privées, prédit-elle. On entend dire de plus en plus que le système public se dégrade, beaucoup de familles sont prêtes à payer.»

MARIE PIQUEMAL



Lire notre récit sur les «charter schools» américaines, écoles privées qui reçoivent de l'argent public. Lire aussi l'analyse de la sociologue Nathalie Mons, qui regrette que les candidats ne tiennent pas compte de la recherche scientifique.



Dans une salle de catéchisme qui revendique la méthode Montessori à Paris.

MÉLANIE JANE FREY
RESERVOIR PHOTO

Education: ce que proposent aussi les candidats

Si l'école ne monopolise pas les débats télévisés, quatre sujets, du recrutement aux fondamentaux, divisent.

L'éducation était annoncée comme l'un des grands thèmes de cette campagne. Si les candidats en ont tous écrit des tartines dans leur programme, on ne peut pas dire que le sujet ait occupé beaucoup de place dans le débat public. Tour d'horizon des principaux points de discorde.

Recruter des enseignants ?

La question divise classiquement les candidats de droite et de gauche. Dans la continuité du quinquennat, Benoît Hamon promet 40 000 embauches. Jean-Luc Mélenchon met la barre plus haut avec 60 000 enseignants supplémentaires, 8 000 conseillers principaux d'éducation (CPE) et 6 000 personnels médicaux et sociaux. Emmanuel Macron, lui, con-

sidère que 4 000 à 5 000 nouveaux postes devraient suffire, et compte réorienter une partie des postes récemment créés sous François Hollande pour mettre en place sa mesure phare: limiter à 12 le nombre d'élèves dans les classes de CP-CE1 en éducation prioritaire. A droite de l'échiquier, François Fillon table sur un plan de réduction de 500 000 fonctionnaires, sans dire combien d'emplois seront supprimés au sein de l'Éducation nationale, premier poste de dépense de l'État.

La réforme des rythmes scolaires et du collège

L'une comme l'autre, ces réformes ont fait l'objet de vives contestations au moment de leur mise en place. La plupart des candidats proposent de leur faire la peau. Mélenchon et Le Pen veulent la suppression fissa de la semaine de quatre jours et demi. Fillon et Macron souhaitent laisser le choix aux collectivités locales. La réforme du collège est aussi sur la sellette. Mélenchon, Macron, Fillon, Dupont-Aignan et Poutou veulent la supprimer. Le Pen souhaite à la place introduire des enseignements

professionnels dès la sixième pour ainsi mettre fin au collège unique... Hamon est le seul candidat à vouloir le maintien de ces deux réformes du quinquennat Hollande.

Chers fondamentaux

L'importance de l'acquisition des savoirs fondamentaux est un ritournelle que l'on retrouve dans tous les programmes. François Fillon, Nicolas Dupont-Aignan et Marine Le Pen en font leur priorité absolue. «Réserver la moitié du temps d'enseignement en primaire au français, à l'écrit comme à l'oral», suggère Le Pen. «Commencer la scolarité obligatoire à 5 ans, de sorte que l'apprentissage de la lecture débute plus tôt», propose Fillon. L'un comme l'autre veulent aussi «rétablir l'ordre» en réinstaurant le port de l'uniforme. Pour les candidats de gauche, l'apprentissage des fondamentaux prend une autre forme: baisse des effectifs dans les classes, plus de moyens donnés en éducation prioritaire. Mélenchon, lui, pense qu'un meilleur apprentissage passe aussi par une «école où il fait bon vivre». Il propose «un

plan d'urgence pour la rénovation des établissements scolaires».

Plus d'autonomie pour les chefs d'établissement

Il y a toujours ambiguïté en la matière, chacun ne mettant pas les mêmes choses derrière le mot «autonomie». Macron et Fillon militent pour une autonomie des chefs d'établissement dans le recrutement des enseignants, même si leurs propos sont un peu édulcorés dans leur programme écrit, tant cette mesure serait compliquée à mettre en place dans le système éducatif actuel. Fillon parle ainsi de «confier progressivement» aux chefs d'établissement de collège et lycée la possibilité de recruter les professeurs. Macron est encore plus flou. Dans son programme, il mêle autonomie pédagogique des équipes (déjà consacrée par les textes de droit) et liberté de recrutement: «Nous laisserons une part d'autonomie de recrutement pour les établissements de l'éducation prioritaire». Une possibilité qui existe aussi déjà, en zone prioritaire.

M.P.L.

JUSTICE

« Il y a eu un manque de courage politique sur la question pénale »

La secrétaire générale du Syndicat de la magistrature dresse un bilan très mitigé du quinquennat. Entre les coups de menton de Manuel Valls et le contexte anxiogène des attentats, le gouvernement a souvent cédé aux sirènes sécuritaires.

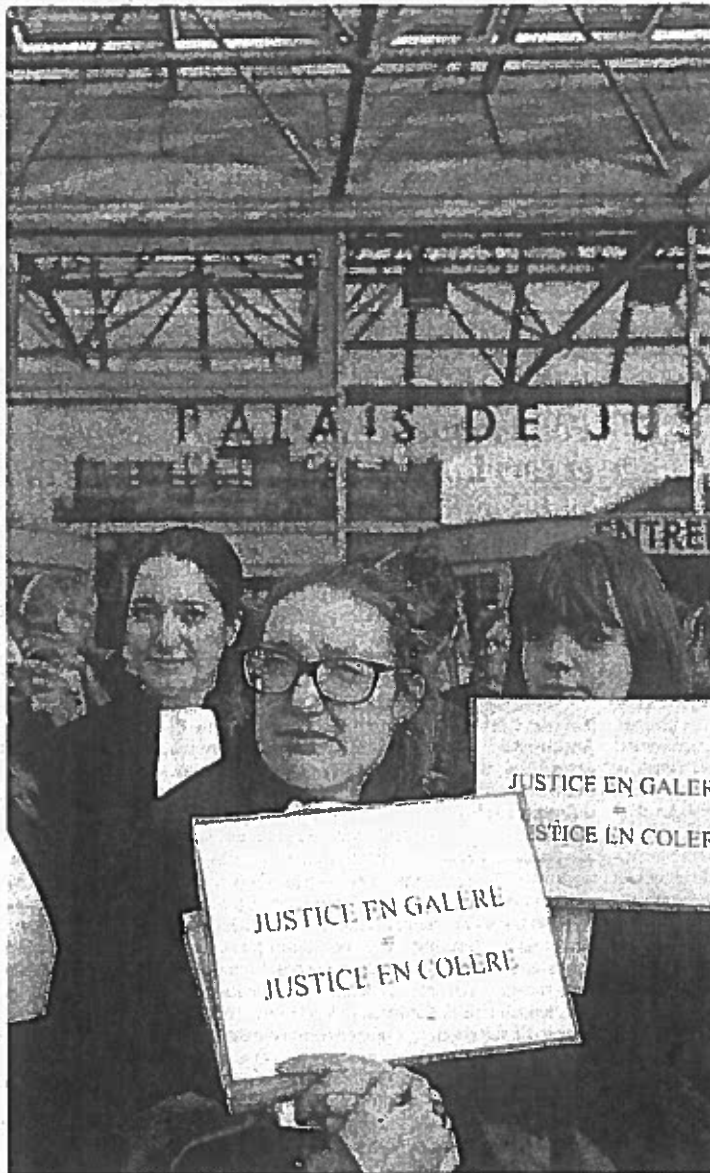
C'est une démarche inédite: le garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, a publié hier « une lettre » de 58 pages dans laquelle il soumet au futur ministre de la Justice « dix chantiers pour réparer le présent et préparer l'avenir ». Effort budgétaire, indépendance des magistrats, baisse de l'emprisonnement... Ce texte, truffé de bonnes intentions, ressemble à la feuille de route que le gouvernement n'a, justement, pas su tenir depuis cinq ans, comme le souligne Laurence Blisson, secrétaire générale du Syndicat de la magistrature.

Jean-Jacques Urvoas appelle son successeur à briser « le systématisme de l'emprisonnement »... Pour un gouvernement qui vient de battre le record de surpopulation carcérale, n'est-ce pas contradictoire?

LAURENCE BLISSON Effectivement. Affirmer qu'il faut sortir de la centralité de la

prison alors que le gouvernement a annoncé la construction de 33 nouveaux établissements, cela relève clairement du double langage ! Il faut savoir tenir un discours cohérent. Jean-Jacques Urvoas s'est, certes, beaucoup battu pour le budget de la justice. Mais, dans ce budget, la place accordée aux alternatives à l'incarcération et aux aménagements de peine a été quasi inexistante. Un symbole des contradictions de ce quinquennat où la gauche a cédé aux sirènes sécuritaires.

Parleriez-vous d'un quinquennat gâché ?
LAURENCE BLISSON En 2012, on avait produit un document intitulé « Pour une révolution judiciaire ». On vient de le mettre à jour et le constat est clair : la révolution n'a pas eu lieu. En dehors de quelques points positifs, ces cinq années n'ont pas fait progresser réellement la justice pénale. Lorsque Christiane Taubira est arrivée Place Ven-



Février 2016. Manifestation de magistrates au tribunal de Bobigny. Bertrand Guay/AFP

dôme, le discours a changé. Et l'on pouvait penser qu'au terme de la « conférence de consensus », en 2013, il y aurait une vraie remise à plat du dispositif sécuritaire constitué pendant dix ans. Mais à part la loi du 15 août 2014, qui a créé la contrainte pénale et supprimé les peines planchers, on n'a eu aucune réflexion sur la décroissance pénale et la baisse du recours à l'incarcération. Au contraire, le législateur n'a fait qu'aggraver les peines pour les petits délits – comme l'outrage et rébellion ou la fraude dans le métro – et misé sur la construction de nouvelles places de prison. C'est la ligne droitière de Manuel Valls qui l'a emporté. Le gouvernement n'a pas eu le courage de faire une vraie révolution pénale.

Le pouvait-il, avec les aménagements ?

LAURENCE BLISSON Évidemment, c'était un moment difficile. Mais il a fait le choix de multiplier les lois, de prolonger l'état d'urgence et de mettre en place des dispositifs d'exception auxquels il aurait dû résister. Jamais il n'a voulu mener une réflexion ambitieuse. Comment agir contre le terrorisme dans une démocratie ? Quels équilibres trouver entre nécessité des enquêtes et protection des libertés ? Là-dessus, le gouvernement n'a pas voulu assumer une posture progressiste.

Les moyens donnés à la justice ont tout de même été augmentés...

LAURENCE BLISSON Après la pénurie organisée sous Nicolas Sarkozy, il y a eu des recrutements beaucoup plus importants, dont les effets se font encore attendre. Cela va dans le bon sens, même si on n'est toujours pas à la hauteur de ce qui serait nécessaire. Il faudra maintenir ces niveaux élevés.

La justice a-t-elle eu la place qu'elle méritait dans les débats de la présidentielle ?

LAURENCE BLISSON Comme souvent, elle est peu présente, ou alors via la sécurité et la prison. Du coup, des questions importantes sont totalement absentes : comment rendre la justice accessible aux précaires ? Comment faire pour que les décisions pénales ne soient pas excluantes ? Comment assurer l'indépendance des magistrats ? Pas un mot là-dessus. Ce dernier point a même été retiré du programme de François Fillon... ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR LAURENT MOULOUZ